



Rapport local de suivi de l'artificialisation des sols

Diagnostic sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Pour les années 2021, 2022 et 2023

Présenté au Conseil Communautaire le 15 juillet 2024

Table des matières

1. Rappel du cadre réglementaire	4
1.1 Objet du rapport local de suivi de l’artificialisation des sols	4
1.2 Qui doit établir ce rapport ?	4
1.3 Que doit contenir ce rapport ?	5
1.4 Quelles sont les sources d’informations disponibles pour ce rapport ?	6
2. Le diagnostic sur le territoire de la CABA	8
2.1° La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2011-2022	8
Données issues du portail de l’artificialisation des sols (fichiers fonciers)	8
Raisons des évolutions observées	9
Détail de la consommation annuelle par commune (en ha)	11
2.2 Focus sur la période triennale 2021-2022-2023	13
2.3 Quelle trajectoire ZAN en 2031 pour le territoire ?	15
Annexe 1 : Comparaison avec les territoires voisins	17
Consommation annuelle des territoires voisins	17
Consommation relative à la surface	18
Consommation relative à la population	19
Annexe 2 – Détail par commune	20
ARPAJON-SUR-CERE	20
AURILLAC	21
AYRENS	22
CARLAT	23
CRANDELLES	24
GIOU-DE-MAMOU	25
JUSSAC	26
LABROUSSE	27
LACAPELLE-VIESCAMP	28
LAROQUEVIEILLE	29
LASCELLE	30
MANDAILLES-SAINT-JULIEN	31
MARMANHAC	32
NAUCELLES	33
REILHAC	34
SAINT-CIRGUES-DE-JORDANNE	35
SAINT-PAUL-DES-LANDES	36
SAINT-SIMON	37
SANSAC-DE-MARMIESSE	38
TEISSIERES-DE-CORNET	39

VELZIC.....	40
VEZAC.....	41
VEZELS-ROUSSY	42
YOLET	43
YTRAC	44

1. Rappel du cadre réglementaire

1.1 Objet du rapport local de suivi de l'artificialisation des sols

i Sur la décennie 2011-2021, 24 000 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés chaque année en moyenne en France, soit près de 5 terrains de football par heure. Les conséquences sont écologiques mais aussi socio-économiques.

La France s'est fixée, dans le cadre de [la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021](#) dite « Climat et résilience » complétée par [la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023](#), l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.

Cette trajectoire progressive est à décliner territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme.

Cette trajectoire est mesurée, pour la période 2021-2031, en consommation d'espaces NAF (naturels, agricoles et forestiers), définie comme « la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné » ([article 194, III, 5° de la loi Climat et résilience](#)). Le bilan de consommation d'espaces NAF s'effectue à l'échelle d'un document de planification ou d'urbanisme.

A partir de 2031, cette trajectoire est également mesurée en artificialisation nette des sols, définie comme « le solde de l'artificialisation et de la renaturation des sols constatées sur un périmètre et sur une période donnés » ([article L.101-2-1 du code de l'urbanisme](#)). L'artificialisation nette des sols se calcule à l'échelle d'un document de planification ou d'urbanisme.

1.2 Qui doit établir ce rapport ?

Selon les dispositions de [l'article. L. 2231-1 du code général des collectivités territoriales](#), « *le président de l'établissement public de coopération intercommunale doté d'un plan local d'urbanisme présente à l'assemblée délibérante, au moins une fois tous les trois ans, un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur son territoire au cours des années civiles précédentes.*

Le rapport rend compte de la mesure dans laquelle les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols sont atteints.

Le rapport donne lieu à un débat au sein de l'assemblée délibérante. Le débat est suivi d'un vote.

Le rapport et l'avis de l'assemblée délibérante font l'objet d'une publication dans les conditions prévues au dernier alinéa de l'article L. 2131-1. »



Le premier rapport doit être réalisé 3 ans après l'entrée en vigueur de la loi, soit avant le 22 août 2024.

L'enjeu est de mesurer et de communiquer régulièrement au sujet du rythme de l'artificialisation des sols, afin d'anticiper et de suivre la trajectoire et sa réduction. Ce rapport doit être présenté à l'organe délibérant, faire l'objet d'un débat et d'une délibération du conseil communautaire, et de mesures de publicité. Le rapport est transmis dans un délai de quinze jours suivant sa publication aux préfets de région et de département, au président du conseil régional, au président de l'EPCI dont la commune est membre ou aux maires des communes membres de l'EPCI compétent ainsi qu'aux observatoires locaux de l'habitat et du foncier.

1.3 Que doit contenir ce rapport ?

Le contenu minimal obligatoire est détaillé à l'[article R. 2231-1 du code général des collectivités territoriales](#) :

« Le rapport relatif à l'artificialisation des sols prévu à l'article L. 2231-1 présente, pour les années civiles sur lesquelles il porte et au moins tous les trois ans, les indicateurs et données suivants :

- 1° La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, exprimée en nombre d'hectares, le cas échéant en la différenciant entre ces types d'espaces, et en pourcentage au regard de la superficie du territoire couvert. Sur le même territoire, le rapport peut préciser également la transformation effective d'espaces urbanisés ou construits en espaces naturels, agricoles et forestiers du fait d'une renaturation ;*
- 2° Le solde entre les surfaces artificialisées et les surfaces désartificialisées, telles que définies dans la nomenclature annexée à l'article R. 101-1 du code de l'urbanisme ;*
- 3° Les surfaces dont les sols ont été rendus imperméables, au sens des 1° et 2° de la nomenclature annexée à l'article R. 101-1 du code de l'urbanisme ;*
- 4° L'évaluation du respect des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et de lutte contre l'artificialisation des sols fixés dans les documents de planification et d'urbanisme. Les documents de planification sont ceux énumérés au III de l'article R. 101-1 du code de l'urbanisme.*

Le rapport (...) explique les raisons des évolutions observées sur tout ou partie du territoire qu'il couvre, notamment l'impact des décisions prises en matière d'aménagement et d'urbanisme ou des actions de renaturation réalisées. »

 Avant 2031, il n'est pas obligatoire de renseigner les indicateurs 2°, 3° et 4° tant que les documents d'urbanisme n'ont pas intégré cet objectif.

1.4 Quelles sont les sources d'informations disponibles pour ce rapport ?

Chaque territoire qui dispose d'un observatoire du foncier au niveau local peut utiliser les données locales à condition qu'elles soient conformes aux définitions légales de la consommation d'espaces (et le cas échéant de l'artificialisation nette des sols), homogènes et cohérentes sur la décennie de référence de la loi (1er janvier 2011-1er janvier 2021) et sur la décennie en cours (1er janvier 2021-1er janvier 2031).

A défaut de disposer de données locales comme c'est le cas sur le territoire de la CABA, les données produites par l'[observatoire national de l'artificialisation](#) sont disponibles gratuitement.

De même, le site Mon Diagnostic Artificialisation propose une première trame de ce rapport local, en s'appuyant sur les données de l'observatoire national disponibles à date, soit :

- concernant la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, les données issues des fichiers fonciers produits annuellement par le Cerema ;
- concernant l'artificialisation nette des sols, les données issues de l'occupation des sols à grande échelle (OCS GE) en cours de production par l'IGN, qui seront disponibles sur l'ensemble du territoire national d'ici fin 2025. Sur le territoire du Cantal, ces données ne sont pas encore disponibles.

Ainsi, dans le cas du présent rapport, les données utilisées sont celles produites par l'observatoire national de l'artificialisation des sols (CEREMA) et il convient dès à présent de noter qu'elles sont issues des fichiers fonciers uniquement.

Les fichiers fonciers, correspondent à la base informatisée des données du cadastre dont la mission première est d'établir l'assiette de l'impôt foncier. À ce titre, le cadastre se doit d'identifier les personnes redevables de l'impôt, les contenances des parcelles imposées et d'établir les valeurs locatives qui leur sont associées.

Liée à sa nature première fiscale, l'utilisation du cadastre à des fins non fiscales (typiquement ici l'analyse des dynamiques spatiales) oblige à de sérieuses précautions d'emploi.¹

Ces données sont donc susceptibles de comporter certains biais notamment en ce qui concerne les éléments « non-cadastrés » (infrastructures, carrières...). Elles entraînent une minoration de la consommation d'espace due aux exploitations agricoles et aux structures publiques. De même, le classement statique (connaître si une parcelle est urbanisée ou non) peut montrer certaines limites. Il est ainsi nécessaire de travailler en flux, c'est-à-dire uniquement sur les parcelles changeant d'usage. Ces données ne permettent donc pas de mesurer l'artificialisation des sols au sens de la loi Climat et Résilience.

Les données utilisées pour le présent rapport sont donc susceptibles d'évoluer avec l'utilisation de données qui seront issues de l'OCS GE ou d'un observatoire local qui analysera les données de manière plus fine.

¹ Extrait de l'article *La raison de la donnée est toujours la meilleure : de l'utilisation des fichiers fonciers pour quantifier les dynamiques spatiales*, Antoine OUVRARD, Alain GUERINGER, paru dans ECONOMIE RURALE 2023/1.

2. Le diagnostic sur le territoire de la CABA

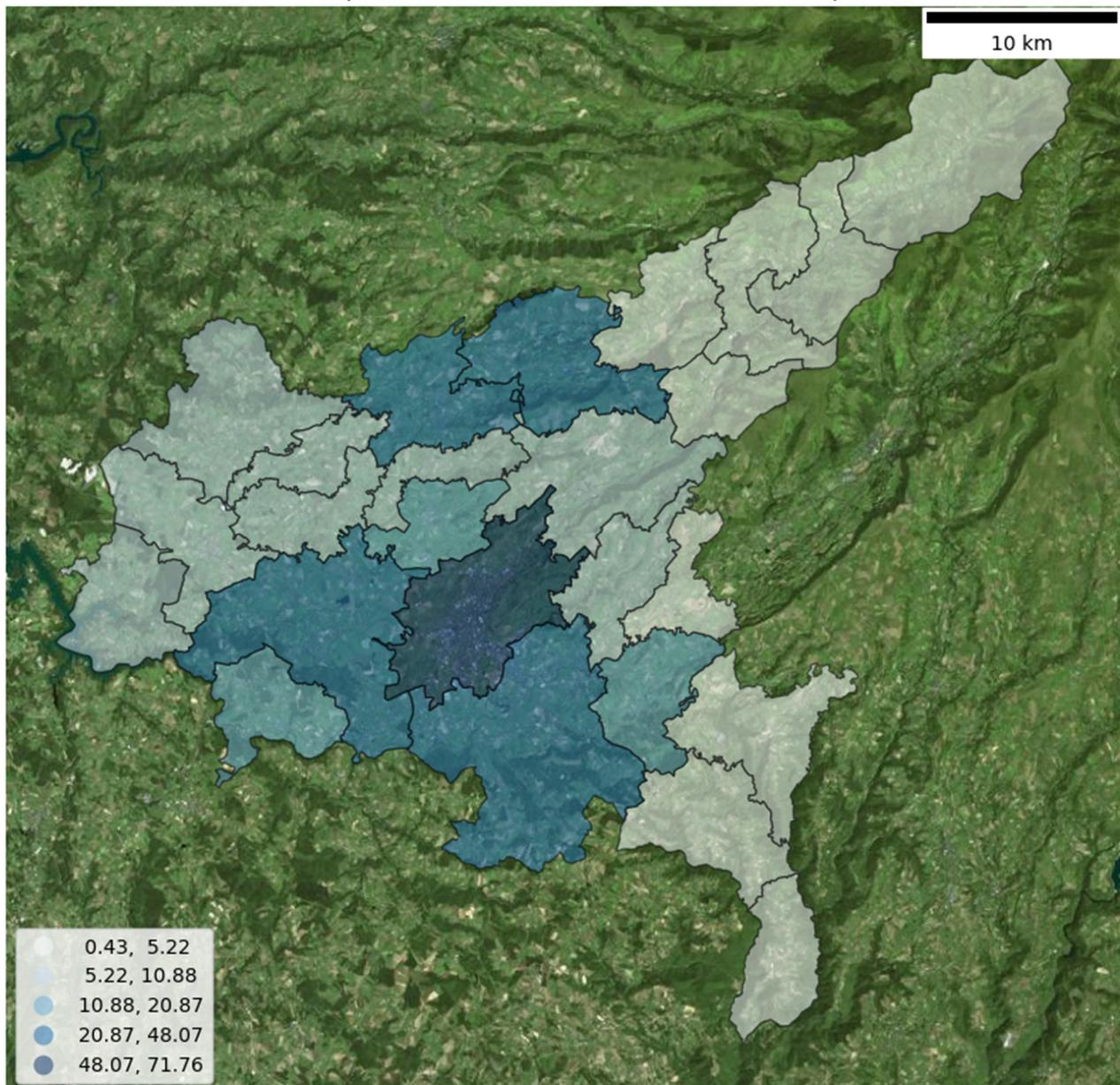
2.1° La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2011-2022

Données issues du portail de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers)

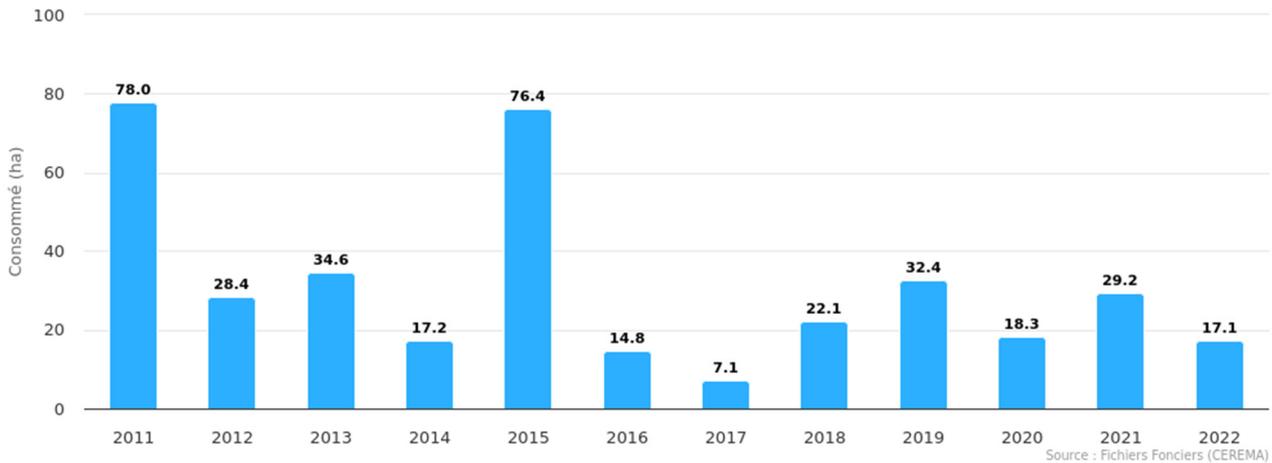
La consommation d'espaces entre 2011 et 2022 représente pour la CA du Bassin d'Aurillac une surface de **375.76 hectares** correspondant à 0.76% de son territoire.

Ramené au nombre d'habitants, cela correspond à une consommation d'ENAF d'environ 70m² par habitant soit environ **5.8 m² par an et par habitant**.

Consommation d'espaces des communes du territoire sur la période (en Ha)



Consommation d'espace à CA du Bassin d'Aurillac entre 2011 et 2022 (en ha)

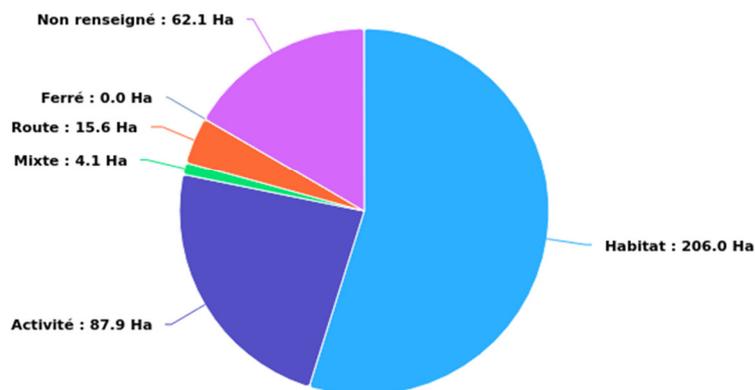


	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Consommation (en ha)	78.0	28.4	34.6	17.2	76.4	14.8	7.1	22.1	32.4	18.3	29.2	17.1	375.8

Raisons des évolutions observées

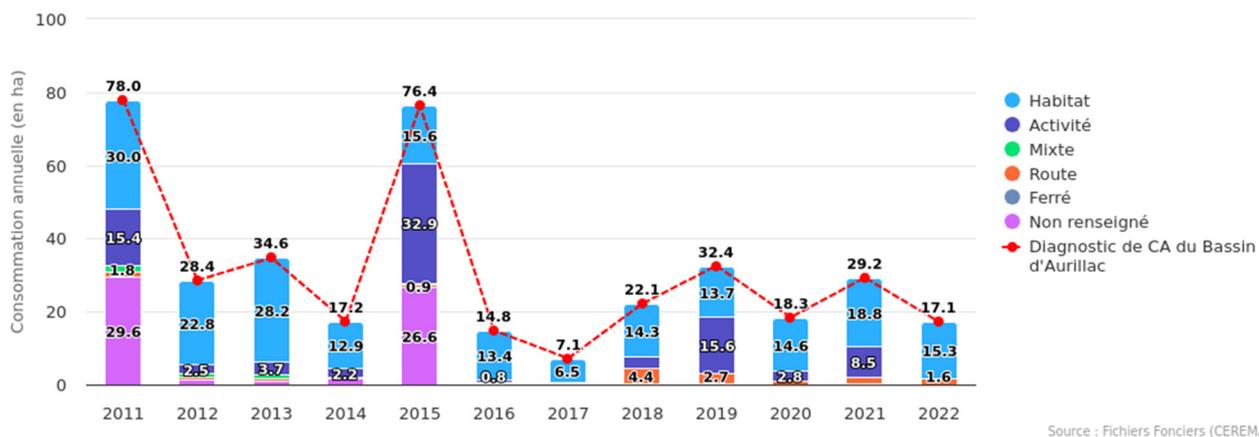
Les déterminants de la consommation d'espaces NAF constituent les usages pour lesquels le territoire a consommé : pour de l'habitat, de l'activité, des infrastructures routières, des infrastructures ferroviaires, ou pour des usages mixtes ou non renseignés.

Déterminants de la consommation d'espace de CA du Bassin d'Aurillac entre 2011 et 2022 (en ha)



Source : Fichiers Fonciers (CEREMA)

Consommation annuelle d'espace par déterminant de CA du Bassin d'Aurillac entre 2011 et 2022 (en ha)



Source : Fichiers Fonciers (CEREMA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Habitat	30.0	22.8	28.2	12.9	15.6	13.4	6.5	14.3	13.7	14.6	18.8	15.3	206.0
Activité	15.4	2.5	3.7	2.2	32.9	0.8	0.2	3.0	15.6	2.8	8.5	0.2	87.9
Mixte	1.8	1.1	0.8	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.1
Route	1.2	0.8	1.0	0.4	0.9	0.1	0.1	4.4	2.7	0.8	1.6	1.6	15.6
Ferré	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Non renseigné	29.6	1.3	0.9	1.7	26.6	0.4	0.3	0.3	0.5	0.2	0.3	0.0	62.1
Total	78.0	28.4	34.6	17.2	76.4	14.8	7.1	22.1	32.4	18.3	29.2	17.1	375.8

Sur la période 2011-2021, on observe deux pics de consommation d'ENAF sur les années 2011 (78ha) et 2015 (76.4ha). Si l'on regarde la vocation de ces consommations d'ENAF exceptionnelles, elles sont généralement liées à de l'activité ou des destinations non renseignées.

Si l'on regarde dans le détail des consommations par commune, on peut constater que ces consommations sont principalement liées à des parcs photovoltaïques (PV) au sol sur les communes suivantes :

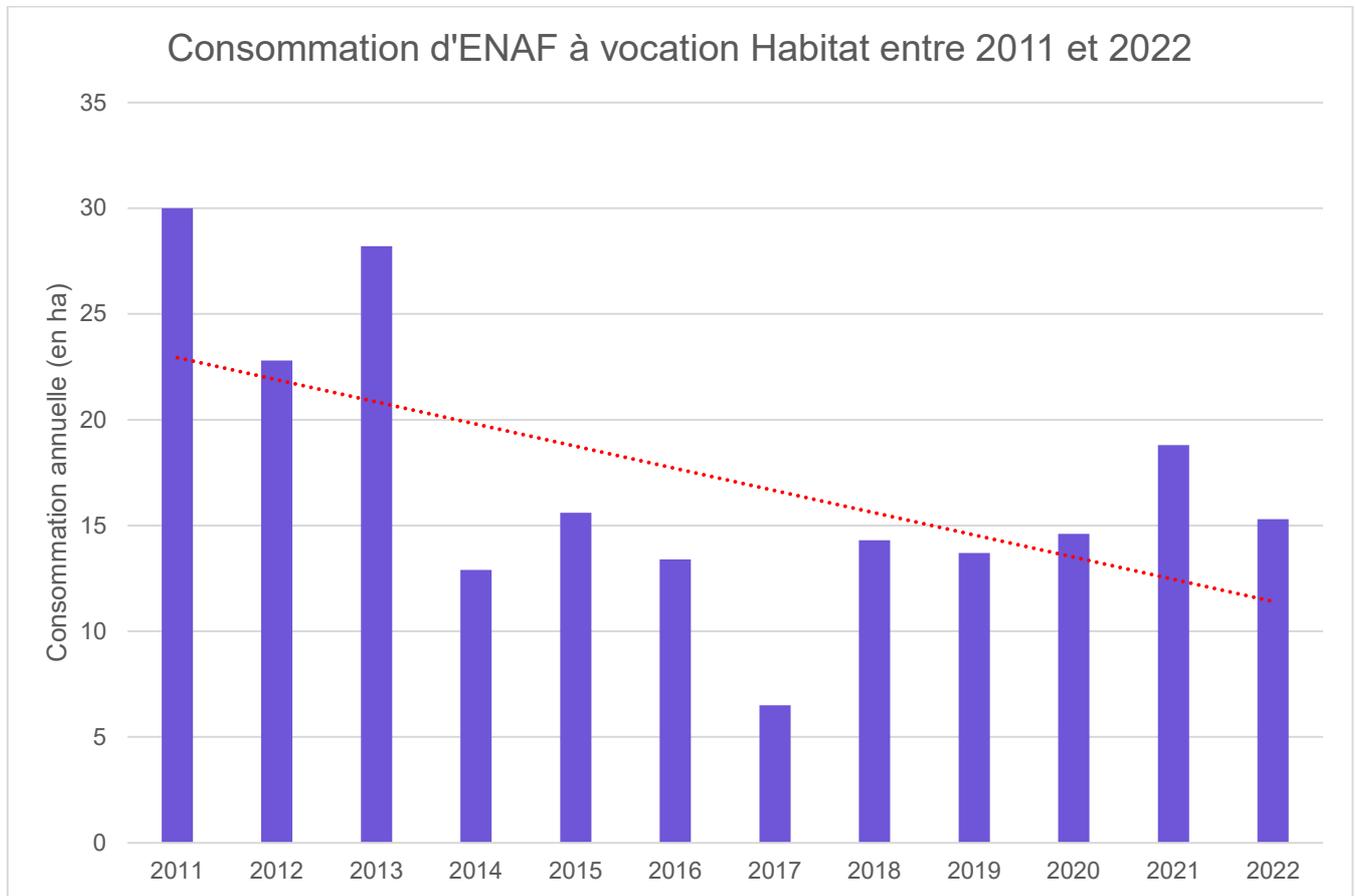
- 2011 – Jussac – 26 ha (non renseignés) liés au parc PV de La montagne
- 2015 – Aurillac – 6 ha (activité) lié au parc PV de l'aéroport et 24 ha (activité) liés au parc PV du Croizet
- 2015 – Marmanhac – 24 ha (non renseigné) lié au parc PV de la Montagne d'entre deux rieu.

On observe également que sur les années 2019 et 2021, les consommations d'ENAF pour de l'activité sont importantes. Elles s'expliquent de la manière suivante :

- 2019 – Marmanhac – 11 ha (activité) liés au parc PV de Renharès
- 2021 – Aurillac – 7 ha (activité) liés à la zone commerciale de la Sablière.

Par ailleurs, sur les années 2018-2019, on observe une consommation importante à vocation des routes (environ 7ha) ce qui correspond au commencement des travaux de déviation de la Route Nationale 122.

Enfin, si l'on prend les consommations d'ENAF à vocation d'habitat, on constate une tendance à la baisse sur la fin de la période de référence :



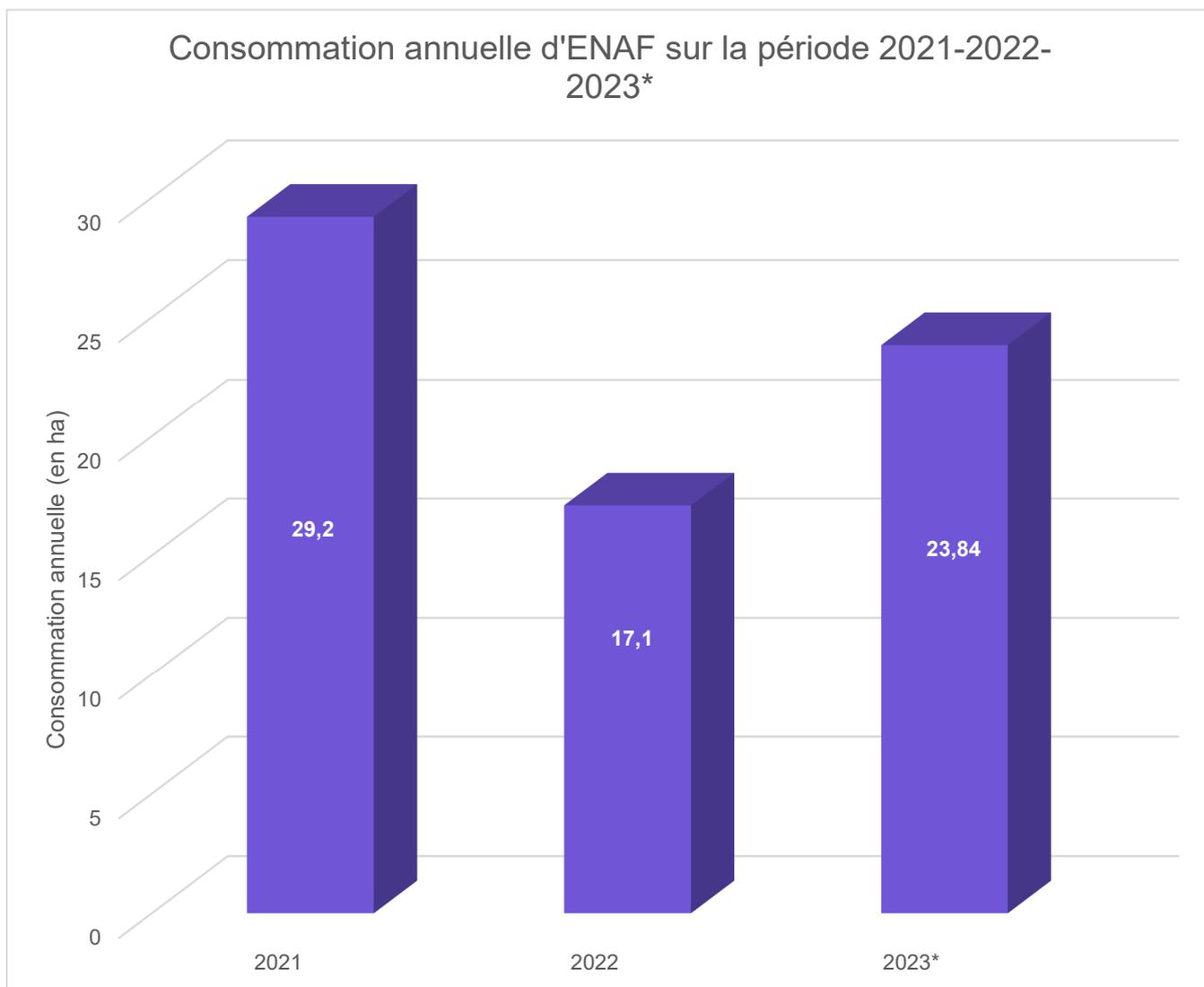
Source : Fichiers Fonciers (CEREMA)

Détail de la consommation annuelle par commune (en ha)

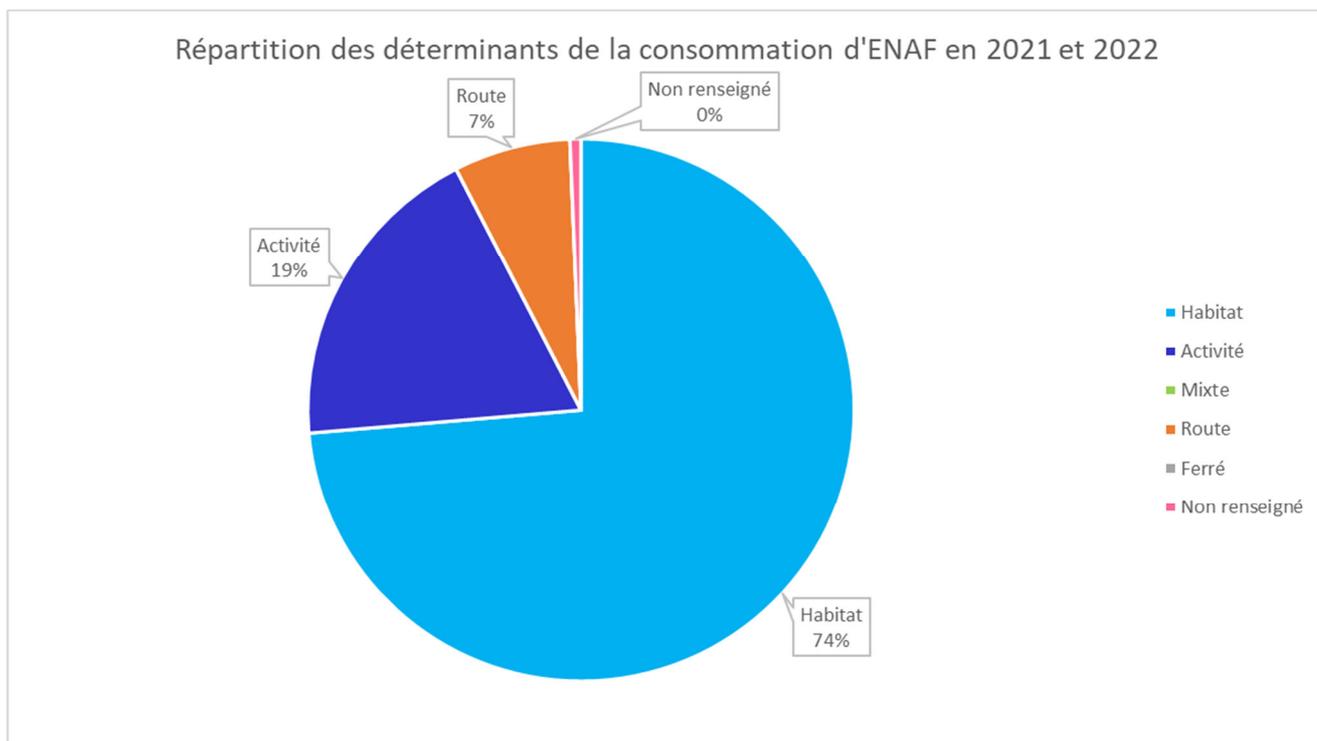
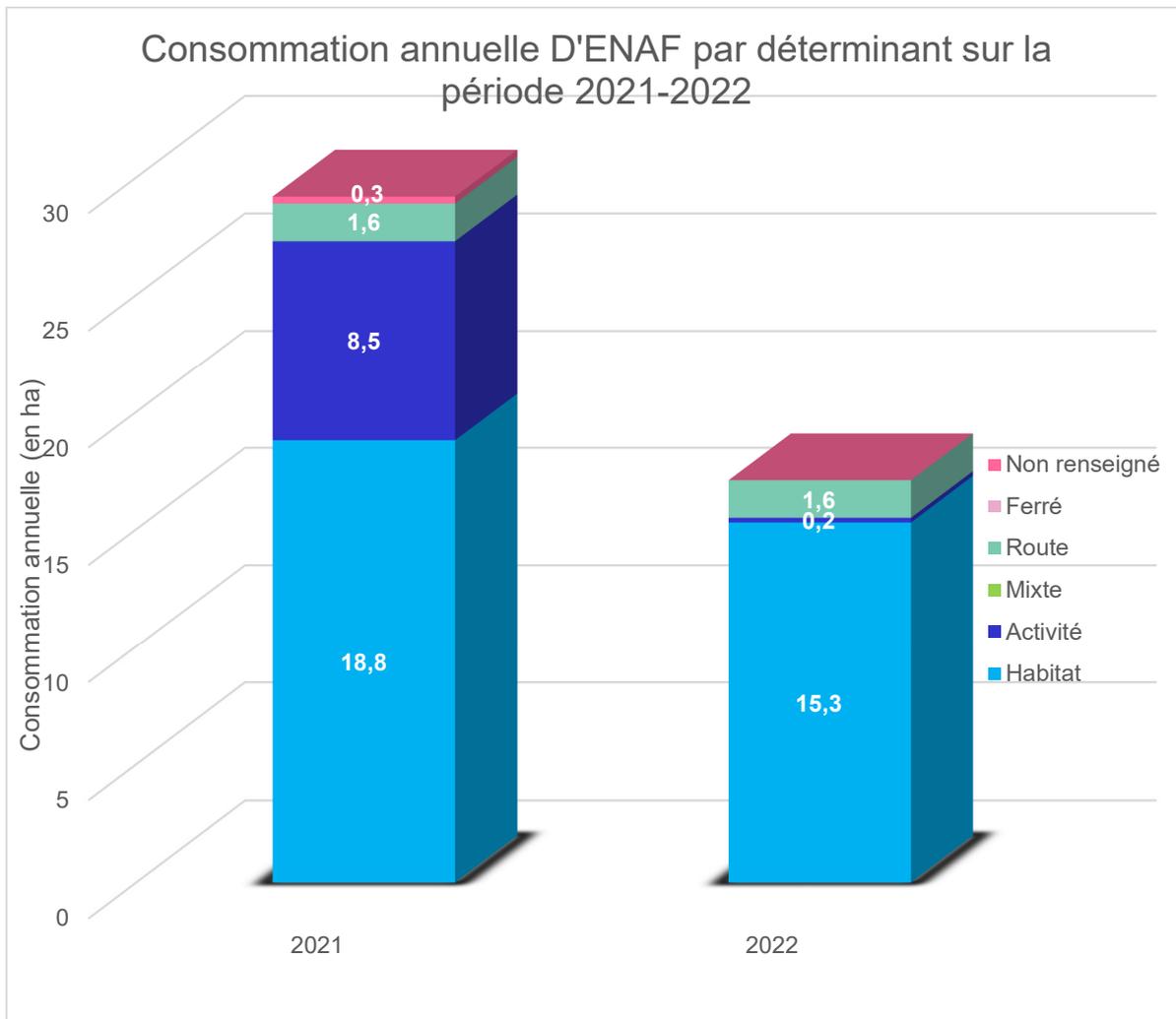
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Arpajon-sur-Cère	2.7	2.7	7.1	3.4	3.8	1.0	1.1	5.6	2.2	5.0	4.4	3.1	42.1
Aurillac	17.2	0.1	1.7	1.2	31.0	0.5	0.4	7.4	2.0	0.3	8.4	1.4	71.8
Ayrens	0.5	1.1	3.7	0.2	0.0	0.3	0.0	0.2	0.1	0.2	0.1	0.4	6.8
Carlat	0.3	0.2	0.3	0.4	0.1	0.2	0.4	0.2	0.0	0.3	0.3	0.5	3.2
Crandelles	0.2	0.5	3.8	0.9	0.3	0.6	0.1	0.2	0.6	0.8	0.5	0.2	9.0
Giou-de-Mamou	1.2	0.8	0.3	1.5	0.1	0.3	0.2	0.0	0.0	0.1	1.5	0.2	5.9
Jussac	30.5	0.3	2.7	0.5	3.4	4.2	0.2	1.2	2.2	1.0	1.4	0.6	48.1
Labrousse	0.8	0.3	1.3	0.2	0.3	0.4	0.6	0.1	0.4	0.1	0.4	0.2	5.2

Lacapelle-Viescamp	4.6	0.5	2.9	1.3	0.4	0.2	0.2	0.5	0.1	0.0	0.2	0.0	10.9
Laroquevieille	0.1	0.4	0.2	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.0	1.2
Lascelle	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.5
Mandailles-Saint-Julien	0.1	0.6	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.6	0.2	1.7
Marmanhac	2.6	0.3	0.0	0.0	24.3	0.3	0.2	0.2	10.7	0.4	0.1	0.0	39.1
Naucelles	1.1	4.5	0.2	0.1	0.2	1.9	0.5	0.7	2.8	0.9	2.7	5.2	20.9
Reilhac	0.5	4.2	0.6	0.1	0.3	0.5	0.1	0.2	0.4	0.2	1.3	0.6	8.9
Saint-Cirgues-de-Jordanne	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Saint-Paul-des-Landes	1.6	0.8	0.1	1.1	1.8	0.2	0.7	1.0	0.6	0.5	1.1	0.8	10.3
Saint-Simon	1.6	1.8	0.1	0.7	0.2	0.2	0.6	0.4	0.6	1.3	0.6	0.2	8.2
Sansac-de-Marmiesse	3.5	1.9	2.3	0.1	3.2	0.1	0.1	0.5	2.0	0.0	0.4	0.7	14.7
Teissières-de-Cornet	0.4	1.7	3.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.8	0.4	0.4	0.6	7.8
Velzic	0.2	0.4	0.8	0.0	0.1	0.6	0.0	0.2	0.0	0.0	0.3	0.1	2.8
Vézac	0.9	1.6	0.1	1.9	0.4	0.2	0.5	1.3	4.6	2.4	0.9	0.0	14.9
Vezels-Roussy	0.2	0.8	0.0	0.0	0.1	0.5	0.1	0.4	0.0	0.1	0.2	0.0	2.4
Yolet	0.3	0.5	0.3	0.5	0.5	0.2	0.2	0.4	0.7	0.0	0.0	0.0	3.7
Ytrac	6.5	2.2	3.0	2.7	6.0	2.2	0.8	0.8	1.7	4.3	3.1	2.1	35.3
Total	78.0	28.4	34.6	17.2	76.4	14.8	7.1	22.1	32.4	18.3	29.2	17.1	375.8

2.2 Focus sur la période triennale 2021-2022-2023



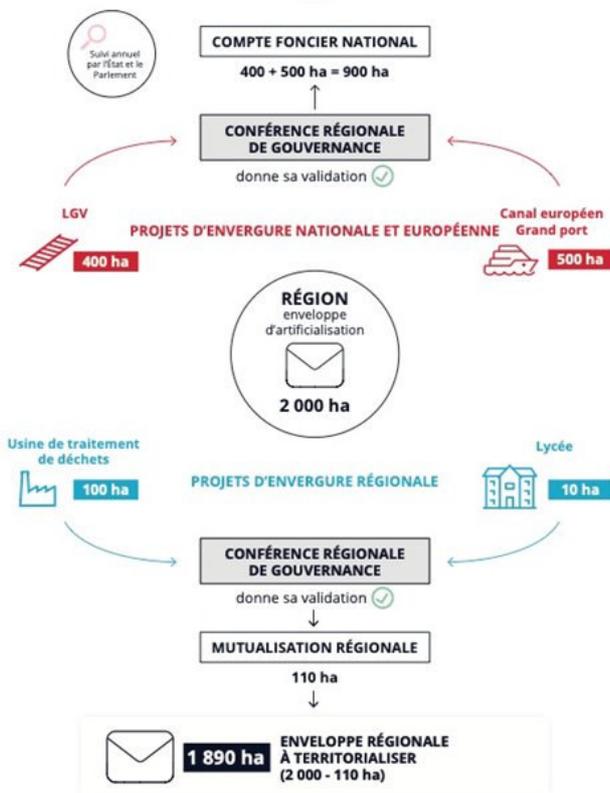
Source : Fichiers fonciers (CEREMA) - *extrapolation pour l'année 2023 basée sur la consommation moyenne sur la période 2018-2022



Source : Fichiers fonciers (CEREMA)

2.3 Quelle trajectoire ZAN en 2031 pour le territoire ?

Selon les données du portail de l'artificialisation des sols, la consommation d'ENAF sur la période de référence 2011-2021 s'élève à 329.4 ha sur le territoire de la CABA. Les orientations du SRADDET n'étant pas encore définies, il a été appliqué un objectif de réduction de la consommation des ENAF sur la période 2021-2031 de 50% par rapport à la période de référence.

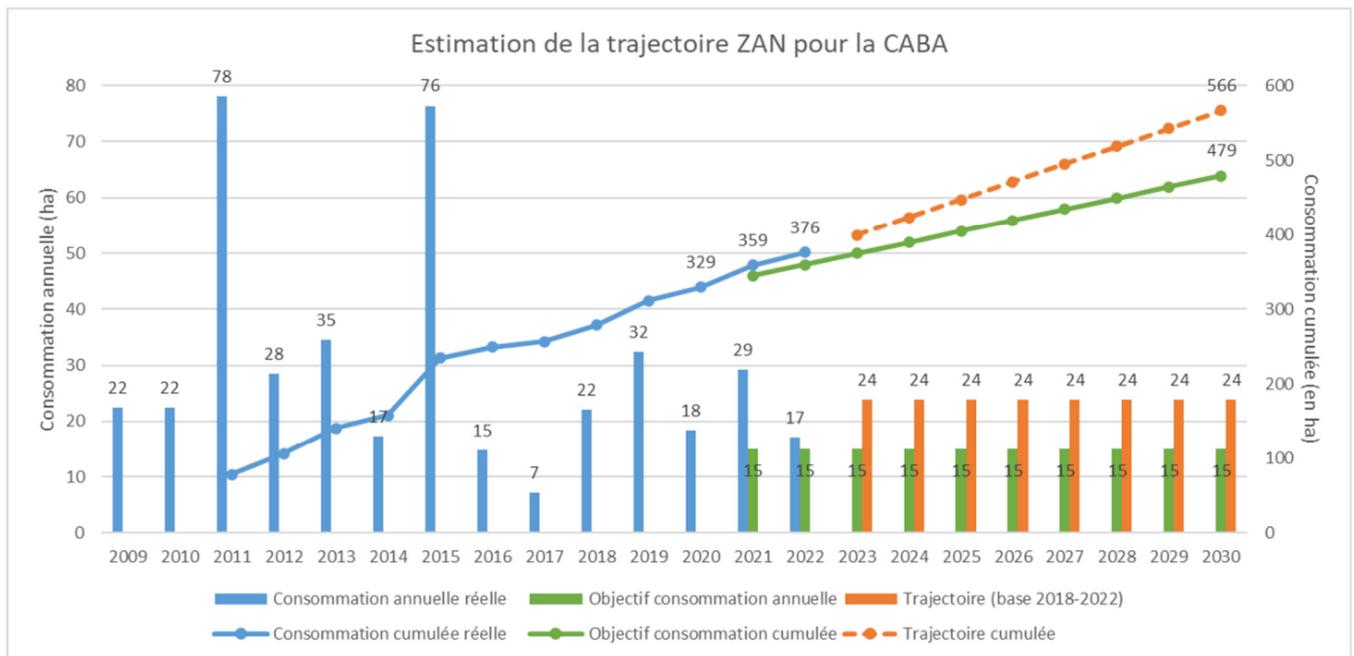


* Si l'on intègre la prise en compte des projets d'envergure européenne, nationale et régionale, il faudrait plutôt s'attendre à un objectif plus proche de -55% que de -50%.

⇒ Soit 148 ha pour le territoire de la CABA (14,8 ha/an)

Pour établir la trajectoire ZAN du territoire à l'horizon 2031, l'extrapolation réalisée sur l'année 2023 basée sur la moyenne de consommation d'ENAF annuelle observée sur la période 2018-2022 a été reportée de manière identique sur les années 2024 à 2030.

Le graphique ci-après illustre la consommation réelle (en bleue), la consommation projetée (en orange) et la consommation de référence pour respecter la trajectoire ZAN (en vert).

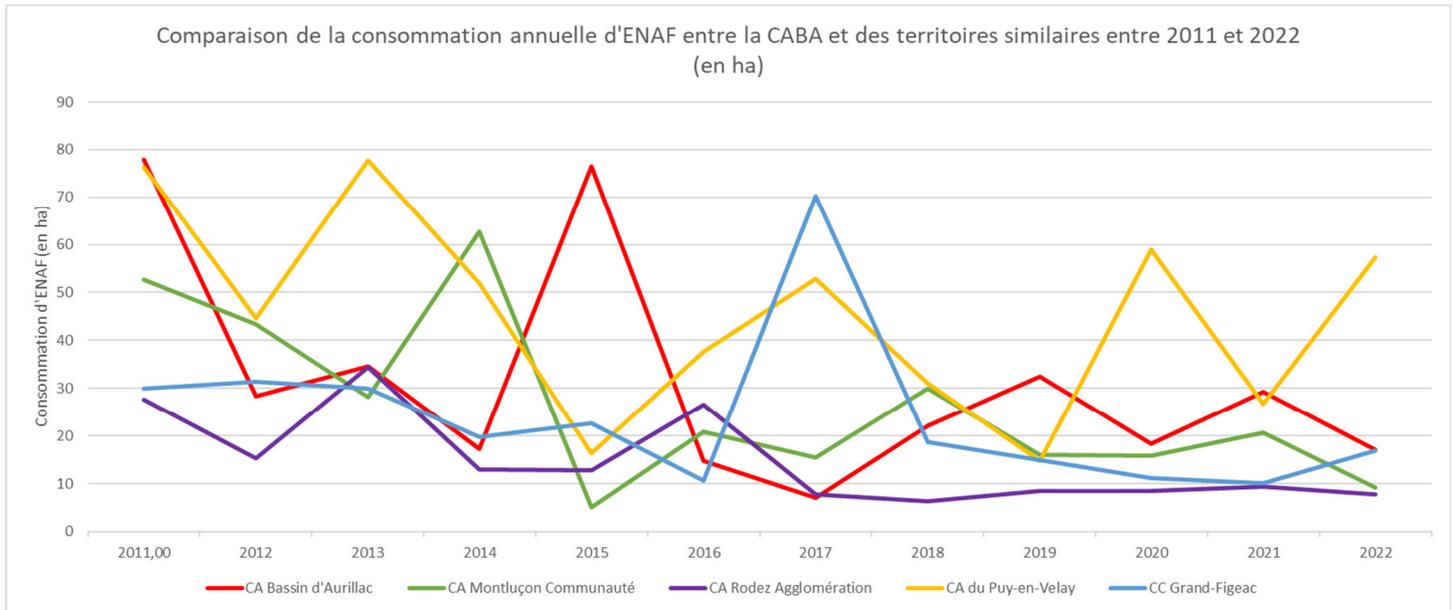


Sans modification de la tendance observée depuis 2018, et dans l'hypothèse d'un objectif fixé par le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et de l'Égalité des Territoires) et décliné au niveau du SCOT BACC (Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin d'Aurillac de la Chataigneraie et du Carladès) d'une réduction de la consommation des ENAF de l'ordre de 55% sur la période 2021-2031, l'objectif pourrait être atteint dès le second semestre 2026.

Annexe 1 : Comparaison avec les territoires voisins

Consommation annuelle des territoires voisins

Mon Diagnostic Artificialisation permet de comparer le territoire de la CABA avec les territoires voisins de même niveau administratif.

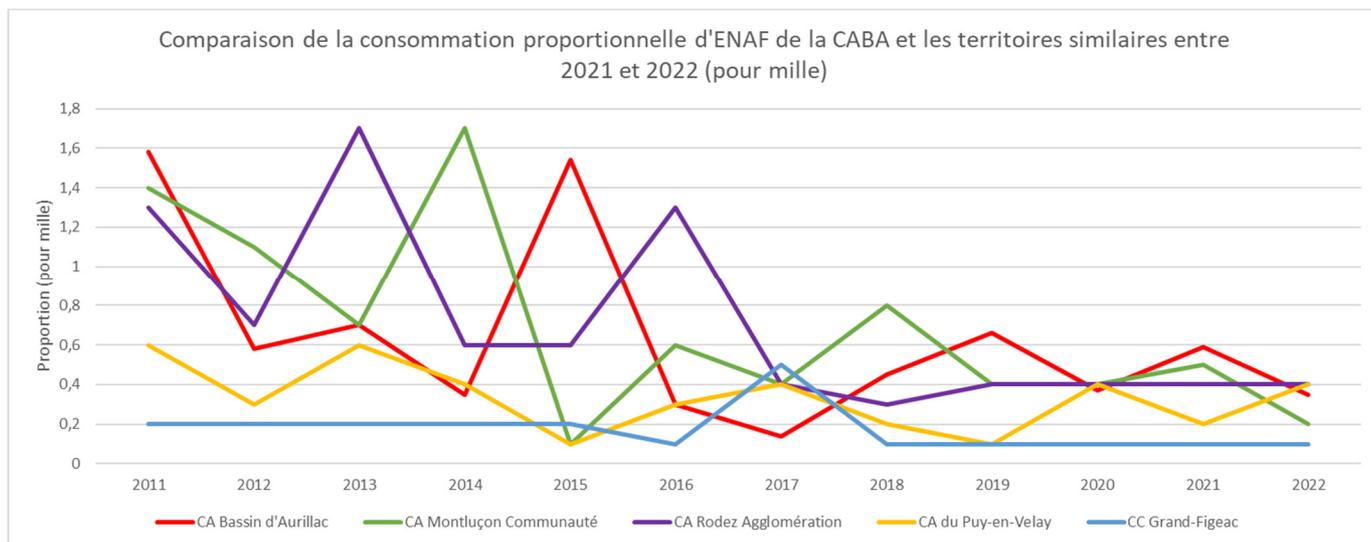


Source : Fichiers fonciers (CEREMA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
CA Montluçon Communauté	52.6	43.3	28.2	62.7	5.1	20.8	15.5	30.0	16.0	15.8	20.6	9.1	319.7
CA Rodez Agglomération	27.6	15.3	34.5	12.9	12.7	26.5	7.8	6.4	8.4	8.5	9.3	7.7	177.6
CA du Puy-en-Velay	76.3	44.7	77.8	52.0	16.3	37.6	52.8	31.0	14.7	59.0	26.8	57.4	546.4
CC Grand-Figeac	30.0	31.4	29.9	19.7	22.6	10.7	70.2	18.7	14.9	11.1	10.1	16.9	286.2

Consommation relative à la surface

Cet indicateur permet de mesurer l'intensité de la consommation, par rapport à la superficie totale du territoire, et de se comparer avec les territoires voisins.

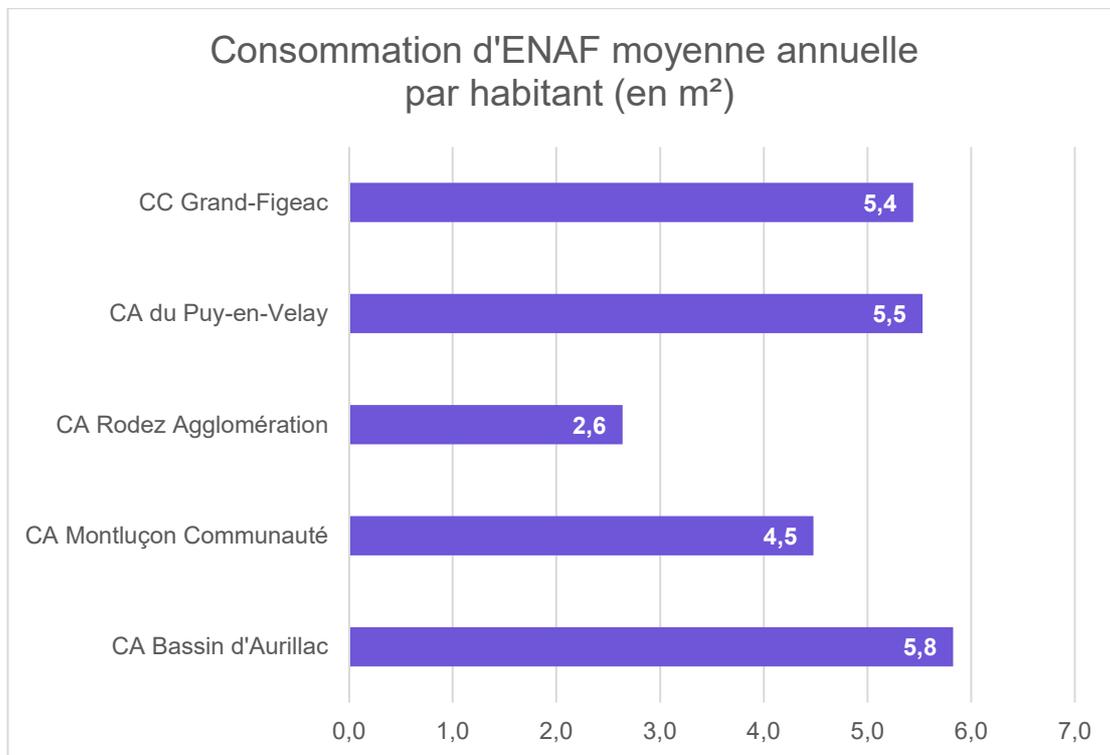


Source : Fichiers fonciers (CEREMA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
CA Montluçon Communauté	1.4	1.1	0.7	1.7	0.1	0.6	0.4	0.8	0.4	0.4	0.5	0.2	8.5
CA Rodez Agglomération	1.3	0.7	1.7	0.6	0.6	1.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	8.6
CA du Puy-en-Velay	0.6	0.3	0.6	0.4	0.1	0.3	0.4	0.2	0.1	0.4	0.2	0.4	4.1
CC Grand-Figeac	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.5	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	2.2

Consommation relative à la population

Cet indicateur permet de mesurer l'intensité de la consommation, par rapport à la population totale du territoire, et de se comparer avec les territoires voisins sur la période 2011-2022.



Source : Fichiers fonciers (CEREMA) et données INSEE

Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023

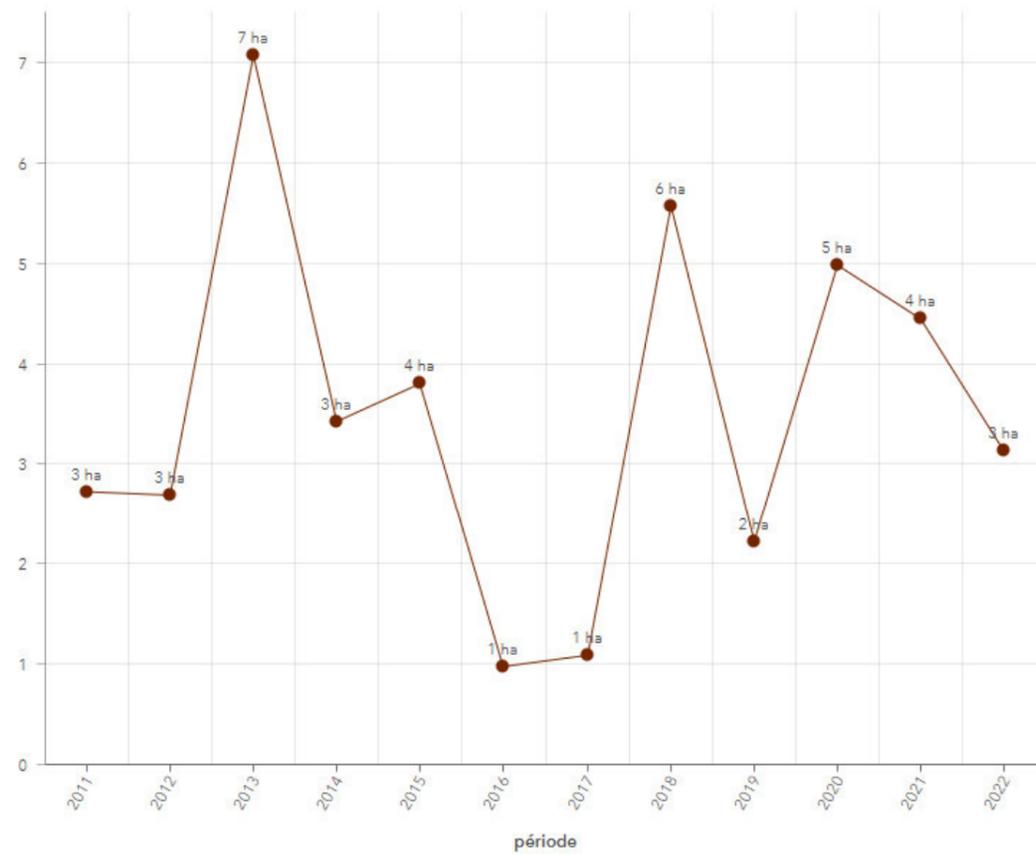
Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Départements
15 - Cantal

EPCI
CA du Bassin d'Aurillac

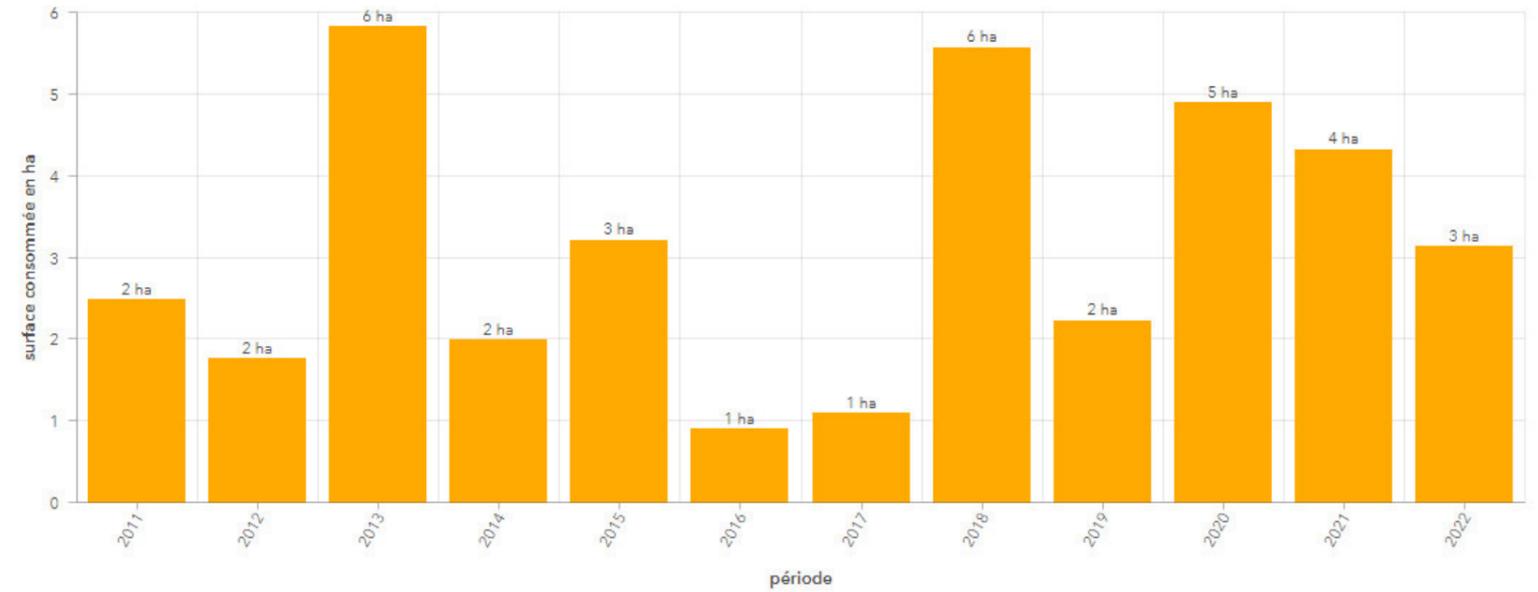
Communes
Arpajon-sur-Cère

Consommation totale* (en hectares) entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

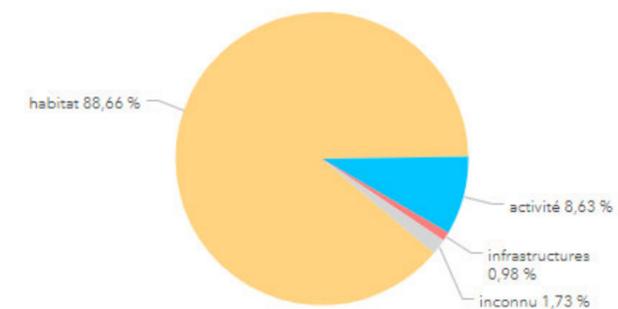
Consommation d'espace NAF (en ha) à destination d'habitat entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

habitat activité mixte Infrastructures inconnu

Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023



Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023

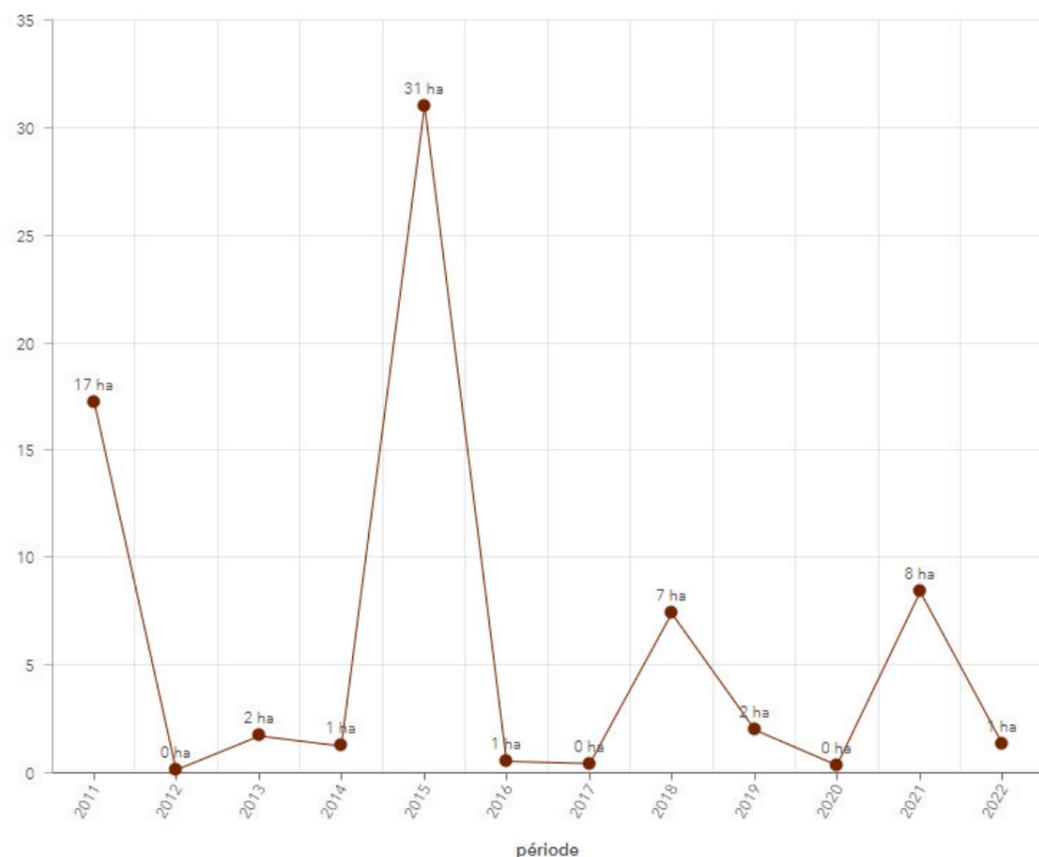
Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Départements
15 - Cantal

EPCI
CA du Bassin d'Aurillac

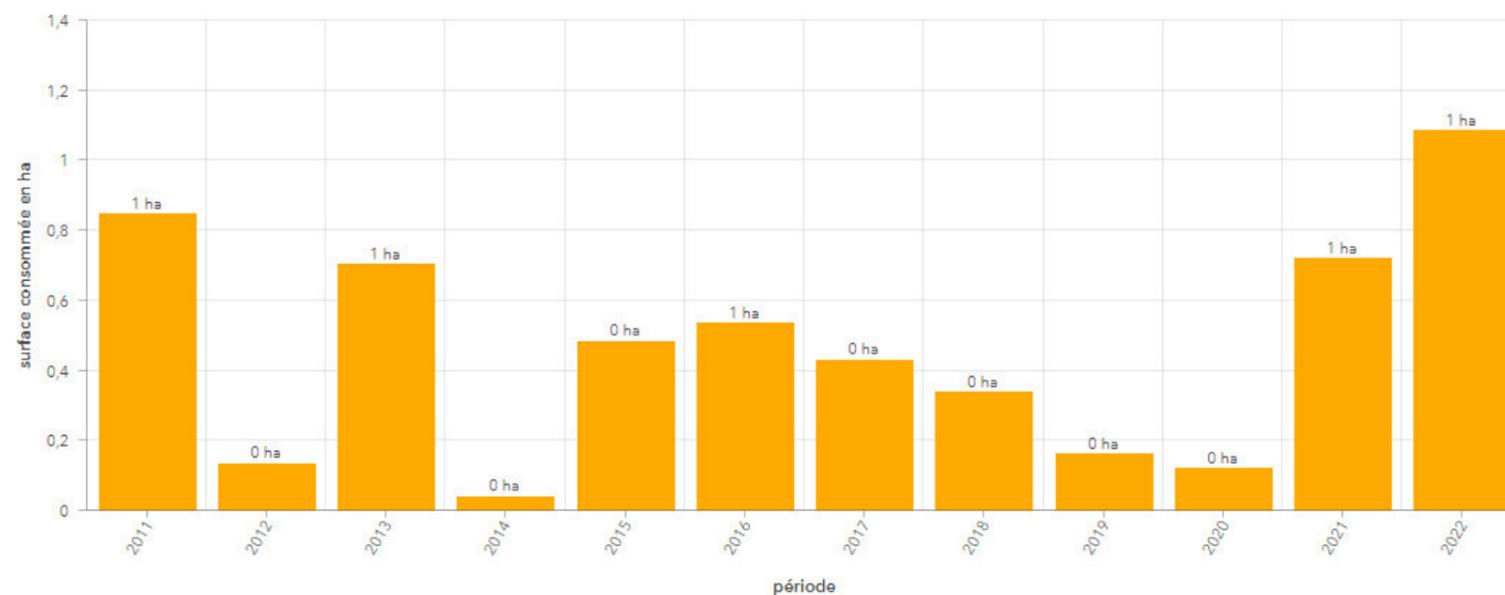
Communes
Aurillac

Consommation totale* (en hectares) entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

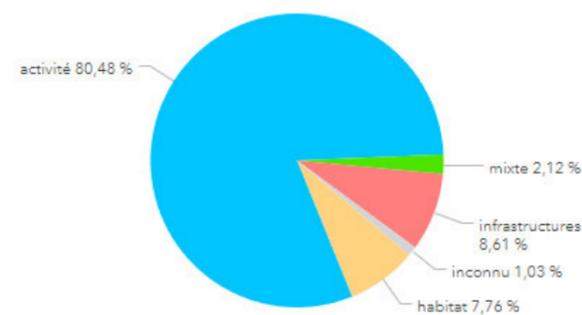
Consommation d'espace NAF (en ha) à destination d'habitat entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

habitat activité mixte Infrastructures inconnu

Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023



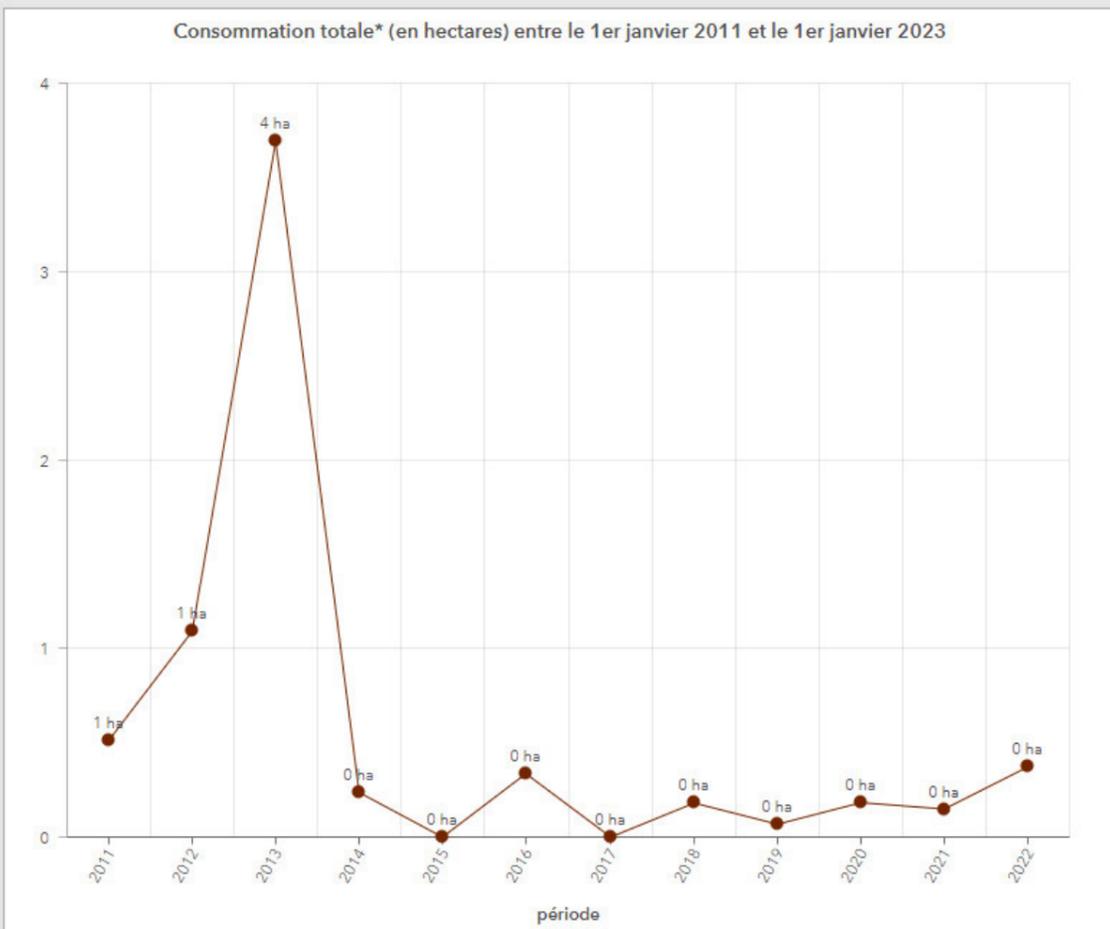
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023



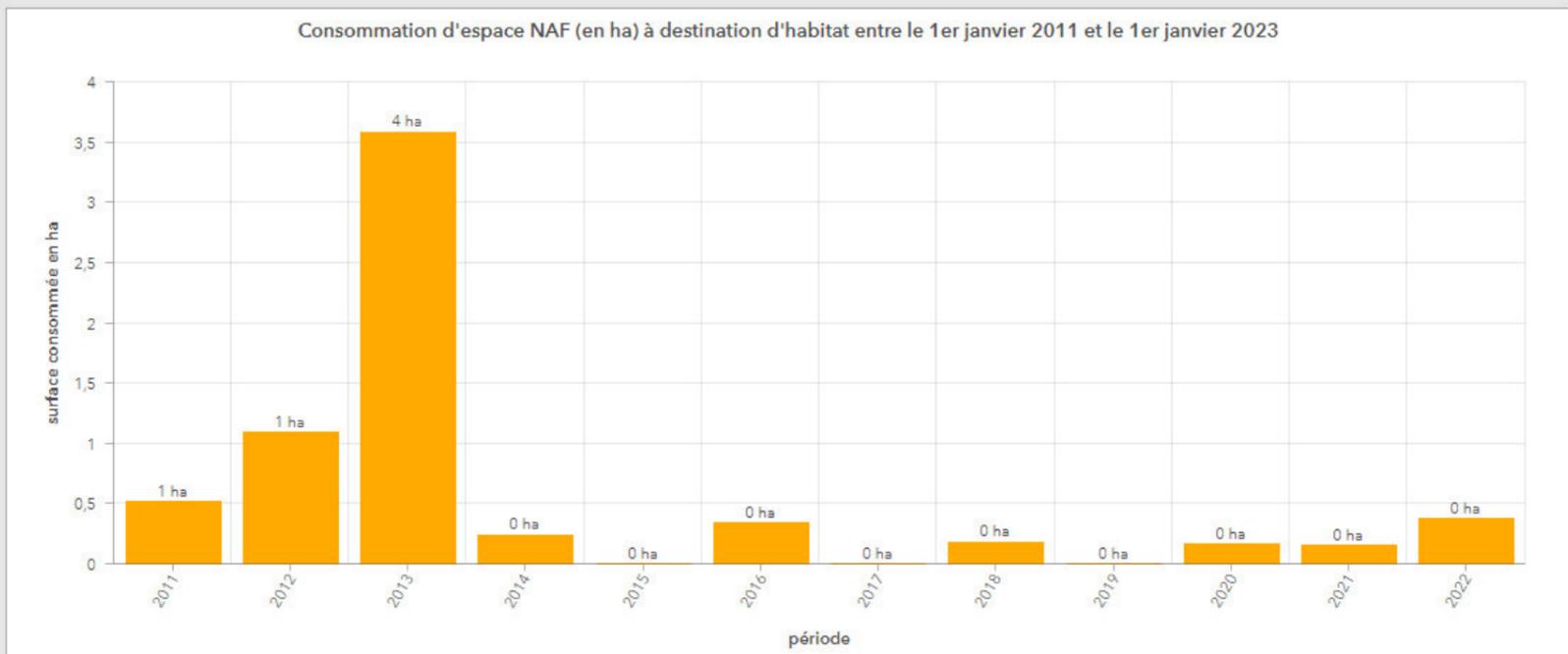
Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

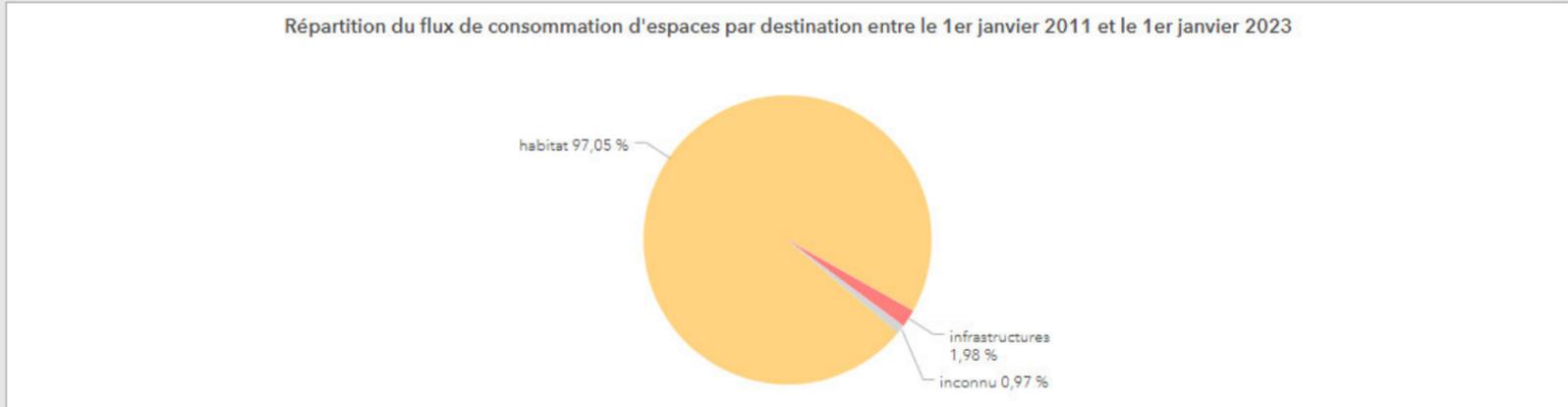


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

GOUVERNEMENT
 Liberté
 Egalité
 Fraternité

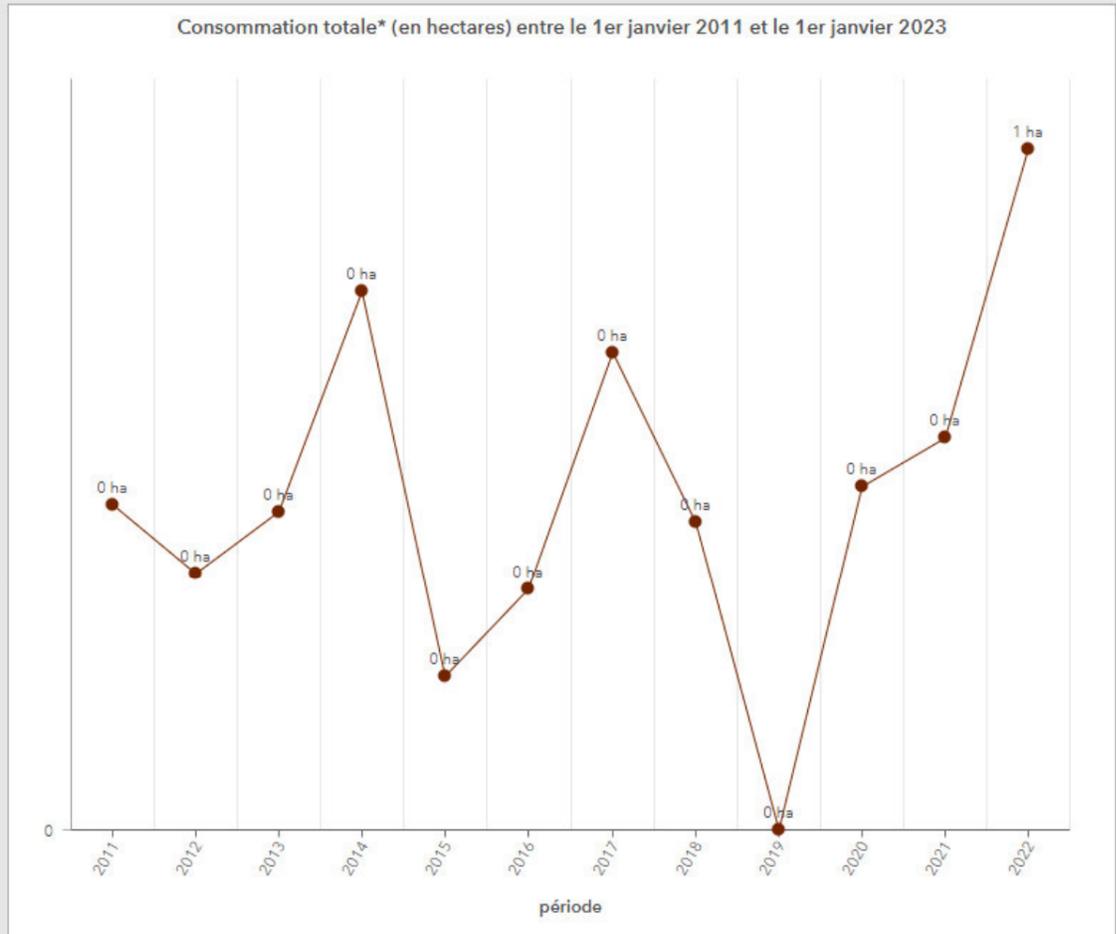
Cerema
 CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

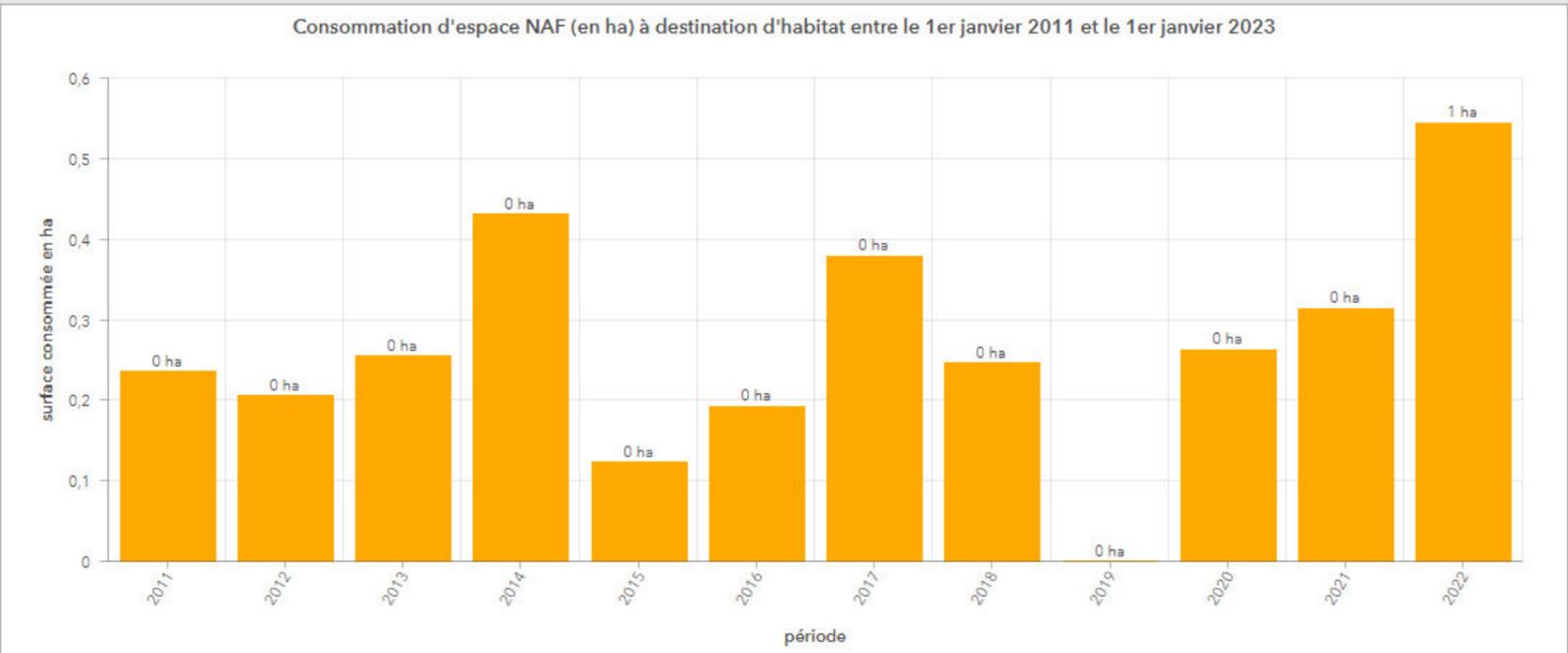
Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Départements 15 - Cantal	EPCI CA du Bassin d'Aurillac	Communes Carlat
--	---------------------------------------	------------------------------------	--	---------------------------

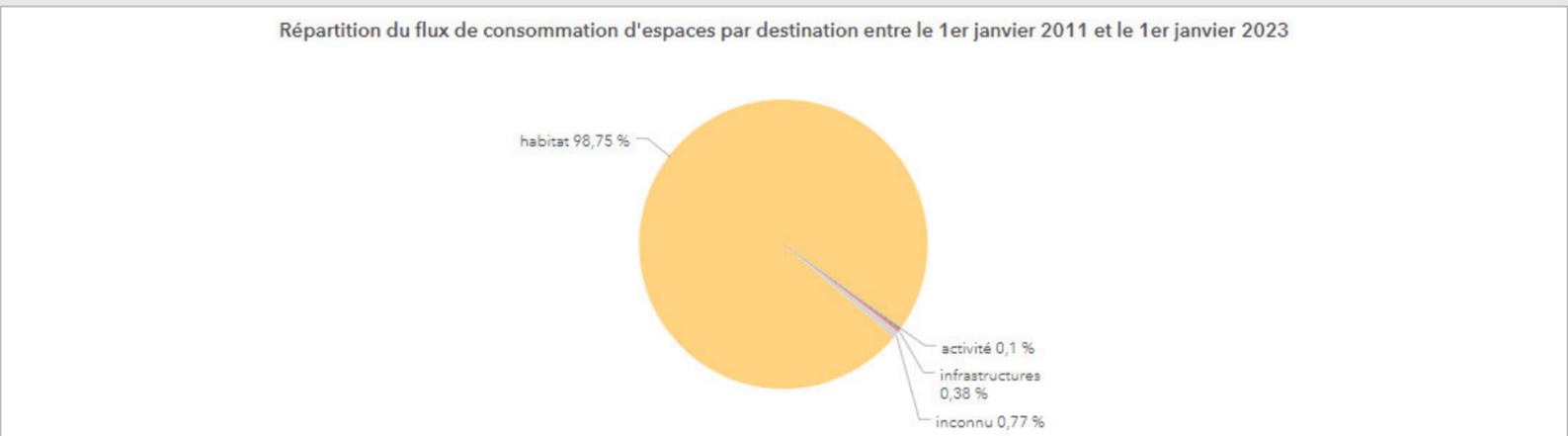


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu

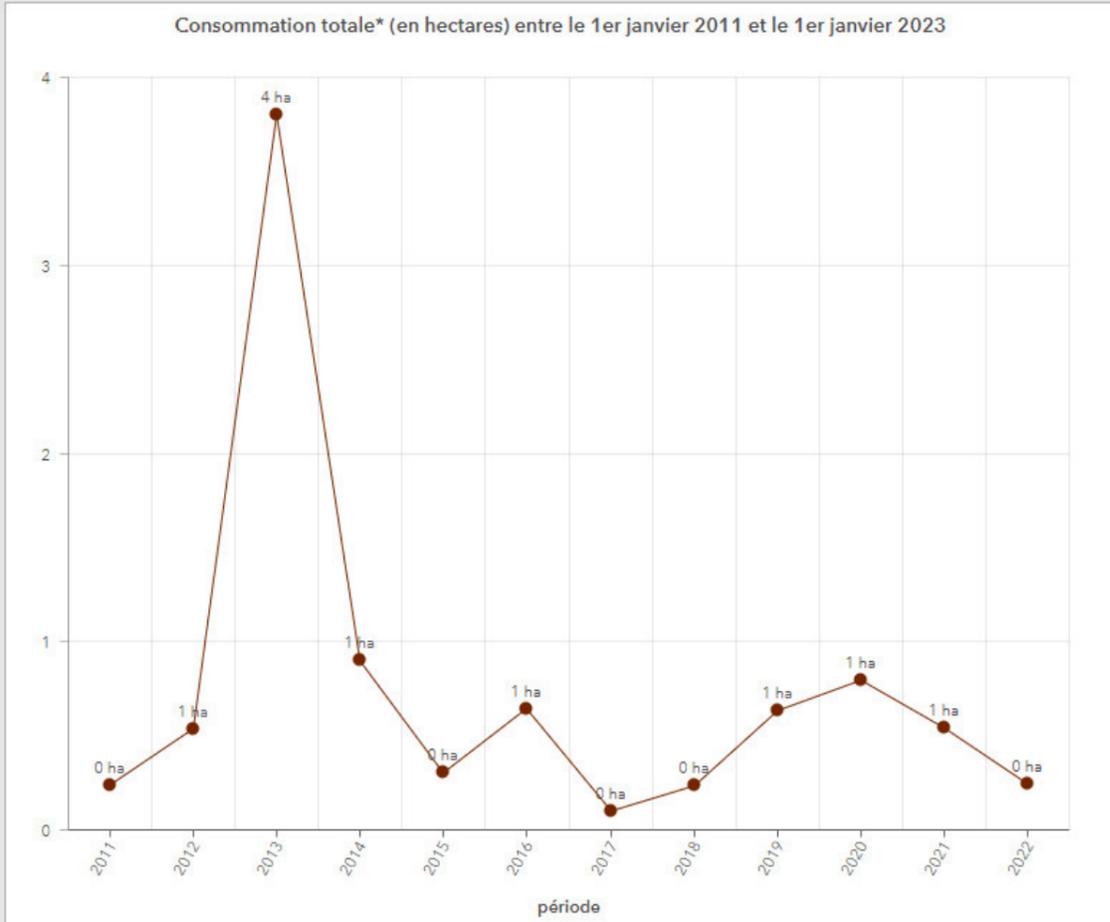


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

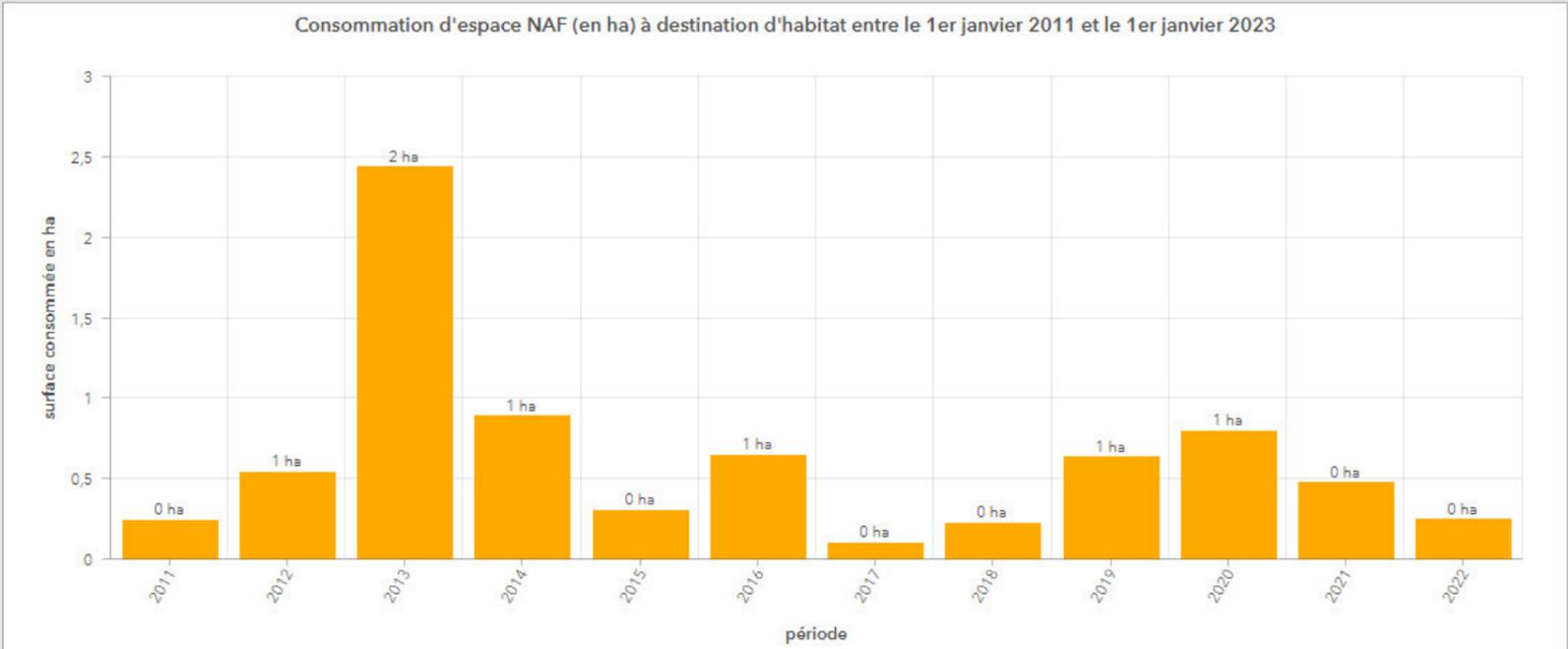
Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

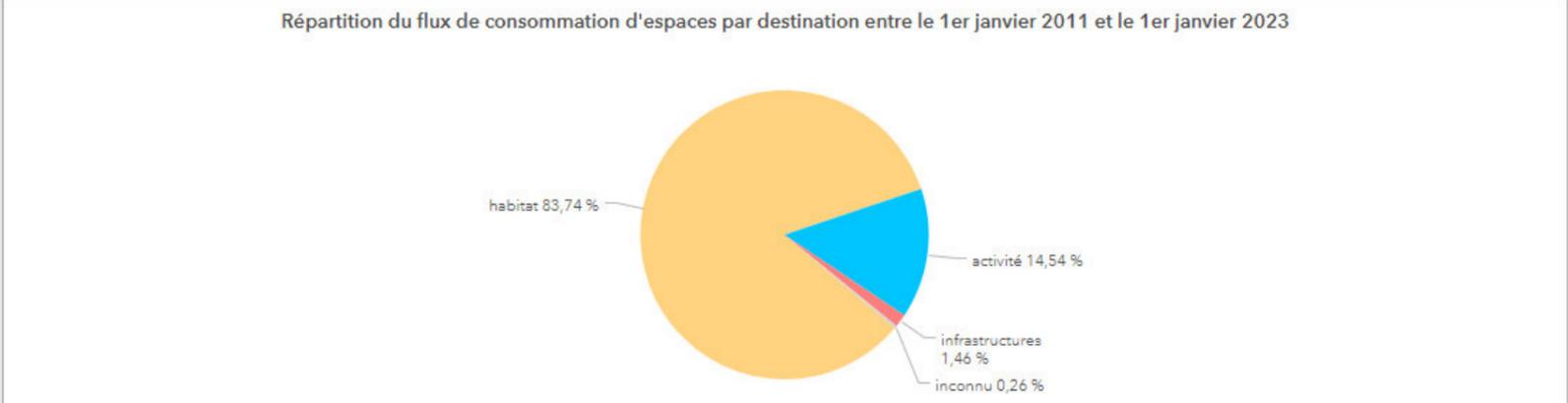


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

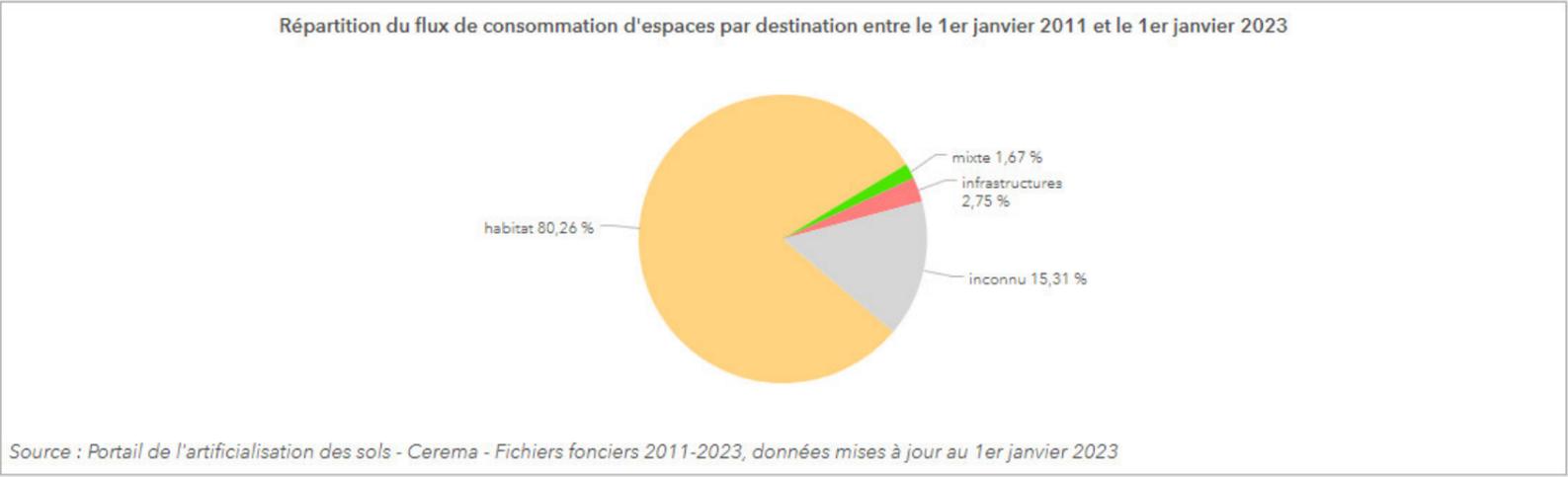
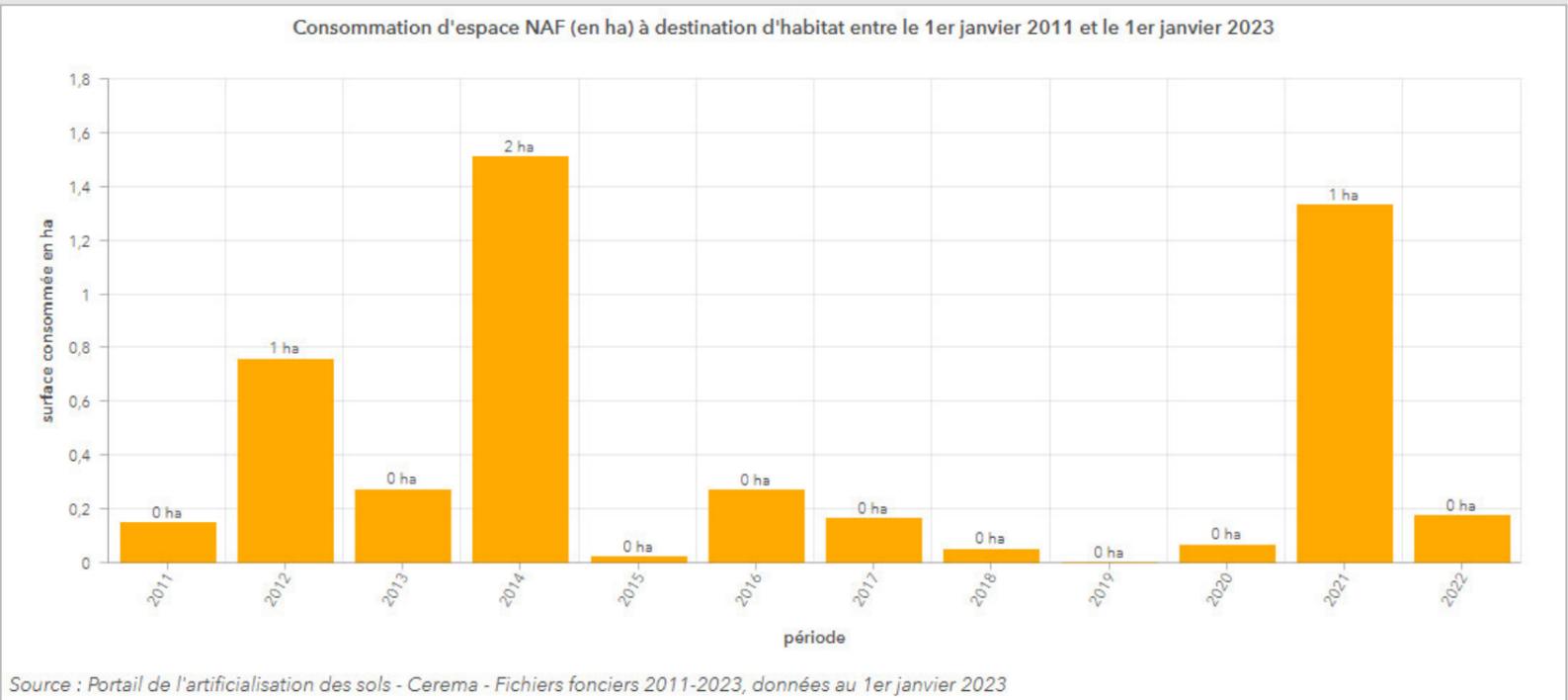
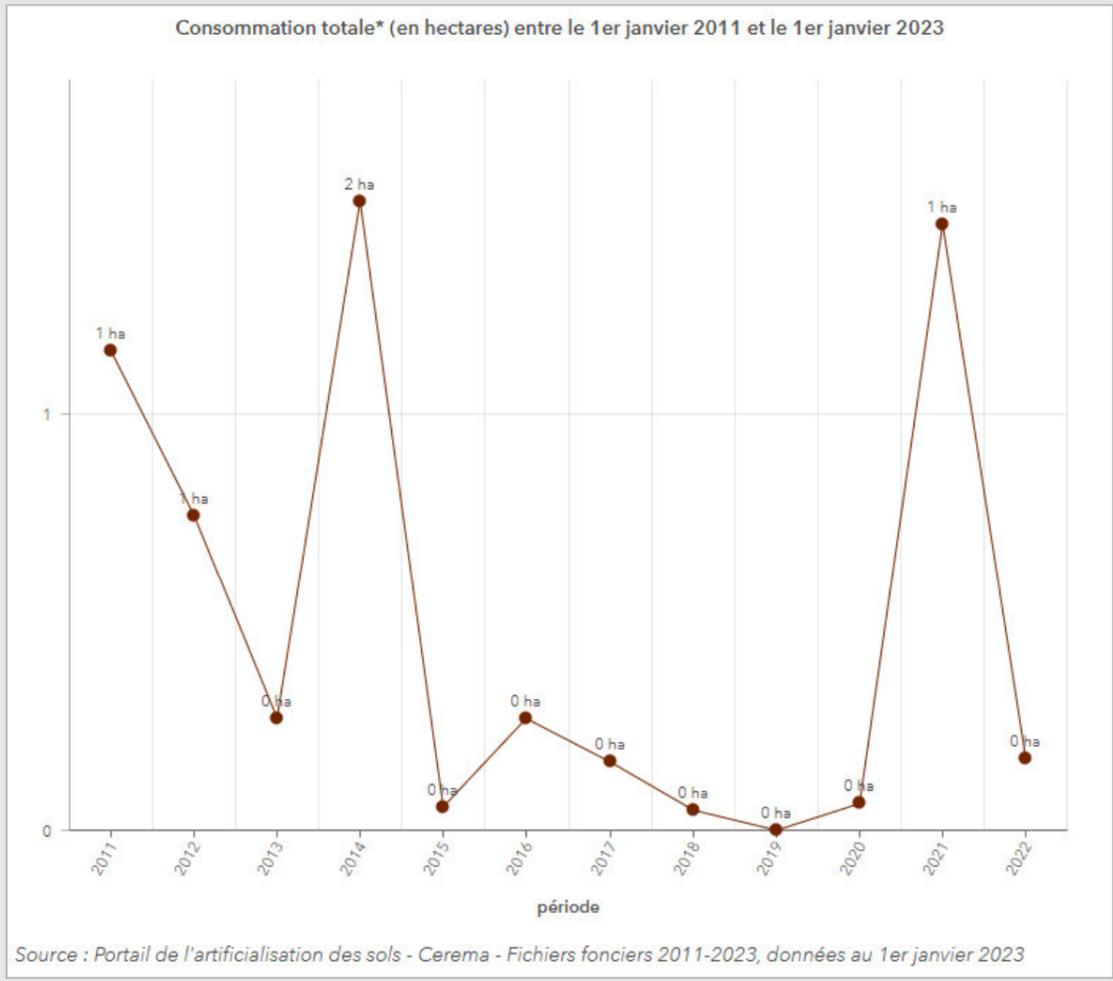
GOUVERNEMENT
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

Cerema
 CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

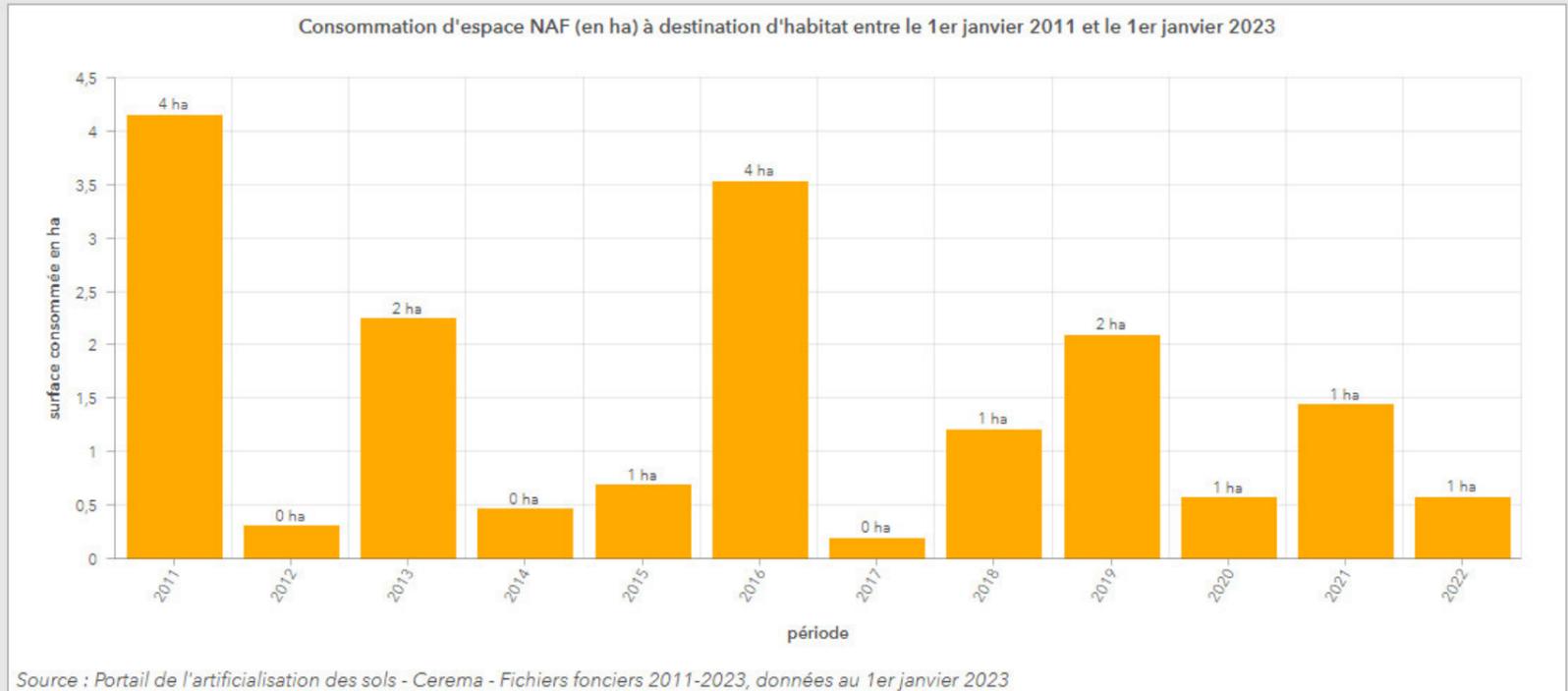
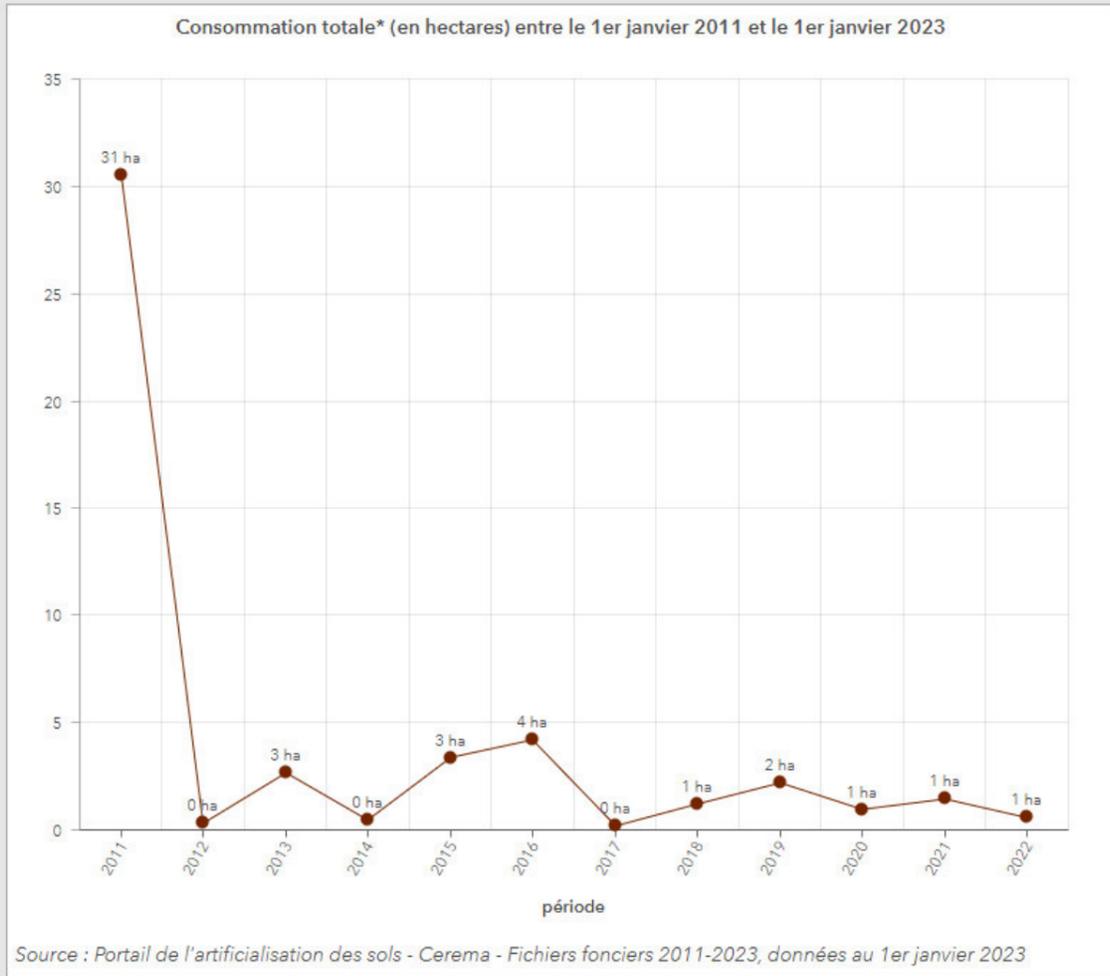


Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en [téléchargement libre](#).

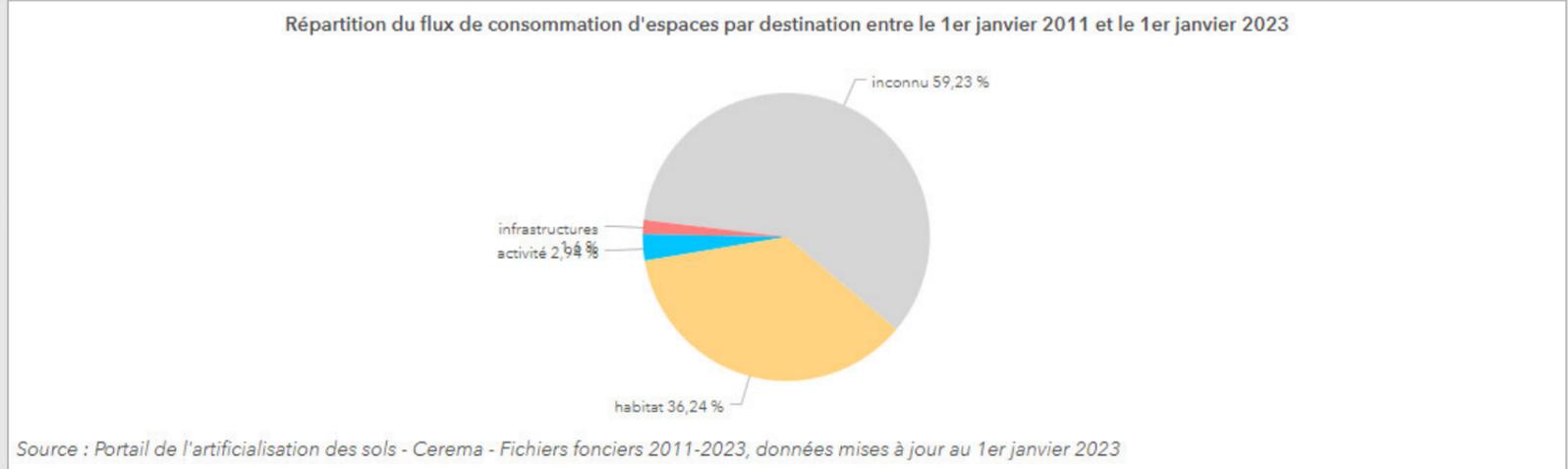
Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Départements 15 - Cantal	EPCI CA du Bassin d'Aurillac	Communes Jussac
--	---------------------------------------	------------------------------------	--	---------------------------

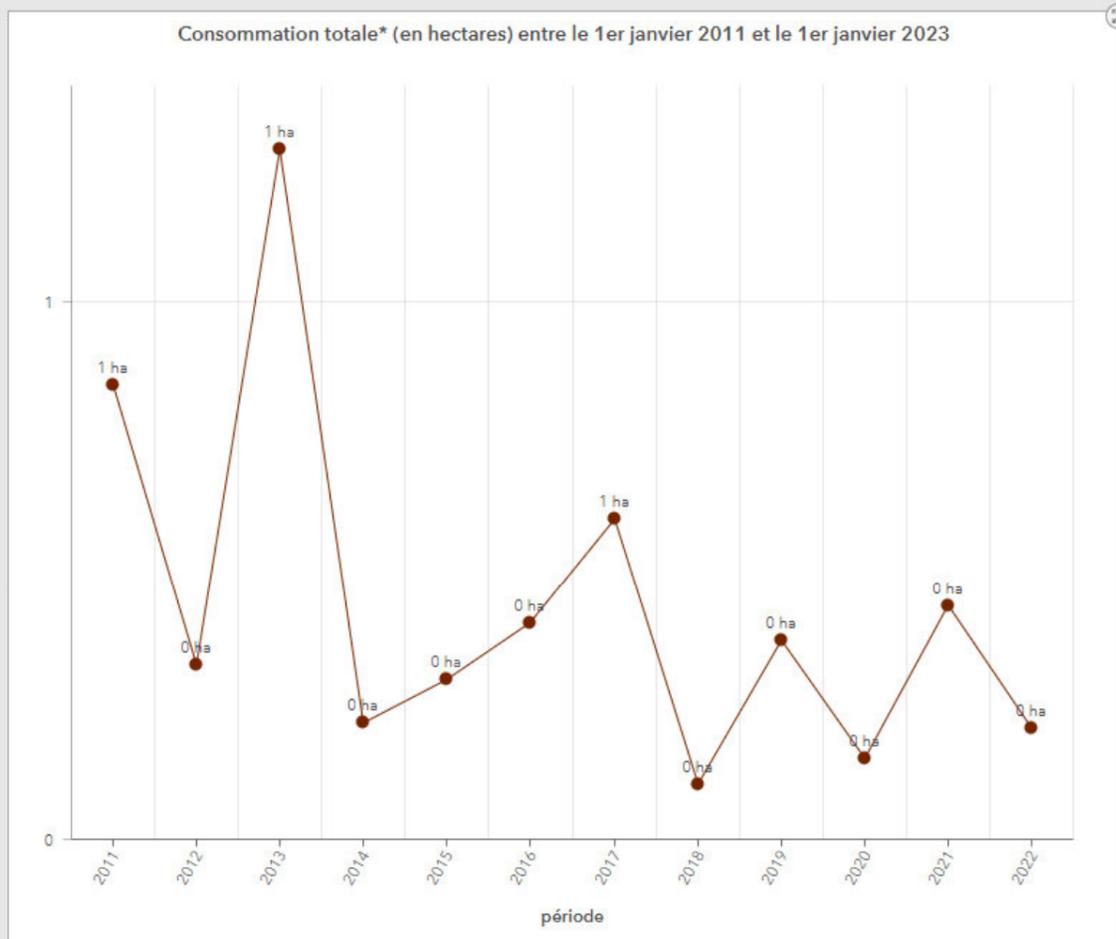


habitat activité mixte Infrastructures inconnu

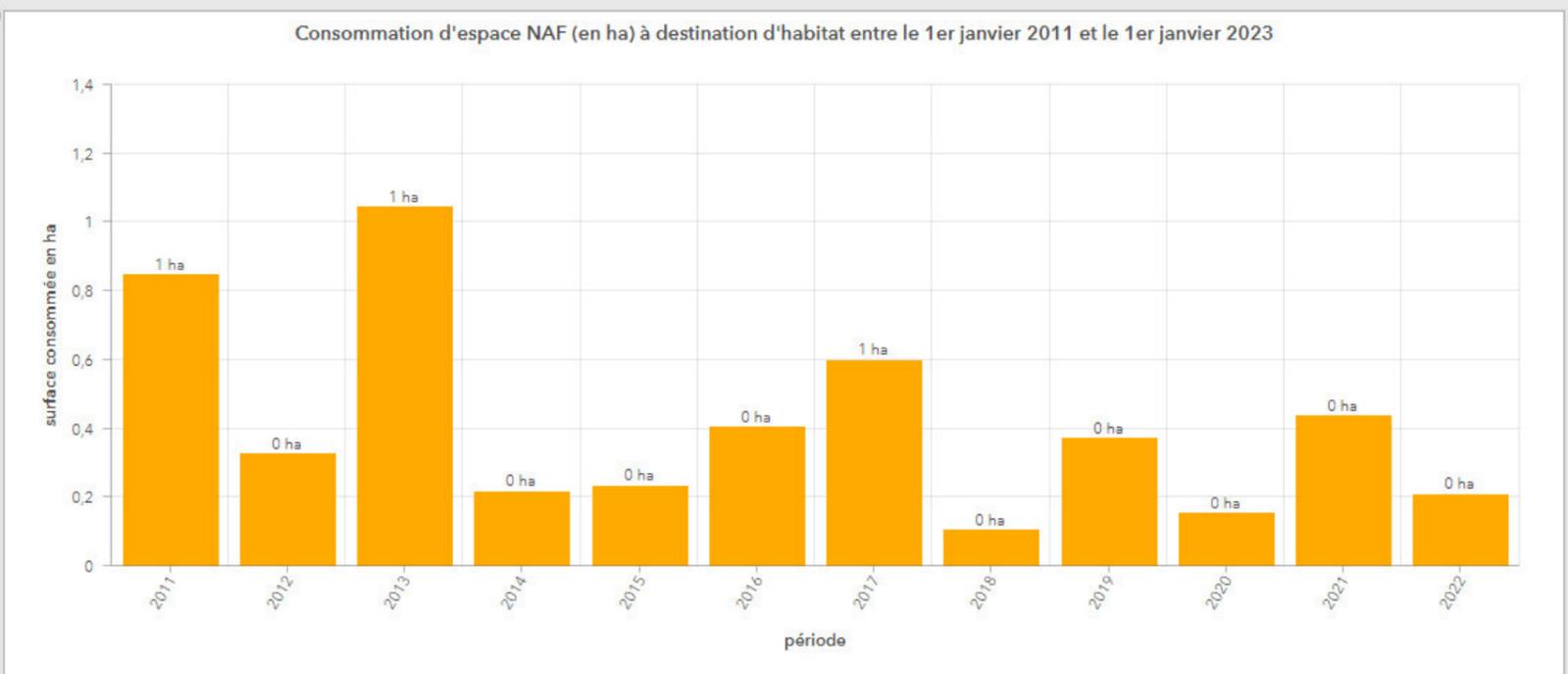


Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Départements 15 - Cantal	EPCI CA du Bassin d'Aurillac	Communes Labrousse
--	---------------------------------------	------------------------------------	--	------------------------------

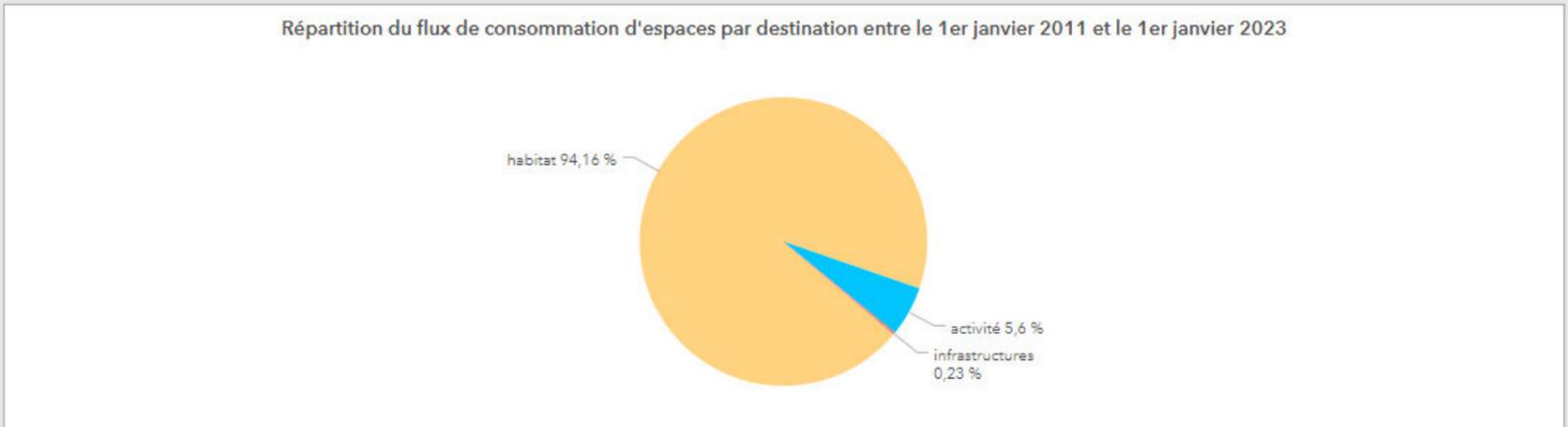


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu

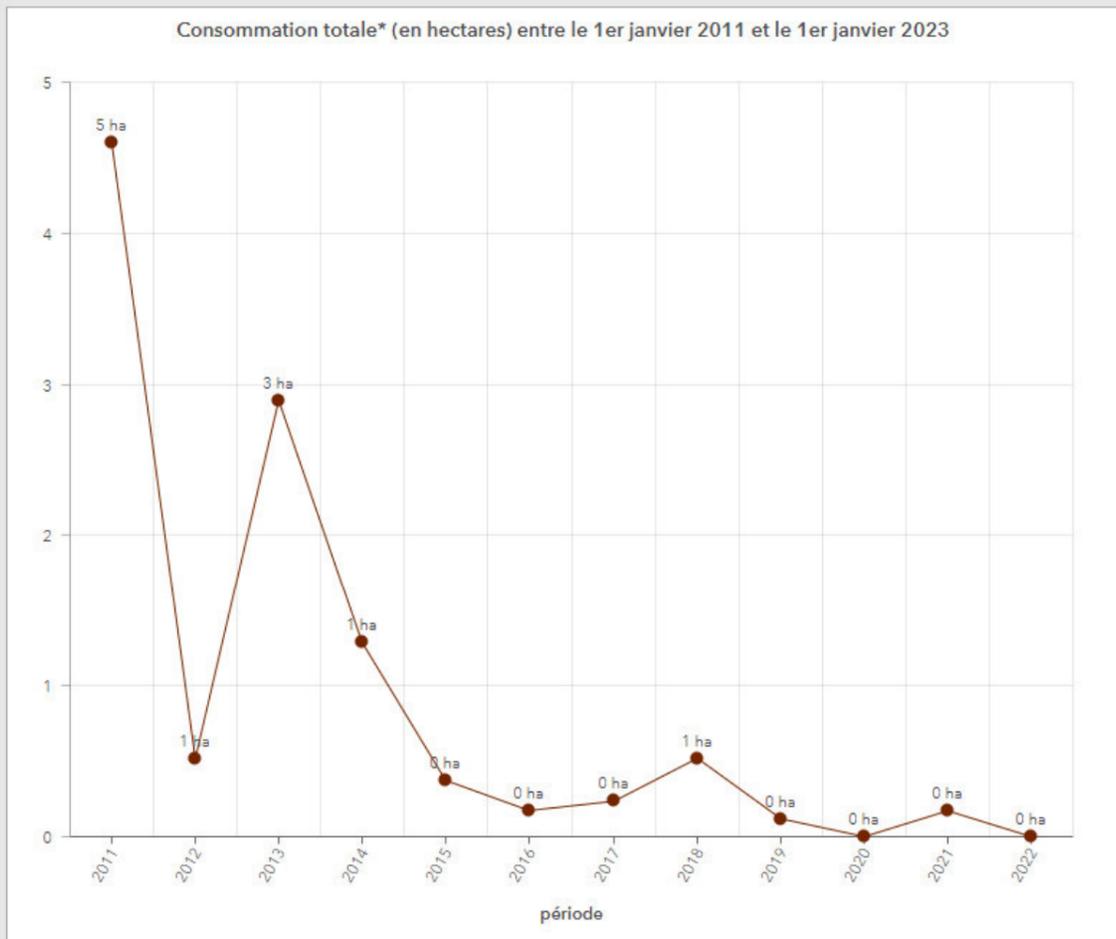


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

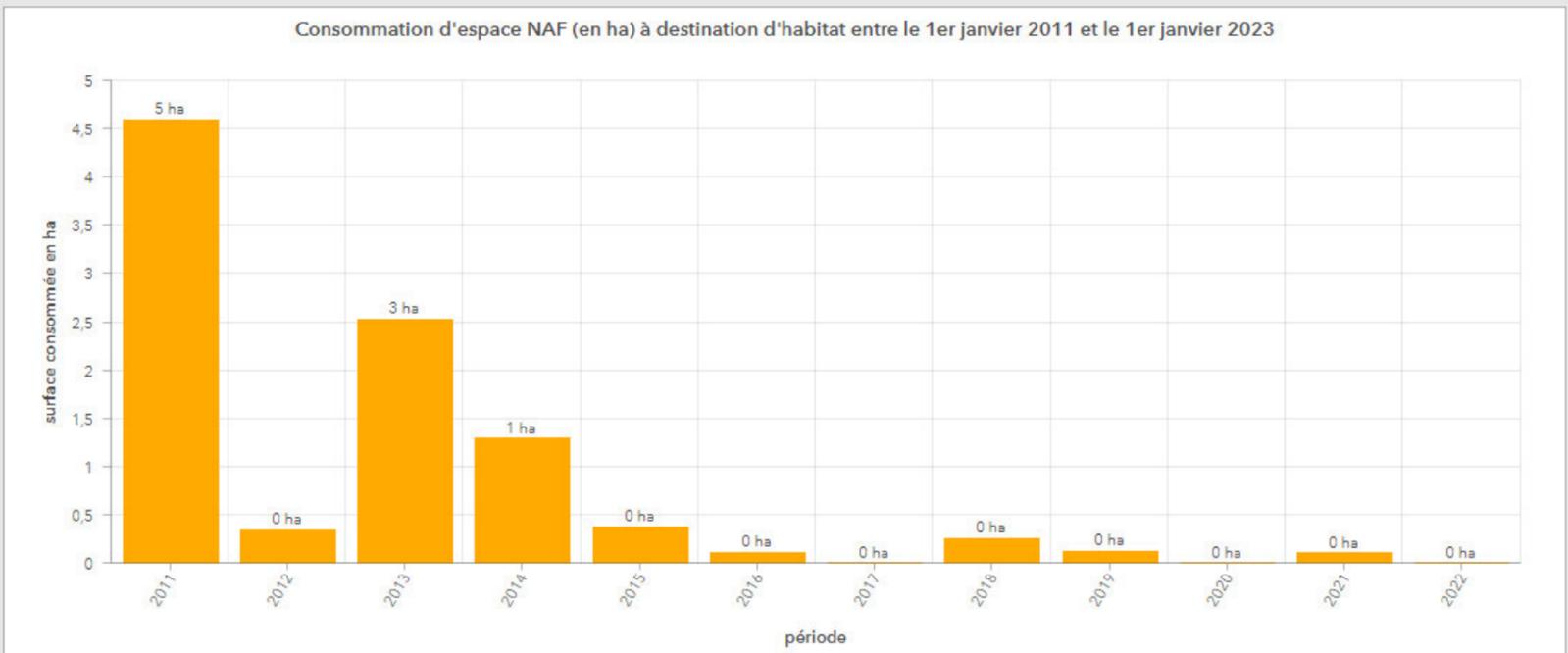
Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023

Région : Auvergne-Rhône-Alpes | Départements : 15 - Cantal | EPCI : CA du Bassin d'Aurillac | Communes : Lacapelle-Viescamp

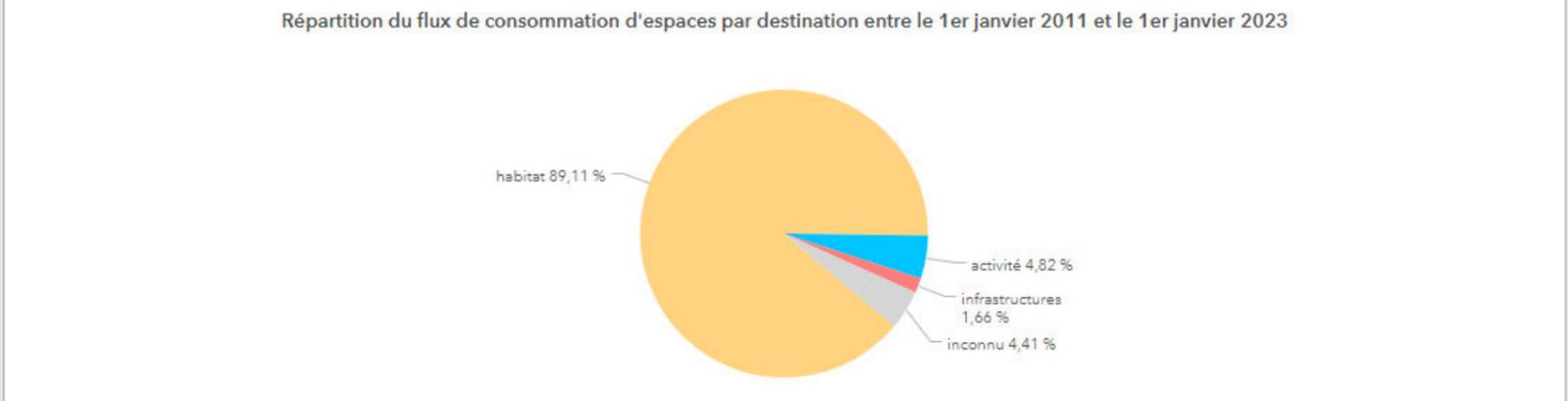


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

habitat | activité | mixte | Infrastructures | inconnu



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

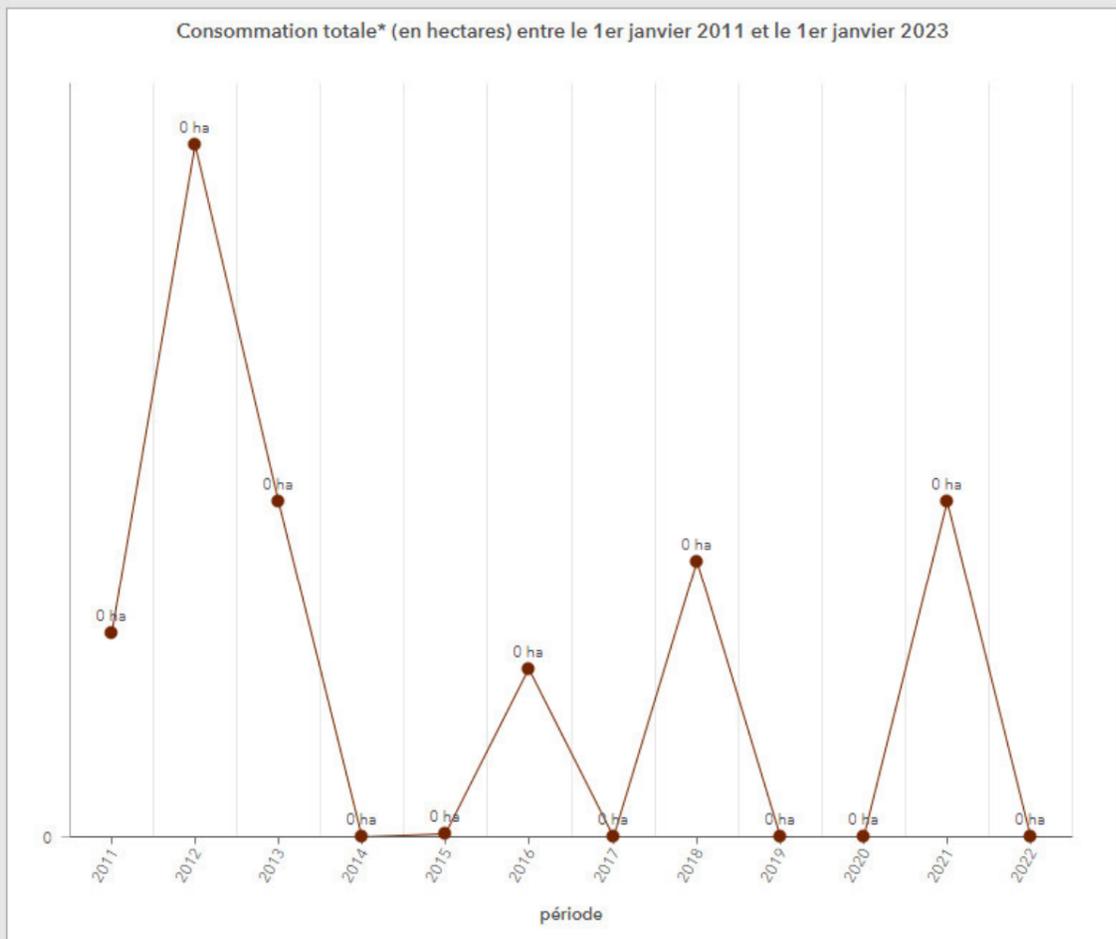
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

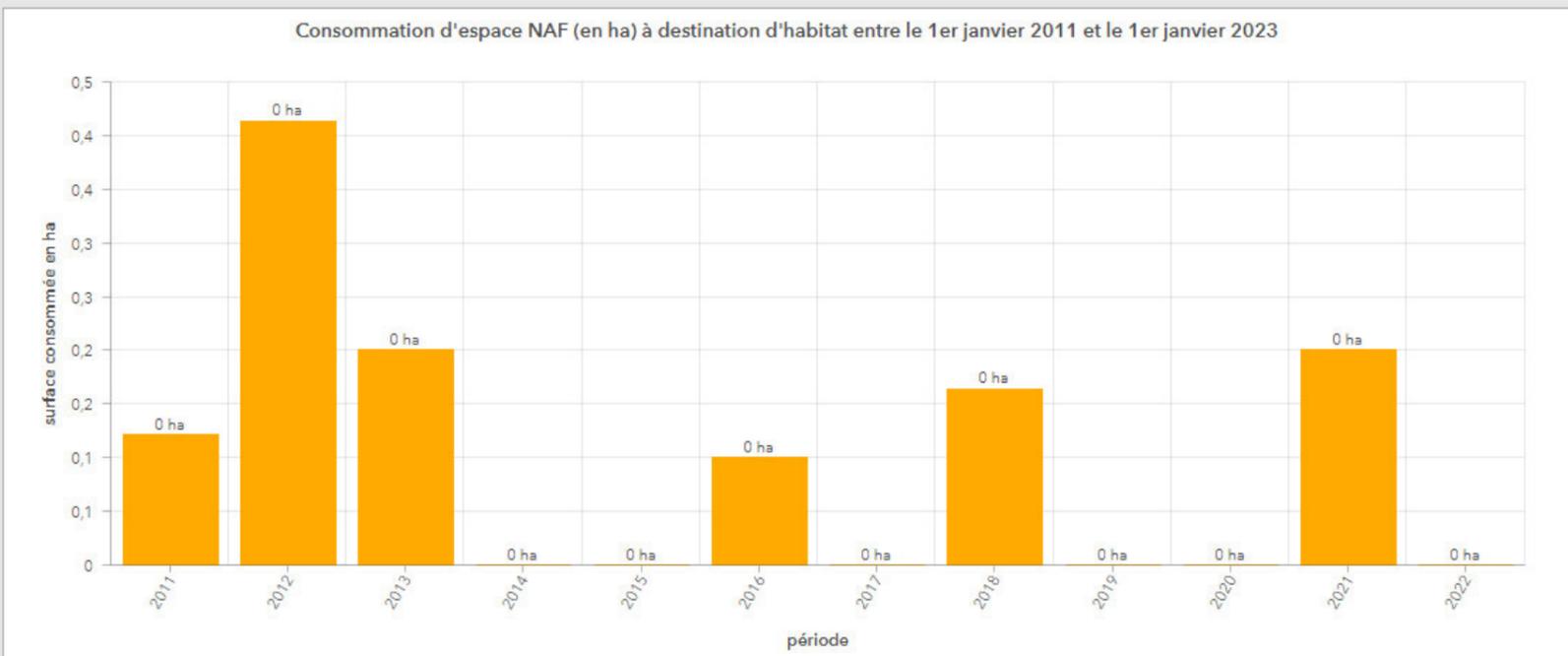
Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

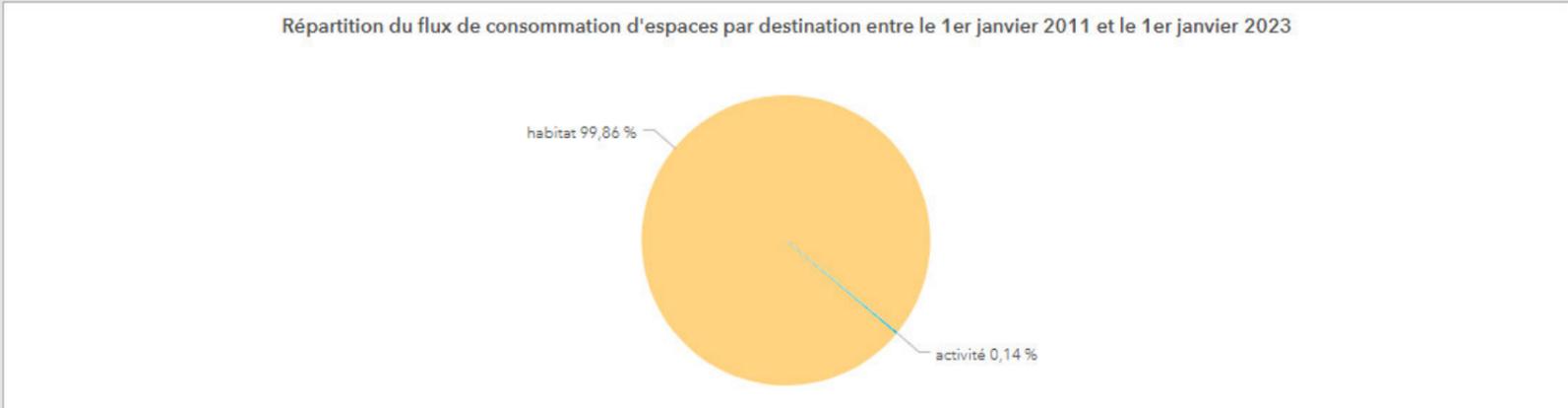
Date de mise à jour : avril 2024



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



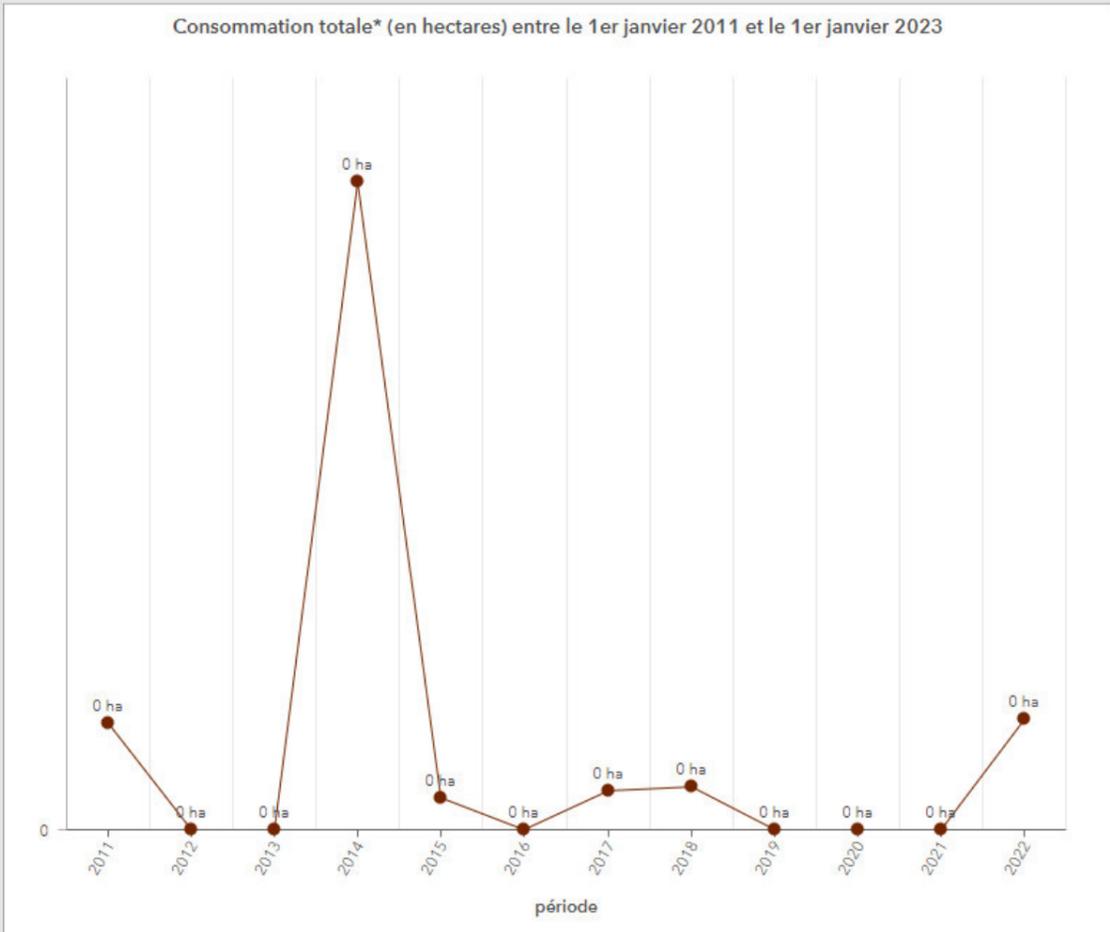
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



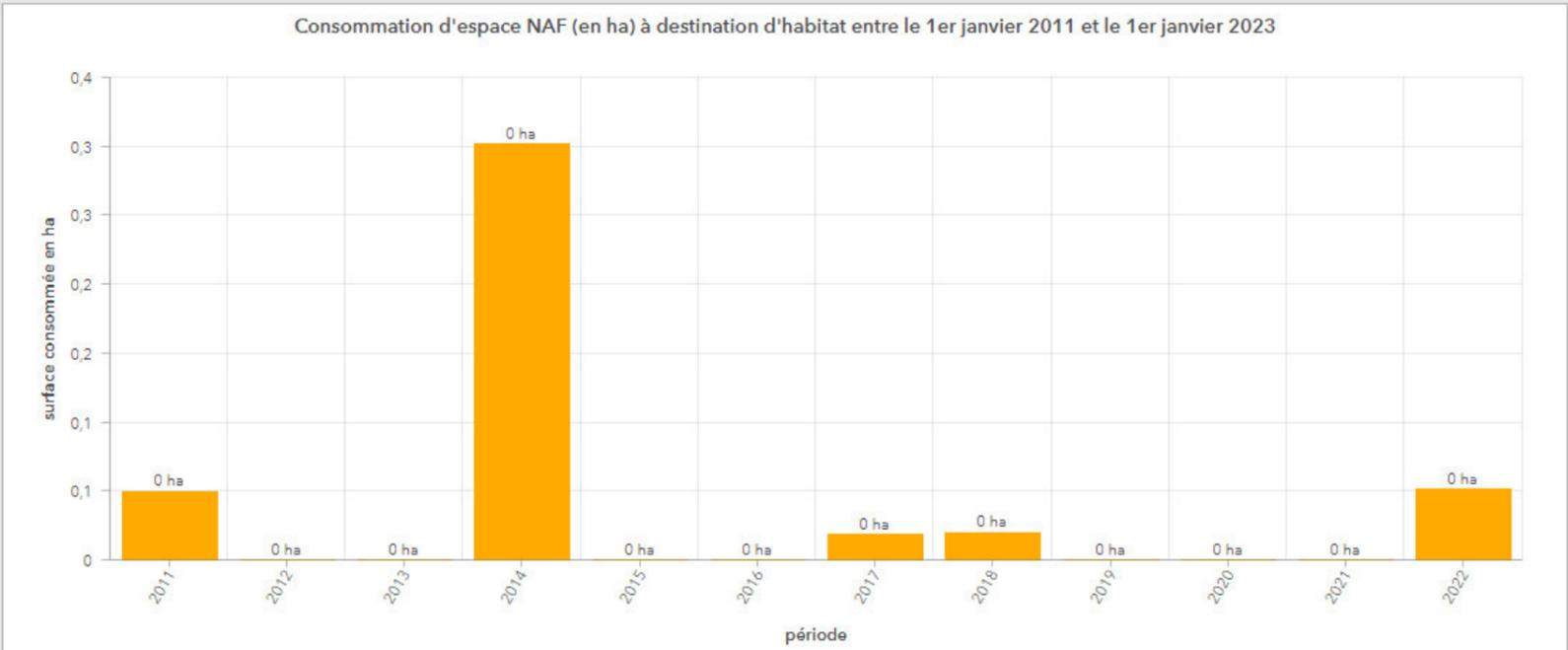
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

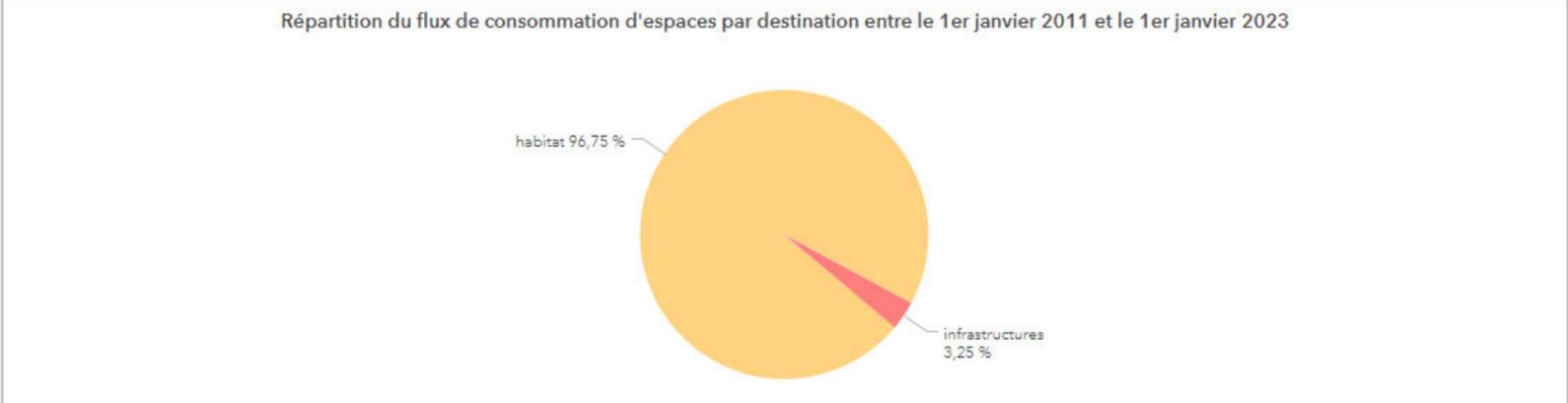
Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Départements 15 - Cantal	EPCI CA du Bassin d'Aurillac	Communes Lascelle
--	---------------------------------------	------------------------------------	--	-----------------------------



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



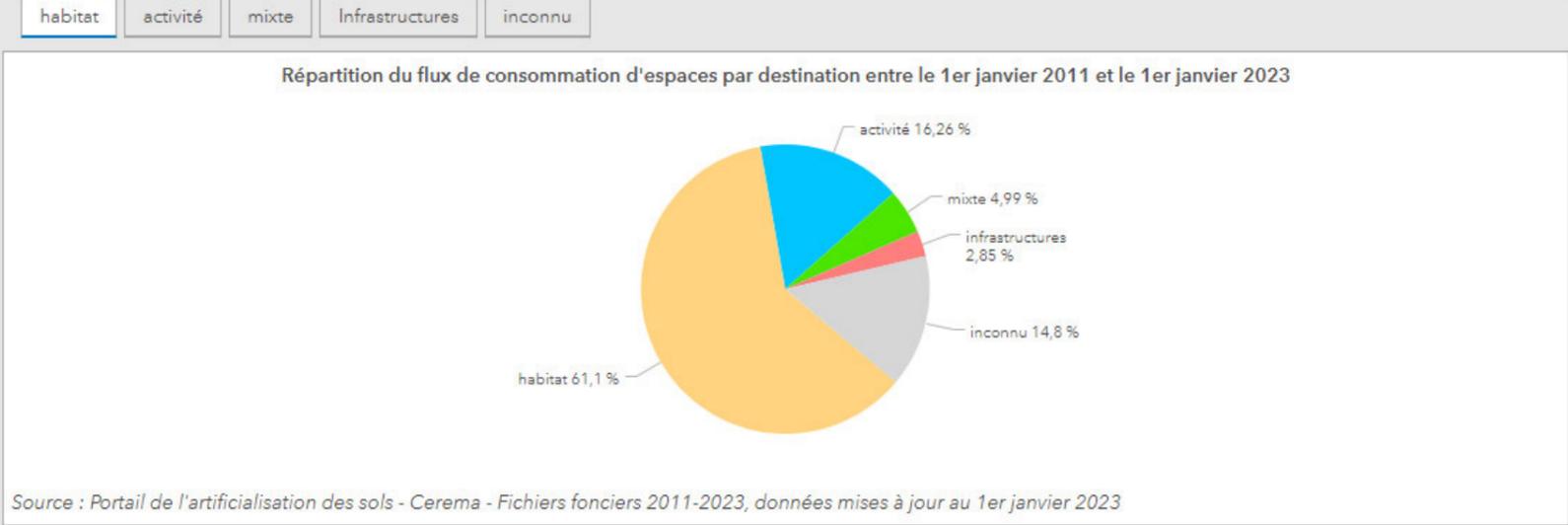
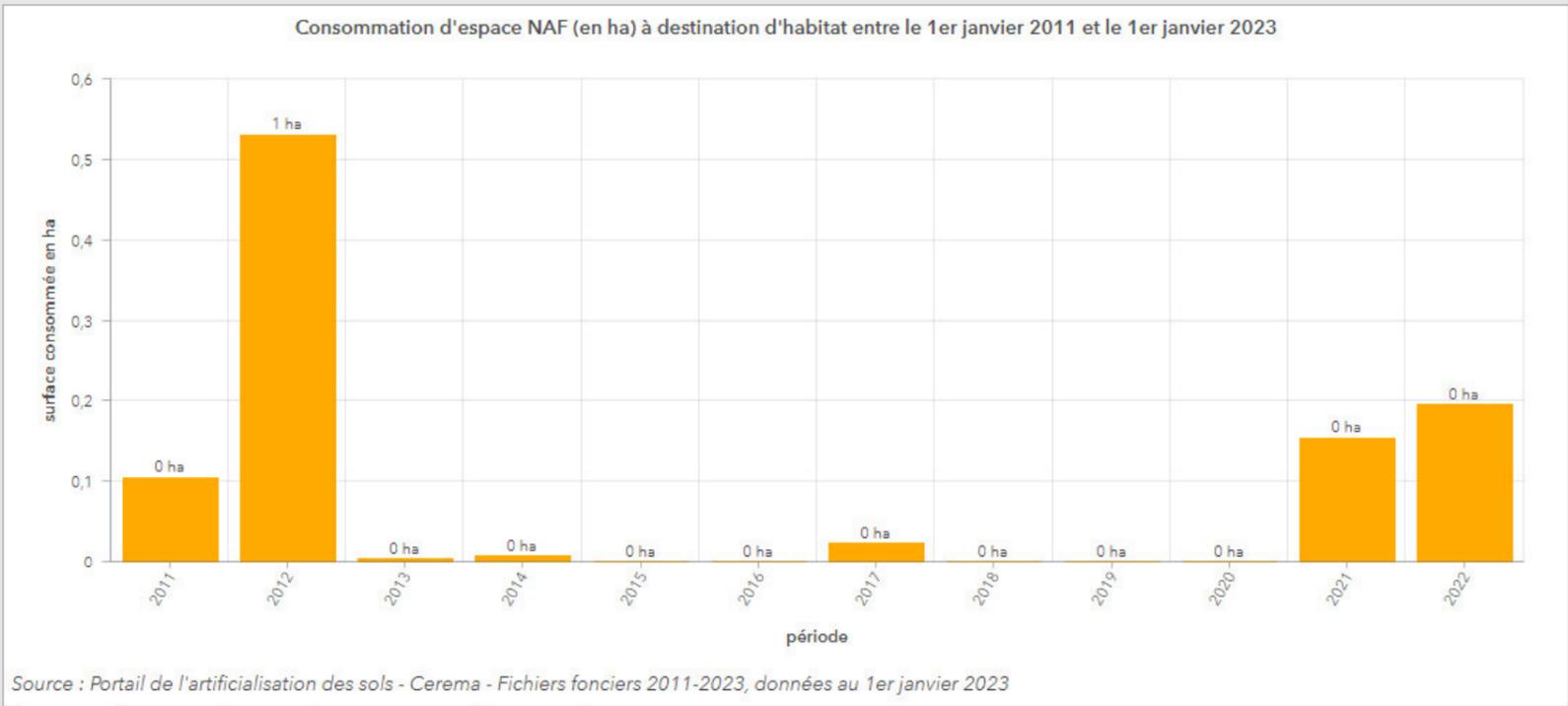
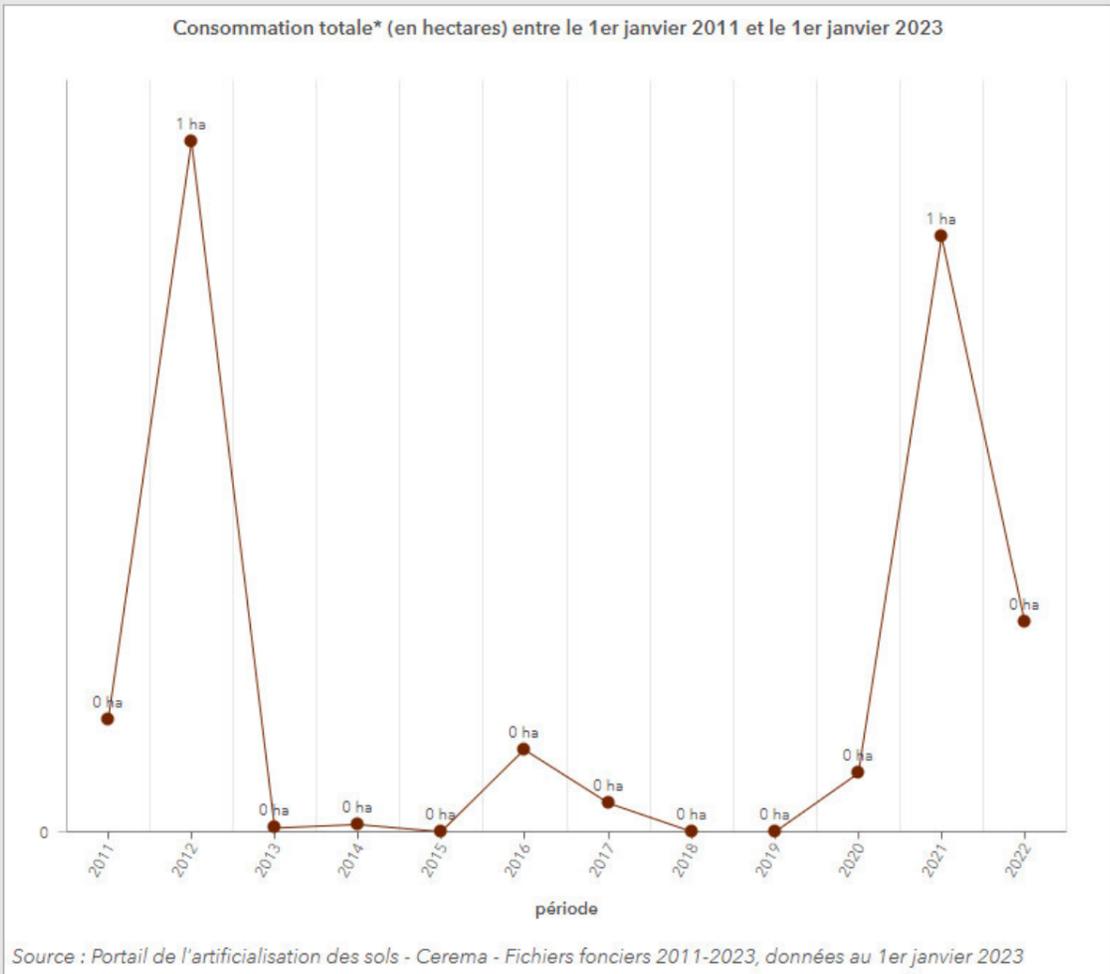
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

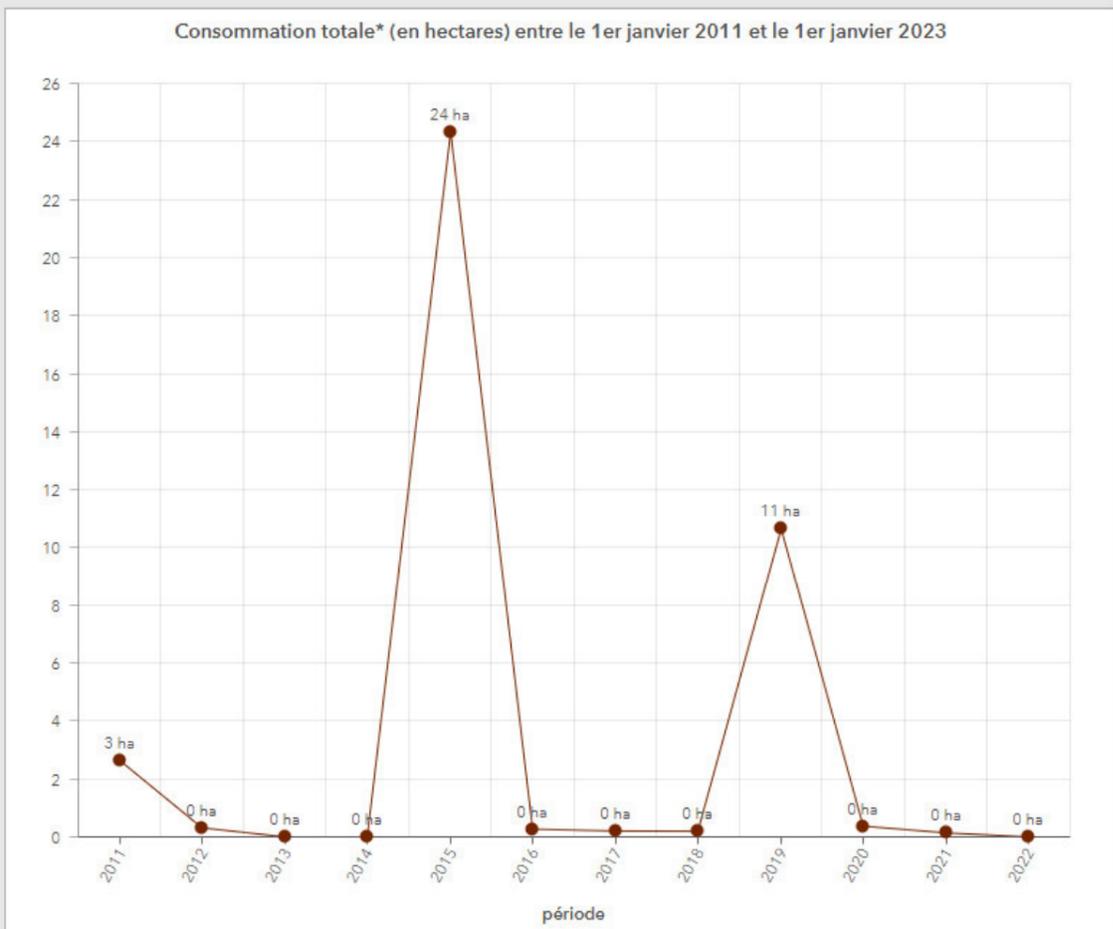
Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

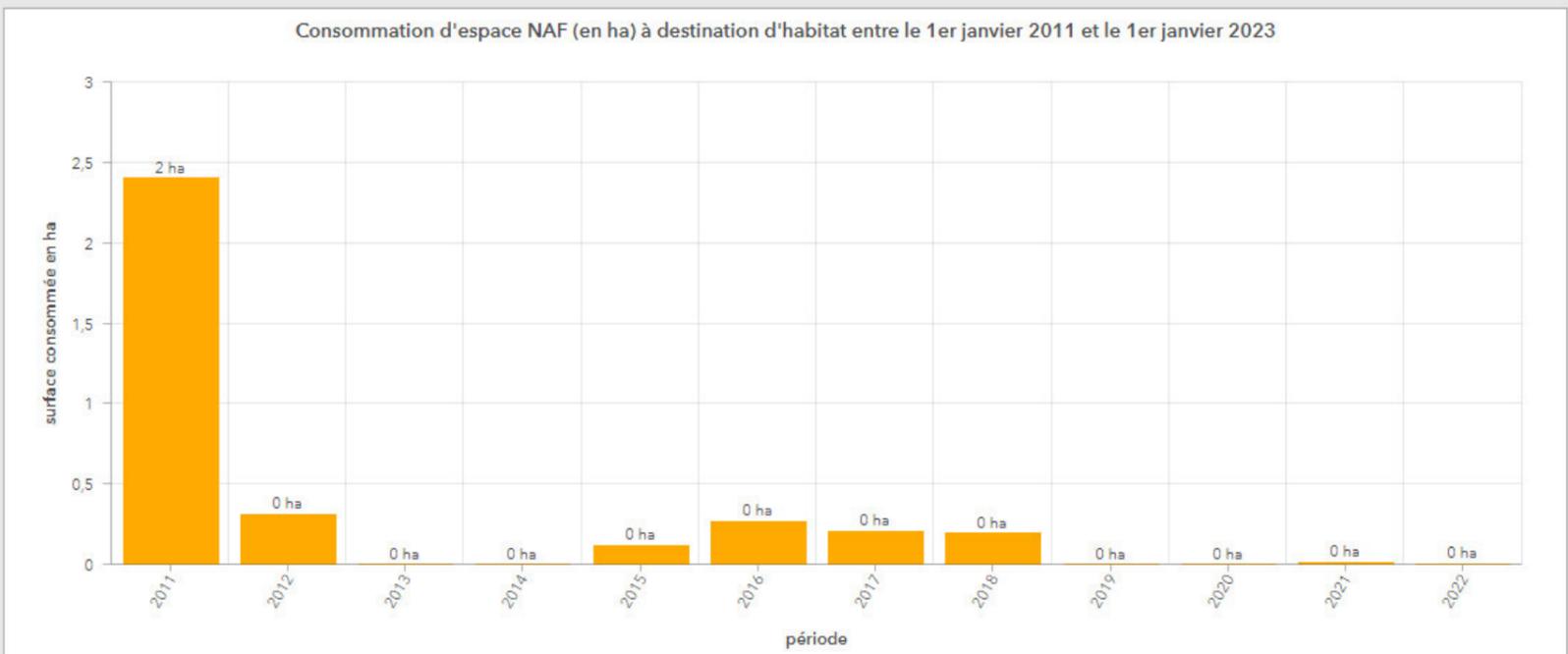
Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Départements 15 - Cantal	EPCI CA du Bassin d'Aurillac	Communes Mandailles-Saint-Julien
--	---------------------------------------	------------------------------------	--	--



Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

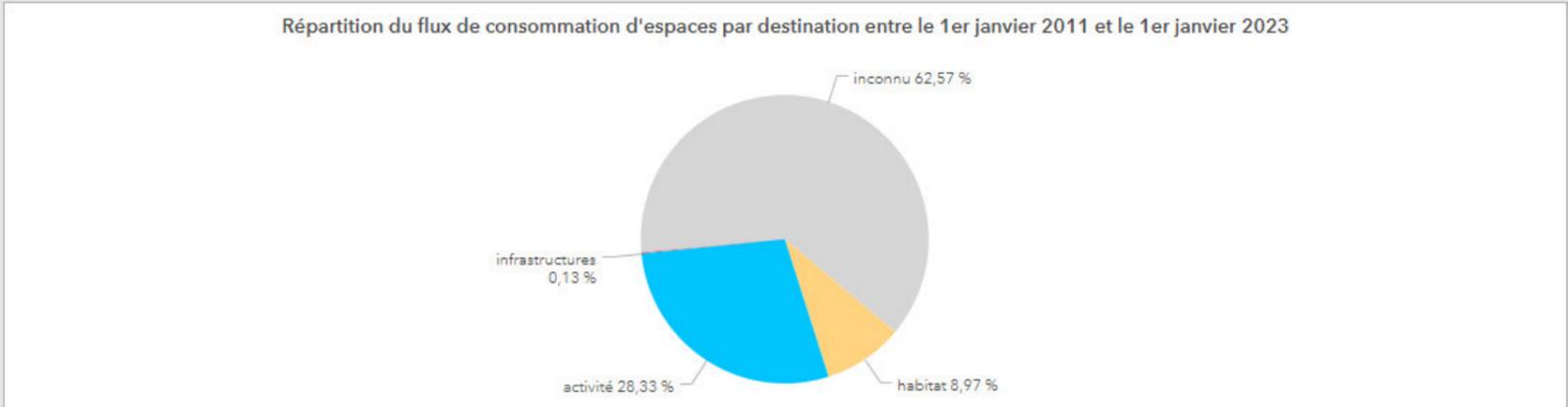


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



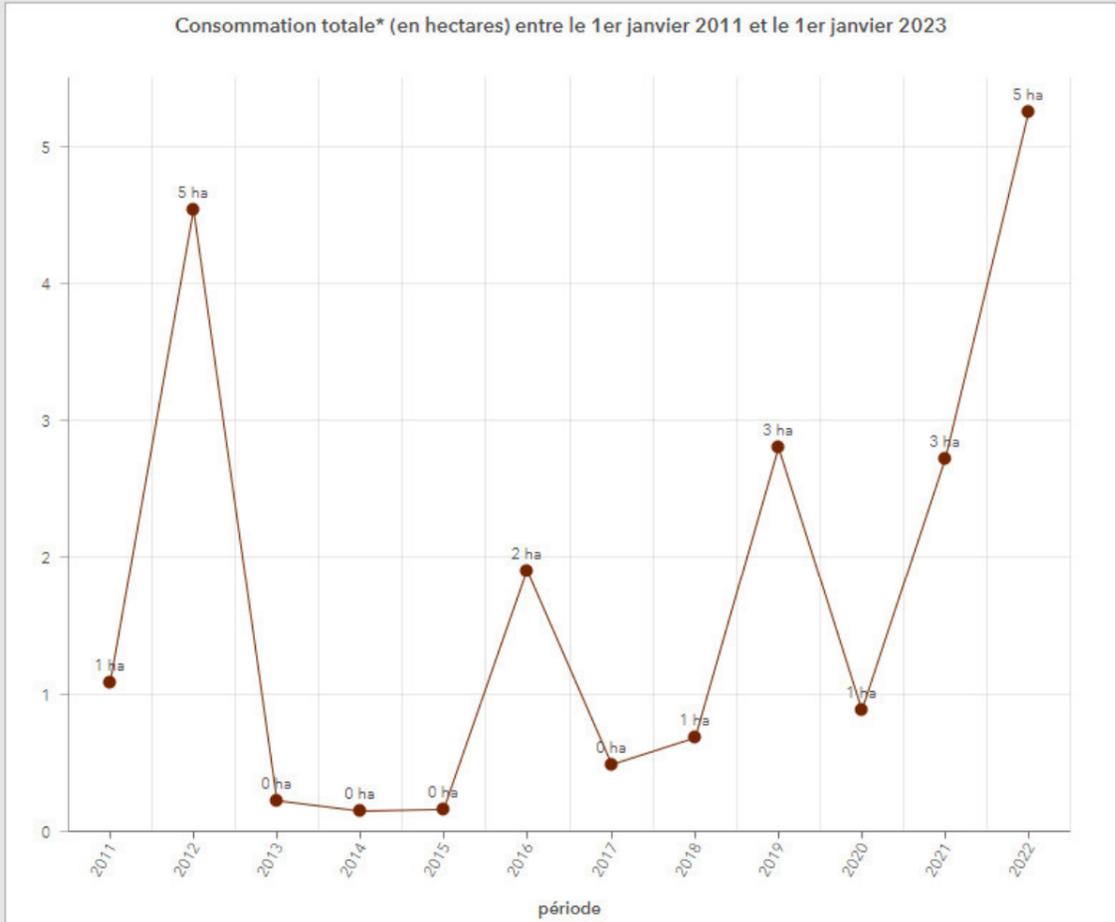
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

habitat activité mixte Infrastructures inconnu

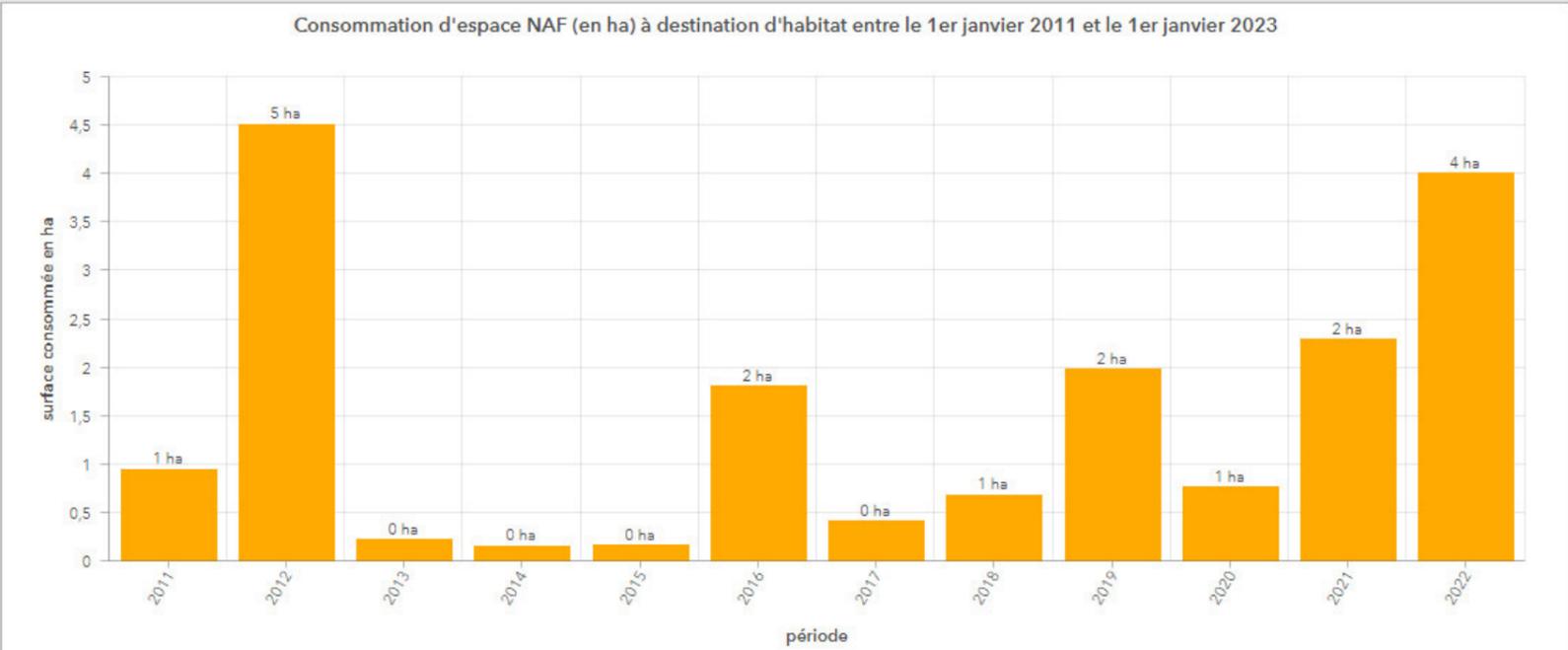


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

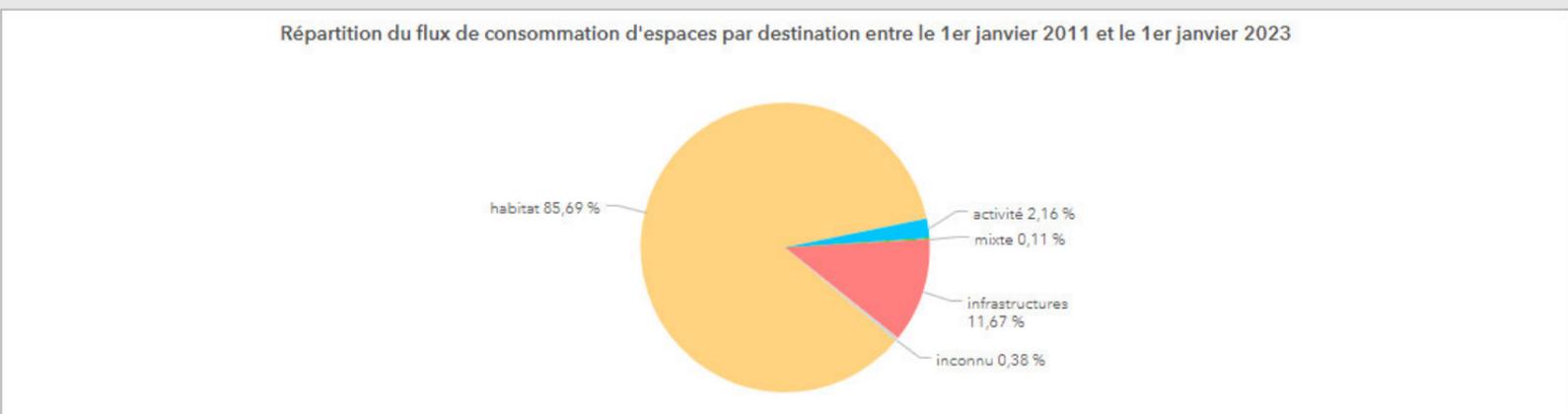


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



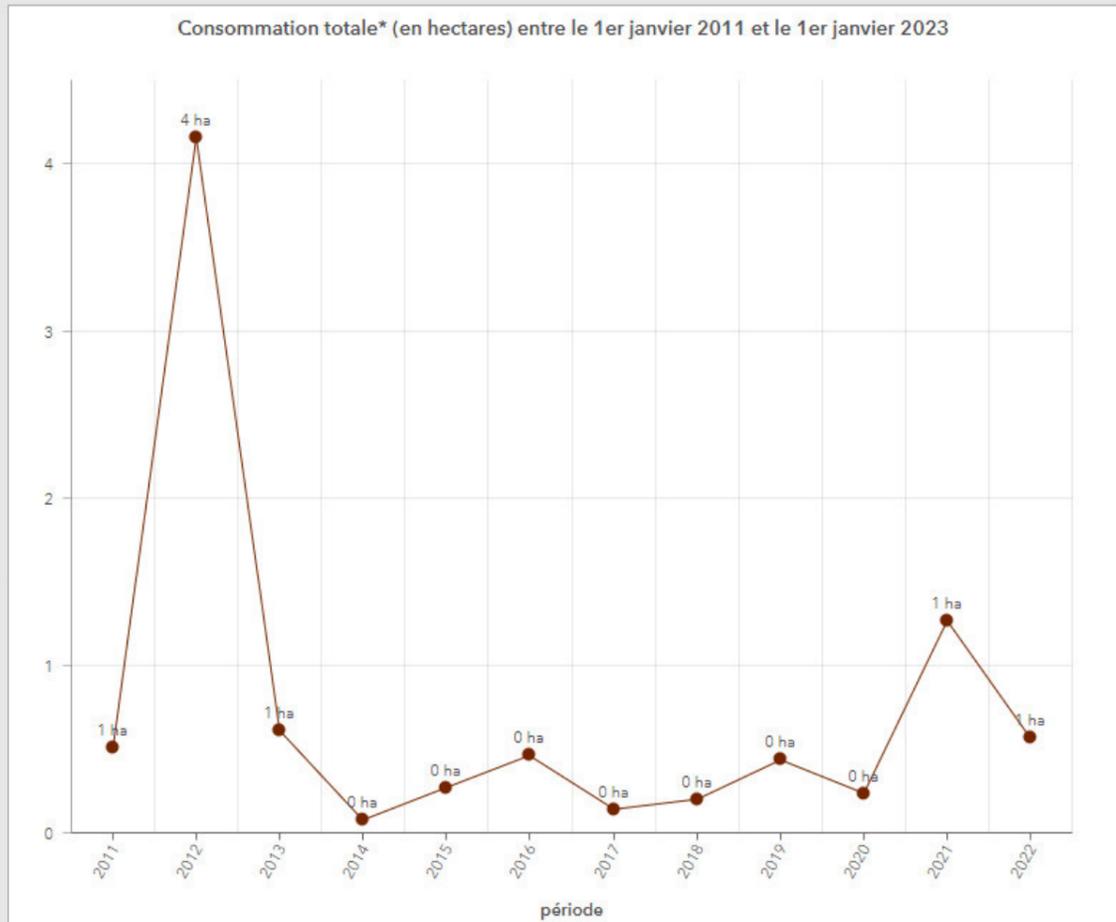
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

habitat activité mixte Infrastructures inconnu

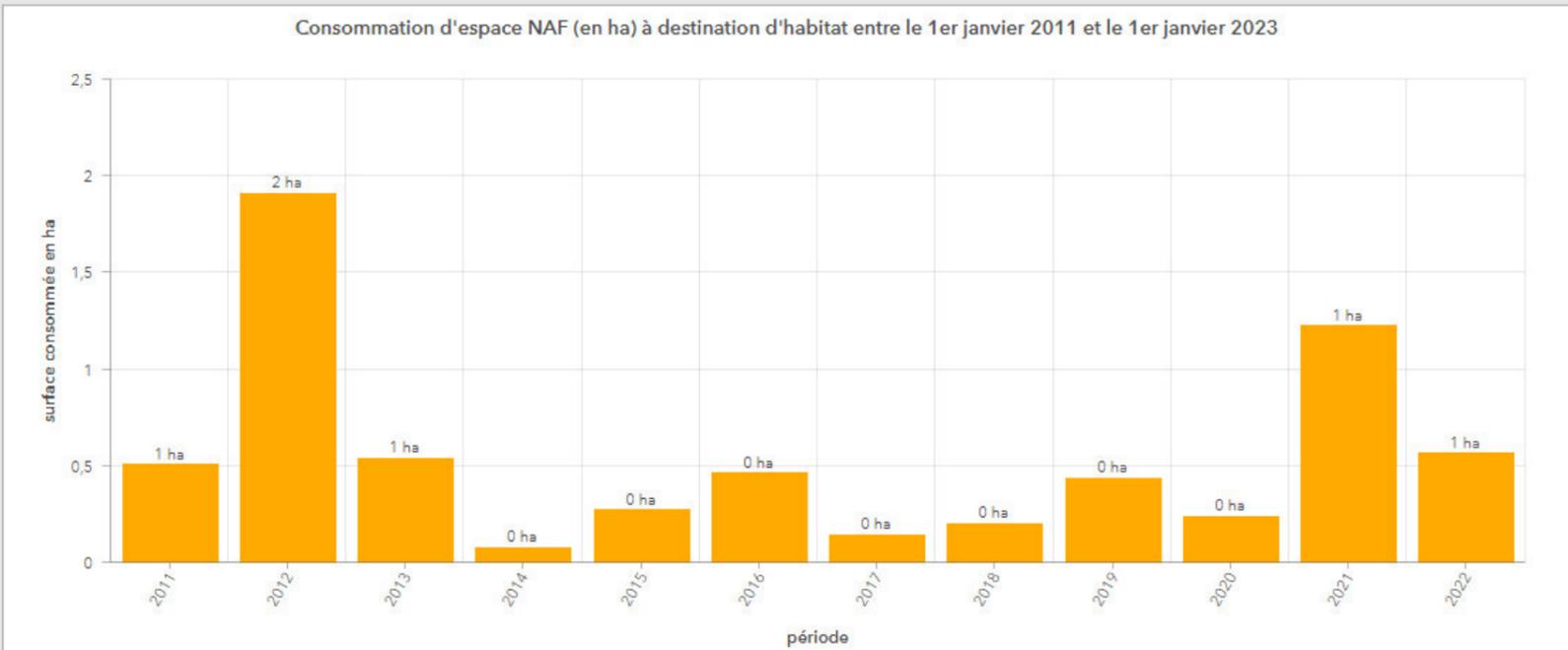


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

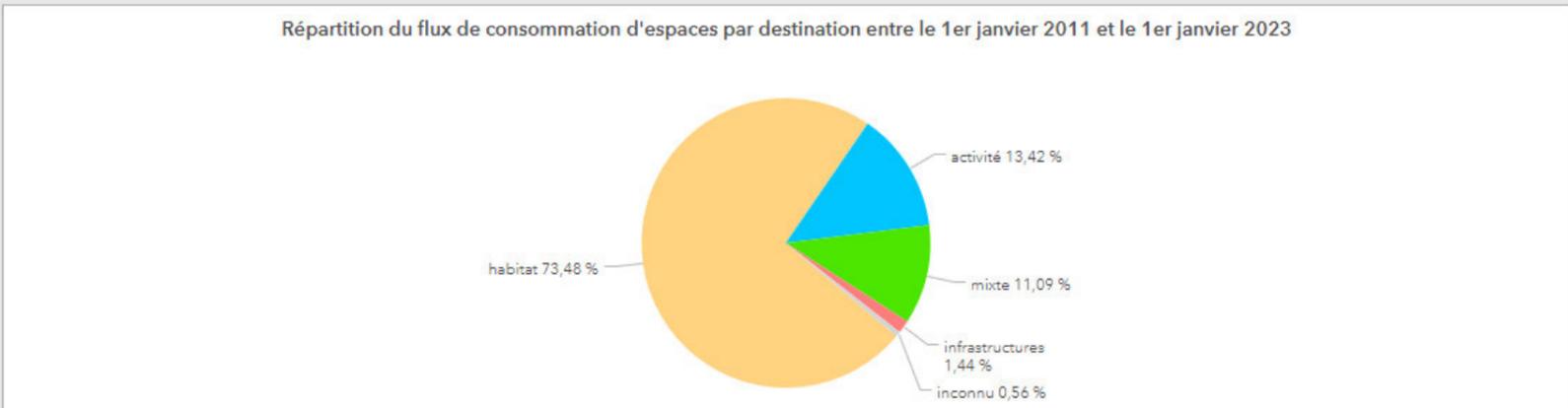


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu



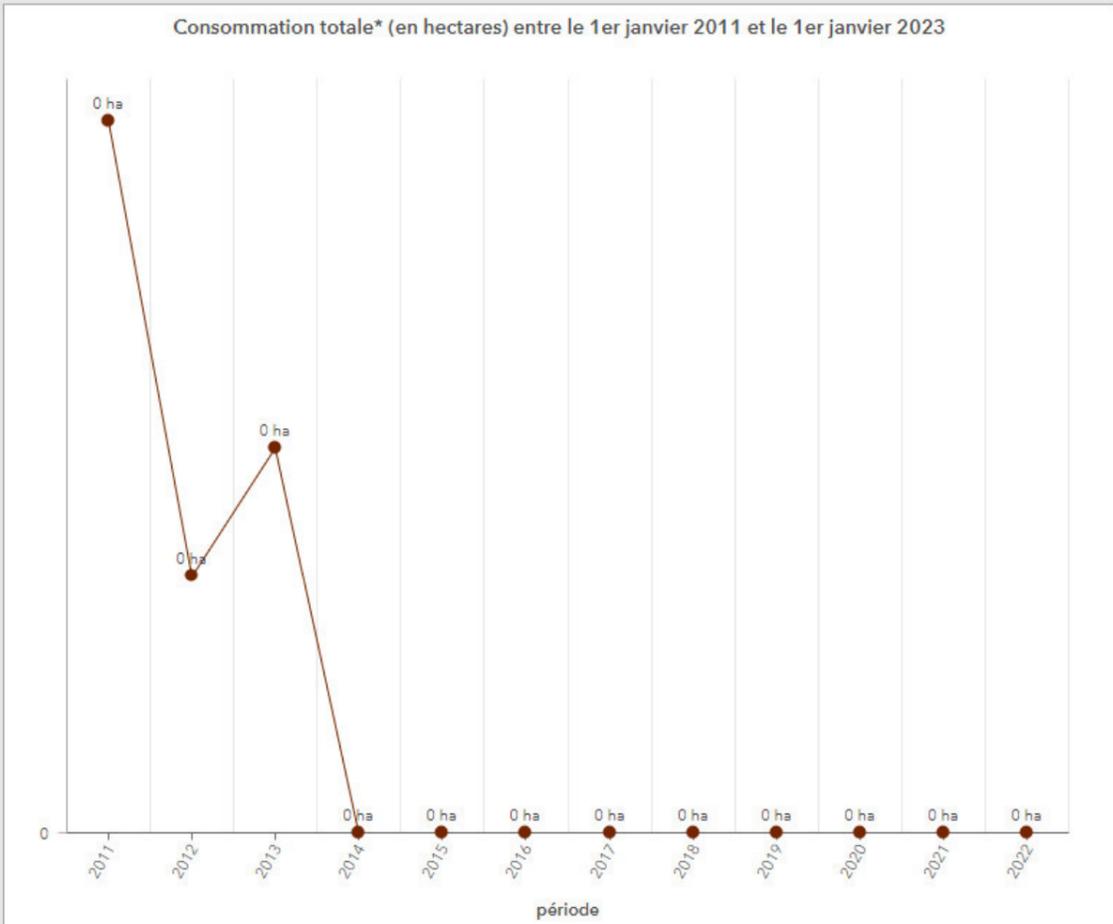
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

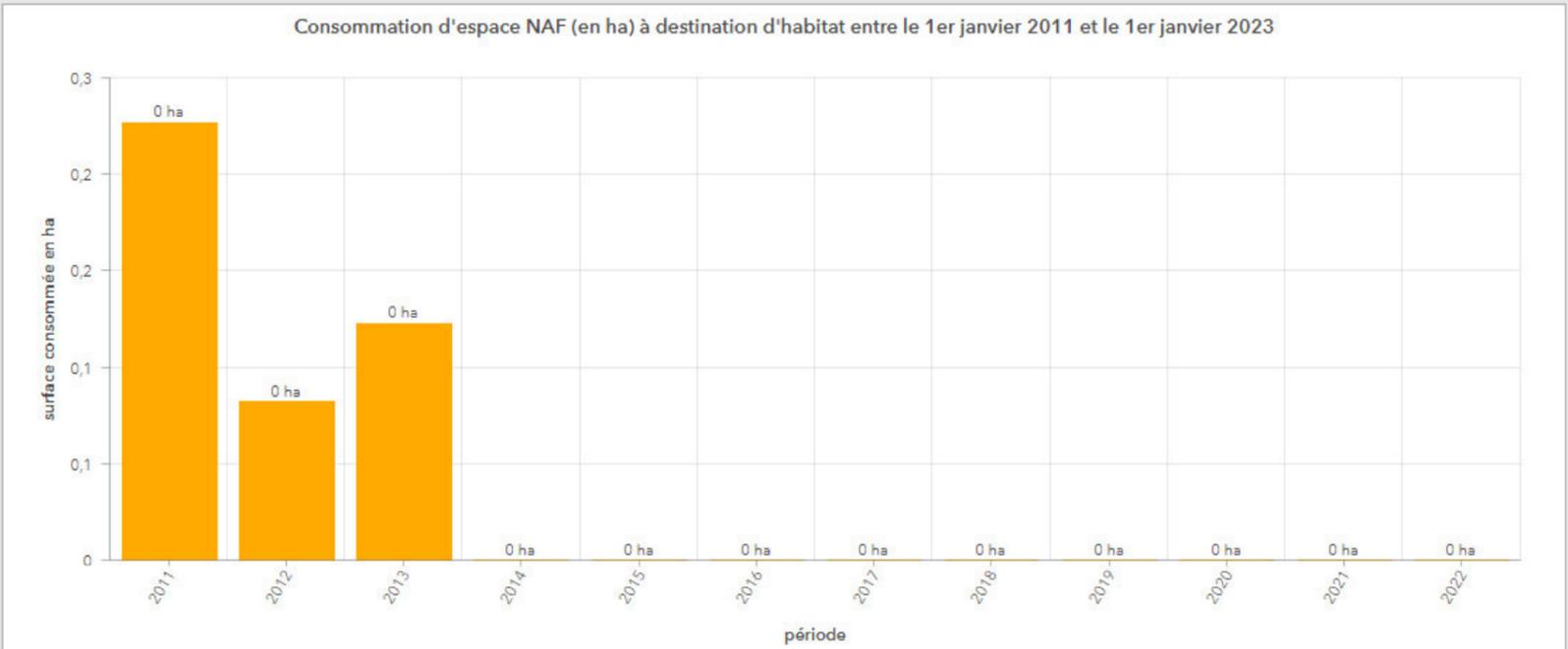
Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Départements 15 - Cantal	EPCI CA du Bassin d'Aurillac	Communes Saint-Cirgues-de-Jordanne
--	---------------------------------------	------------------------------------	--	--

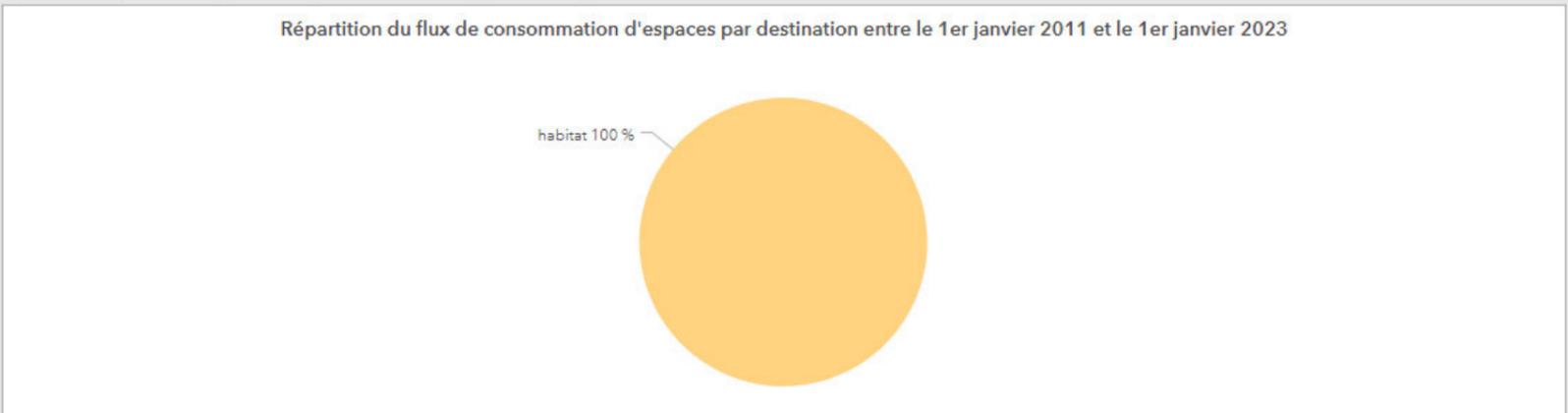


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu

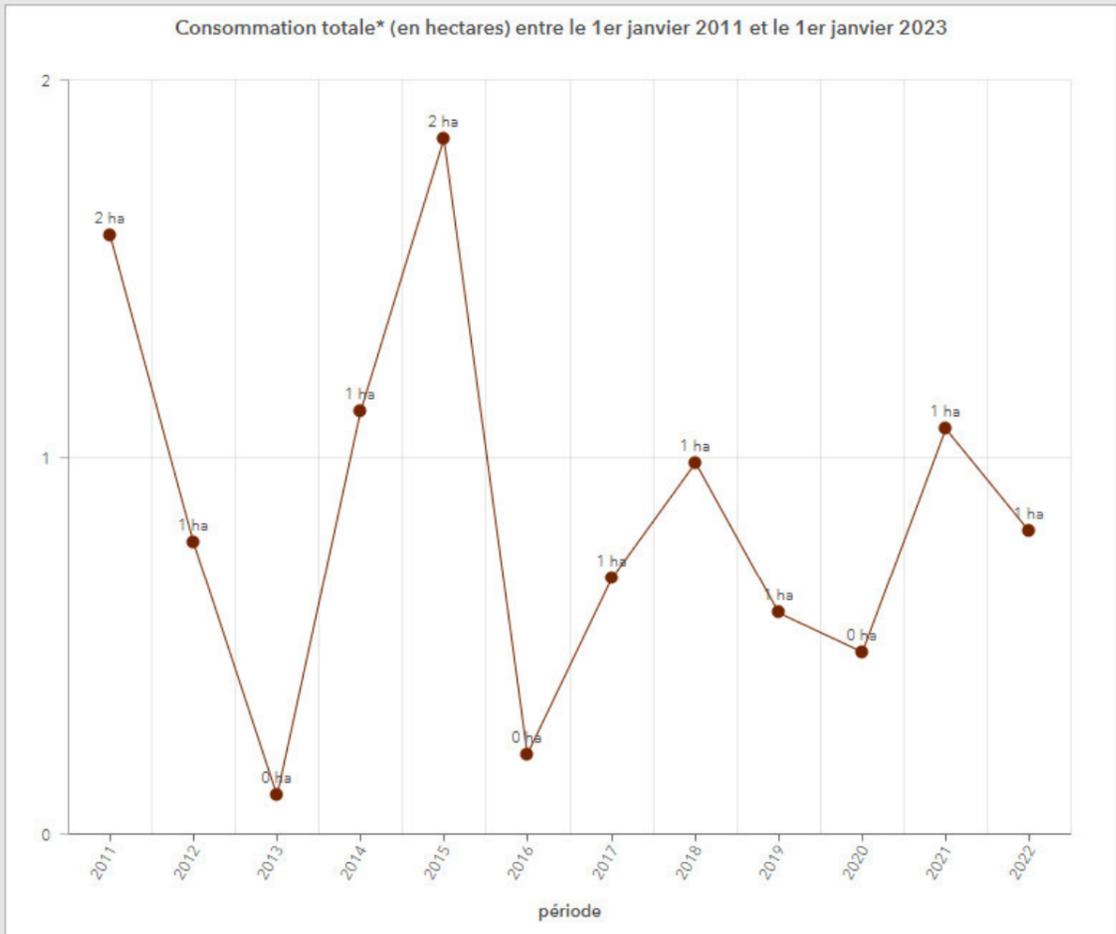


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

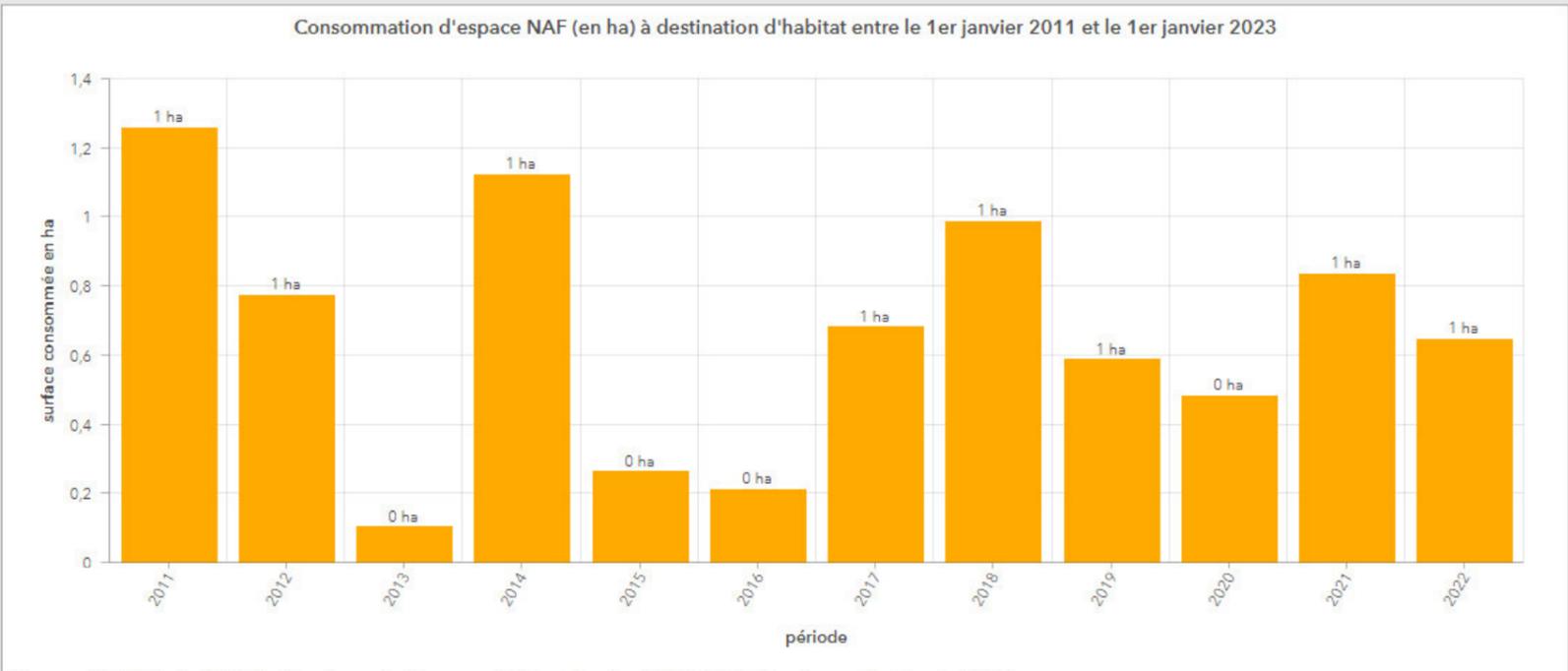
Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en [téléchargement libre](#).

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

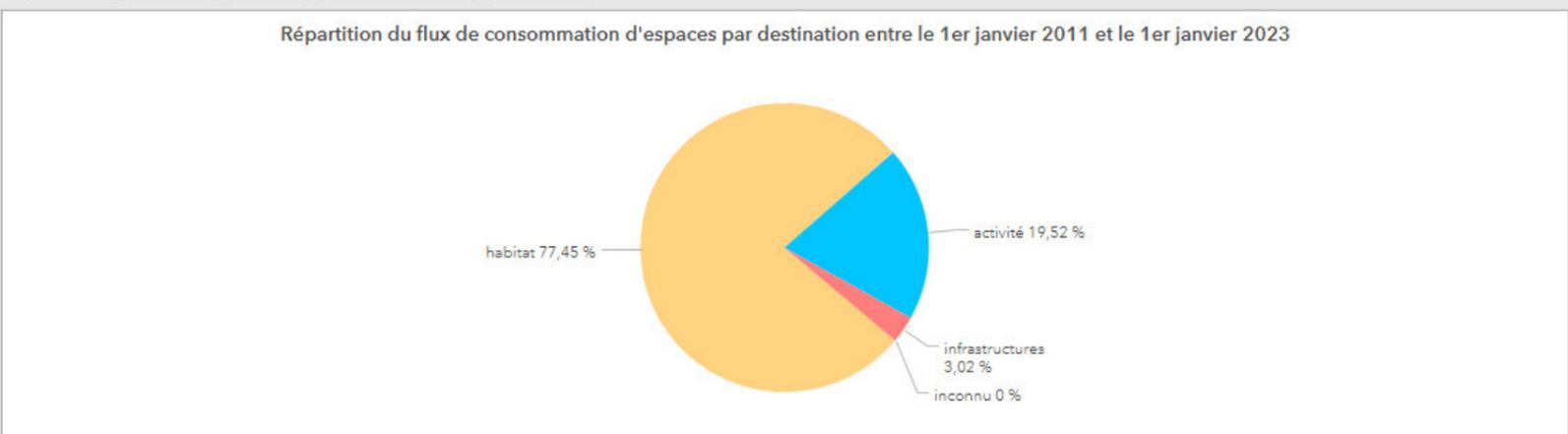


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



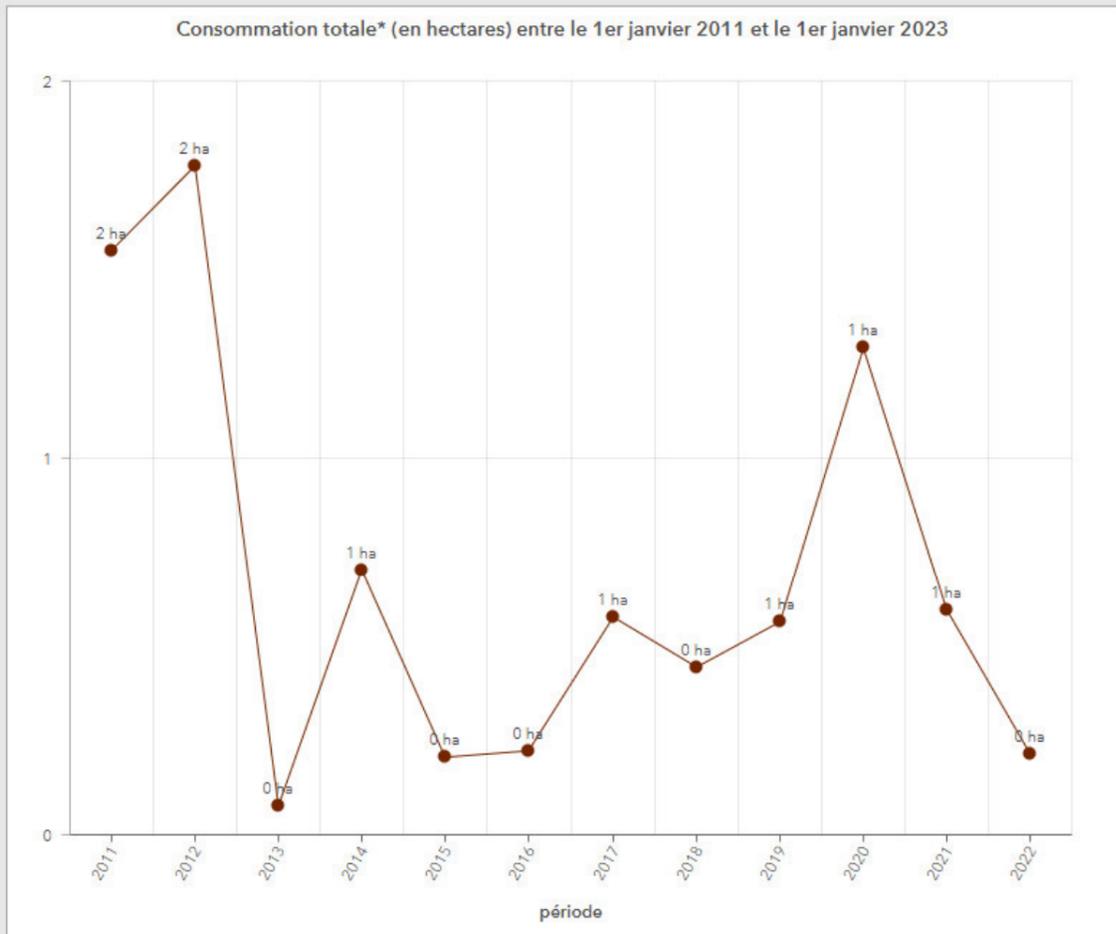
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

habitat | activité | mixte | Infrastructures | inconnu

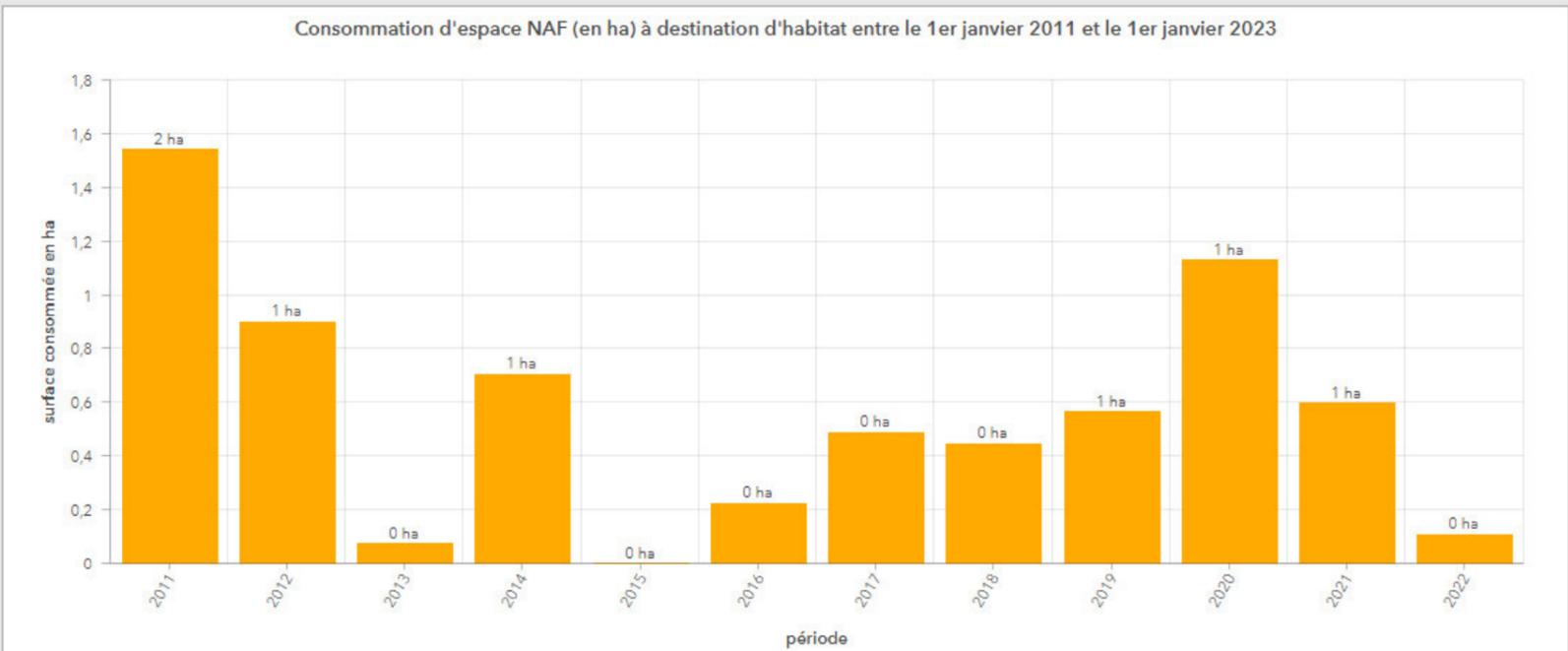


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

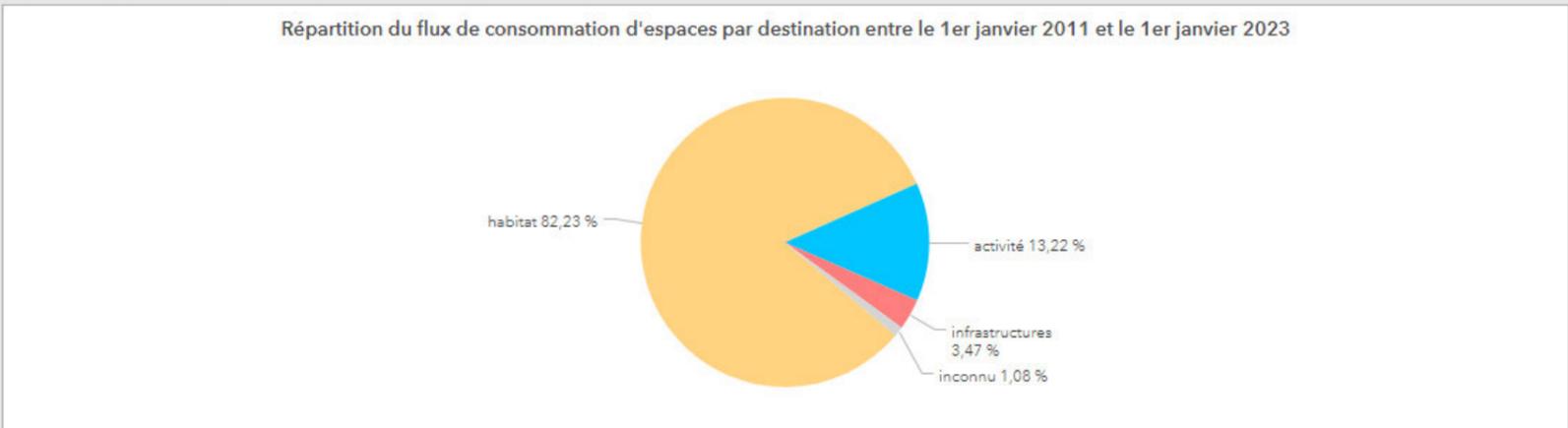


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu



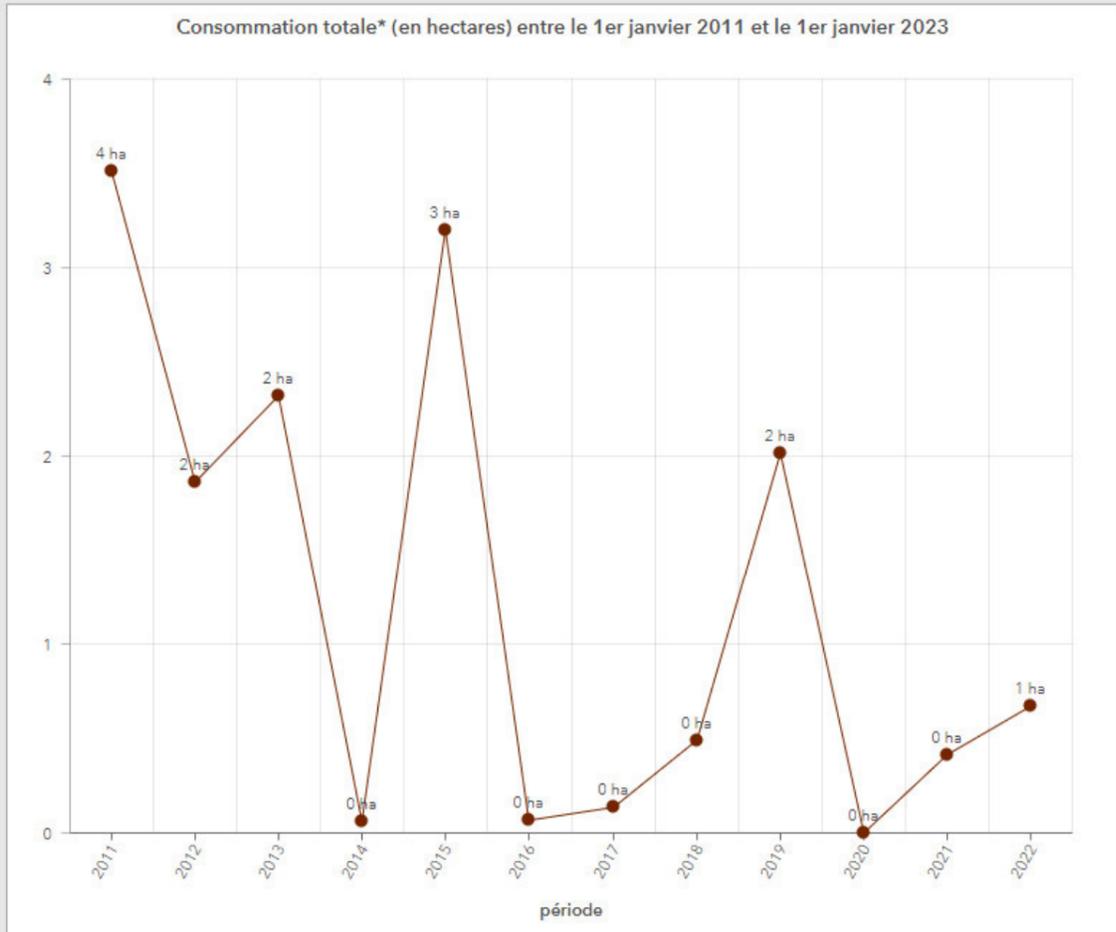
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

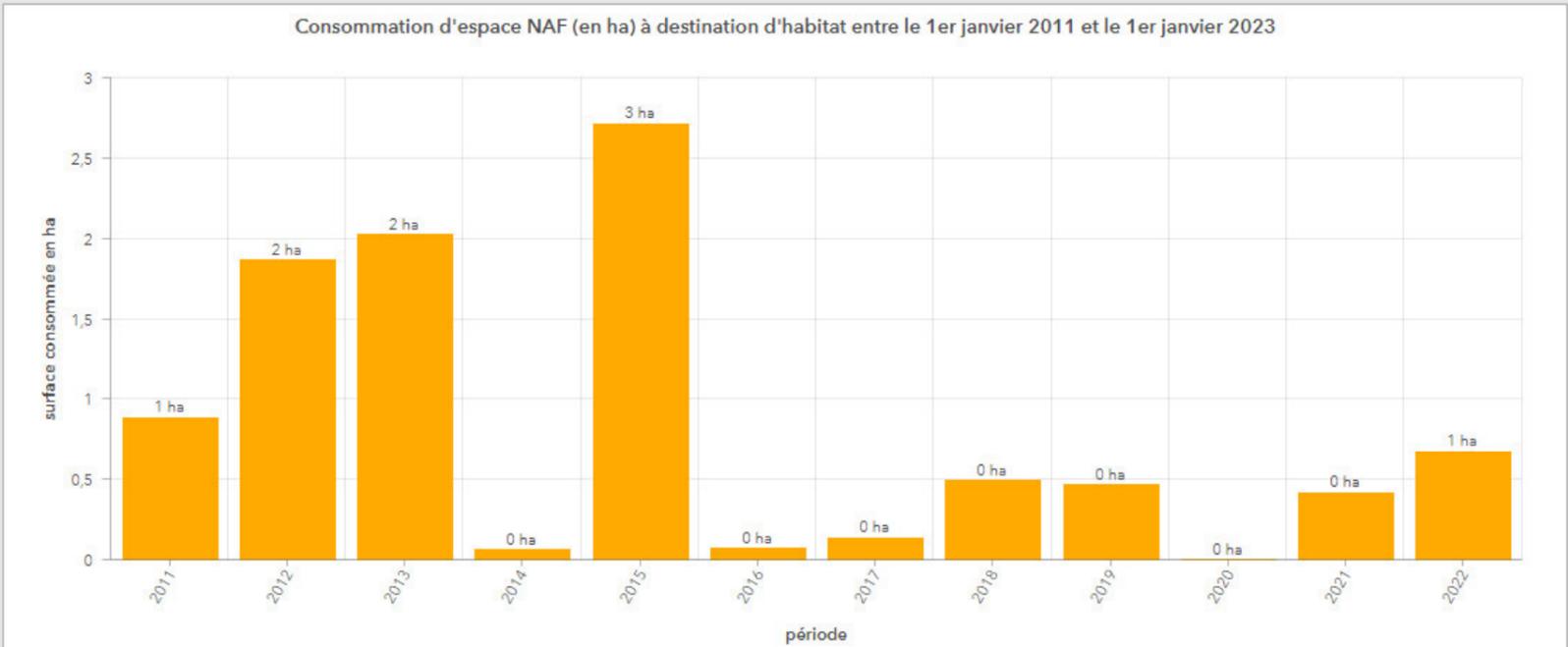
Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Départements 15 - Cantal	EPCI CA du Bassin d'Aurillac	Communes Sansac-de-Marmiesse
--	---------------------------------------	------------------------------------	--	--

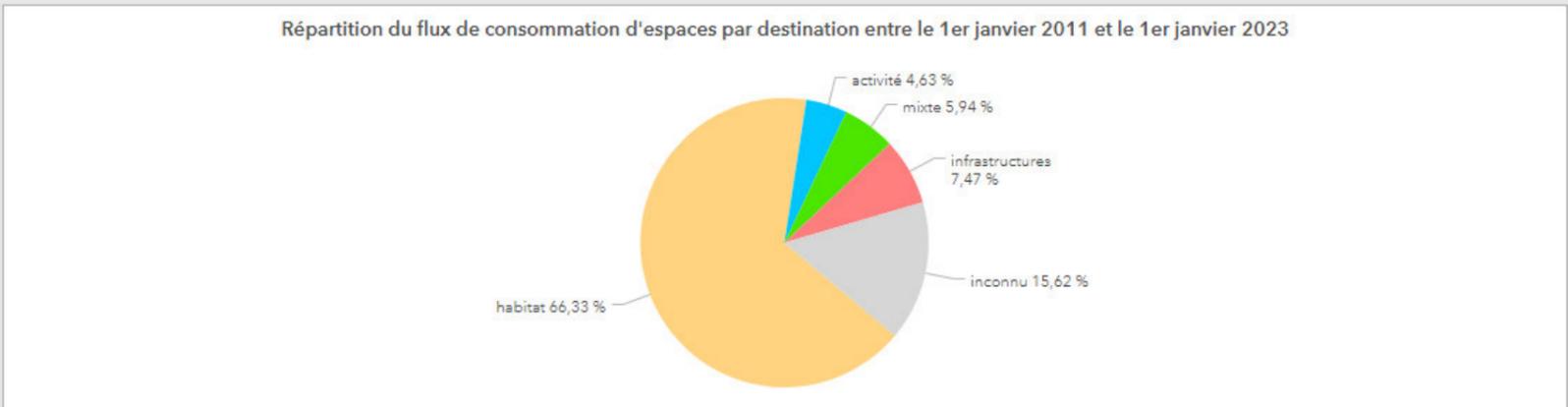


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

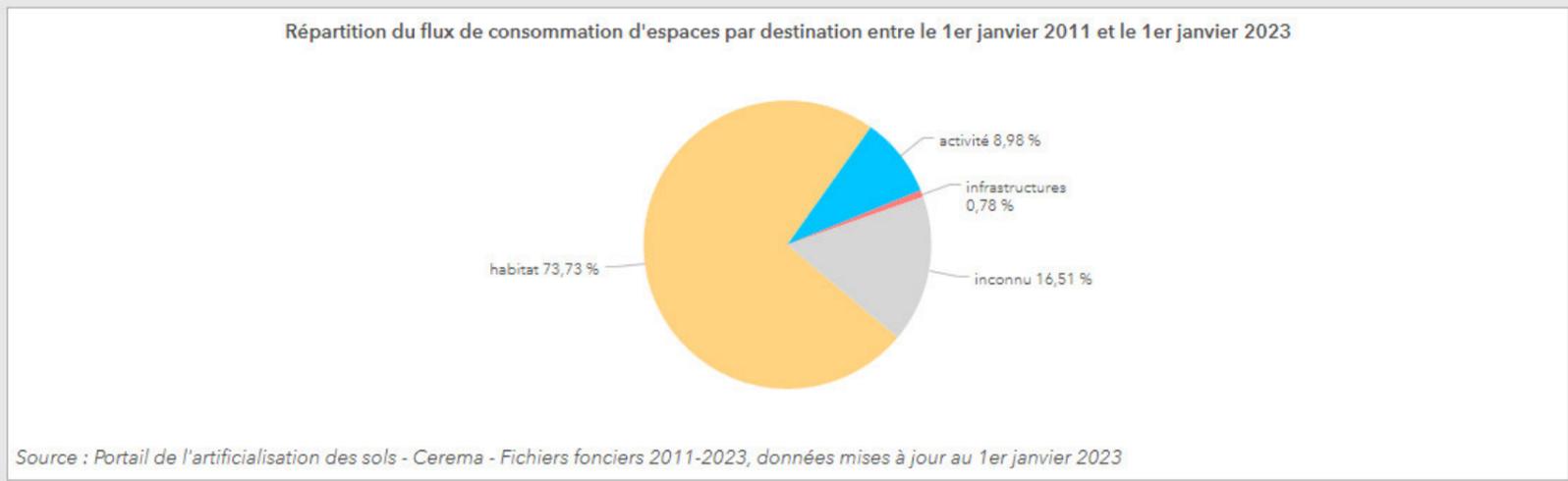
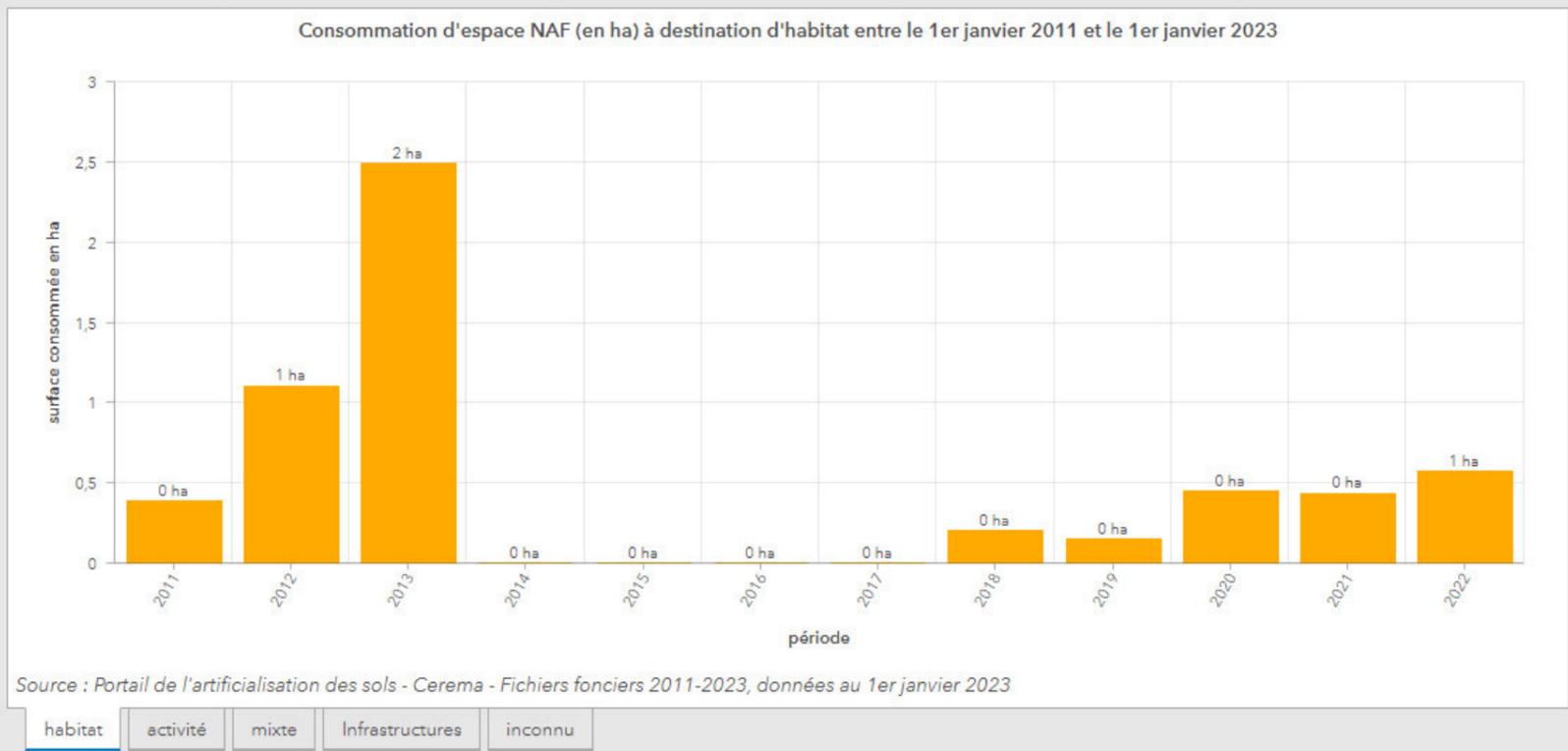
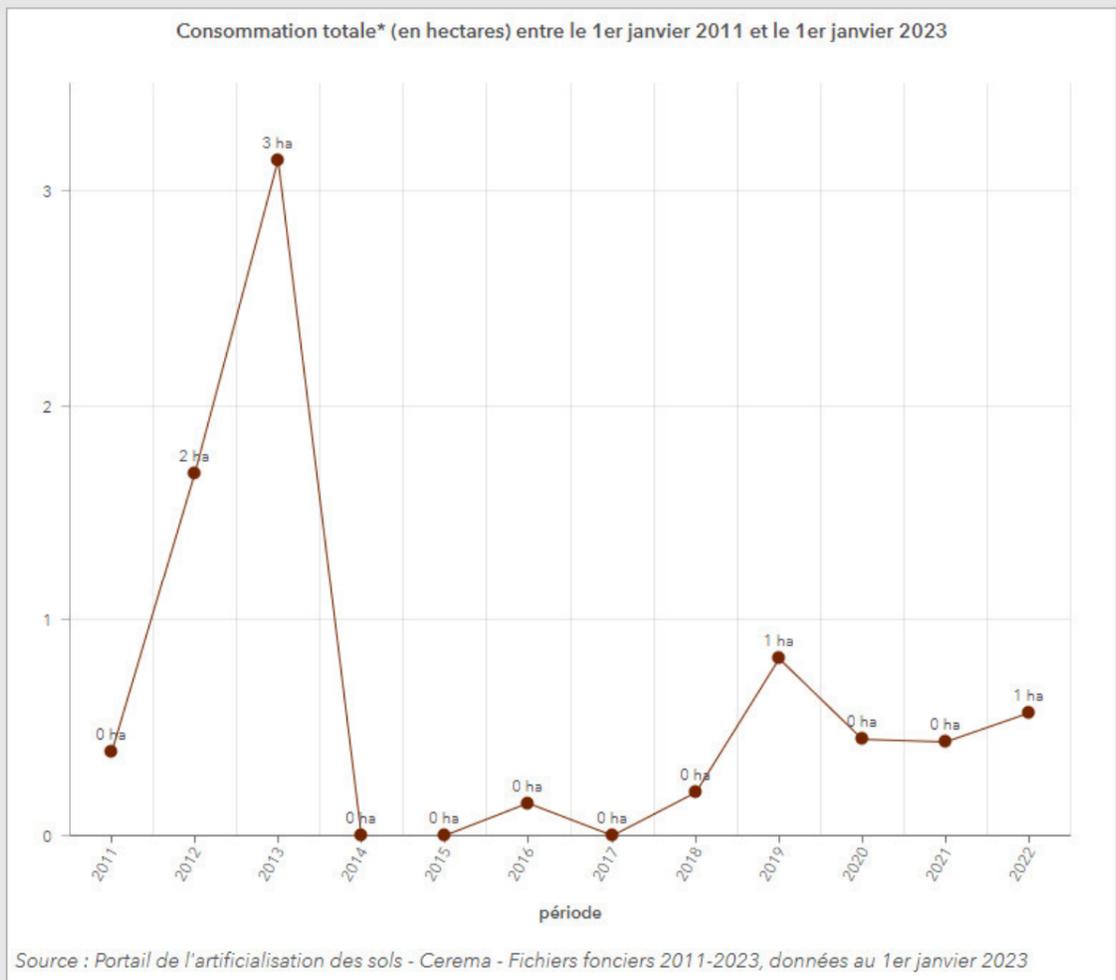
habitat	activité	mixte	Infrastructures	inconnu
---------	----------	-------	-----------------	---------



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en [téléchargement libre](#).
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

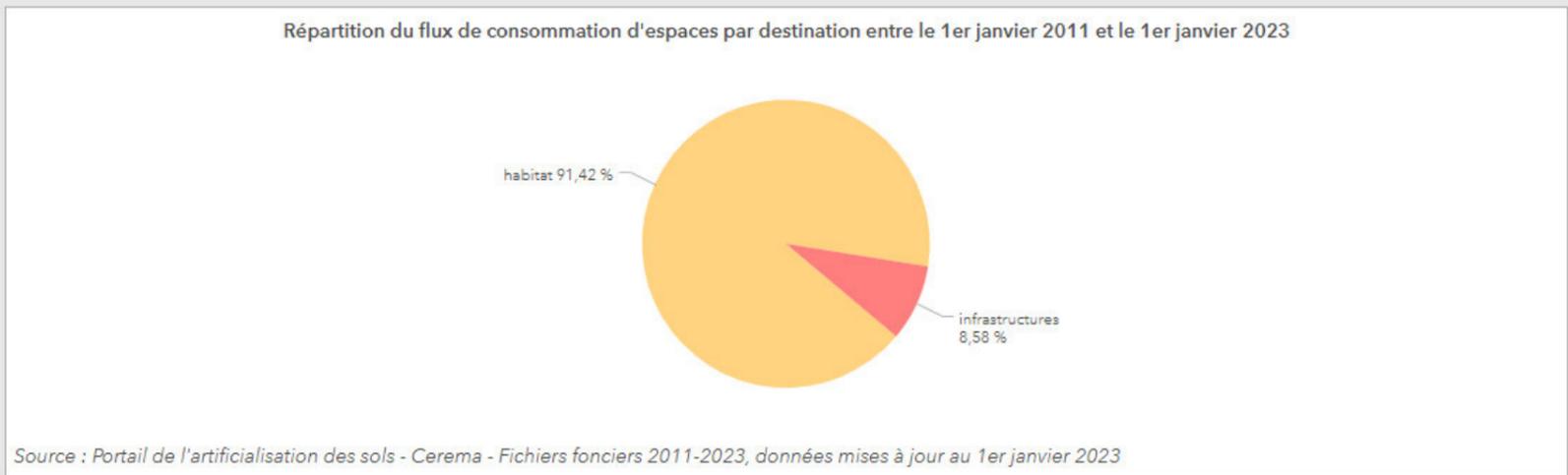
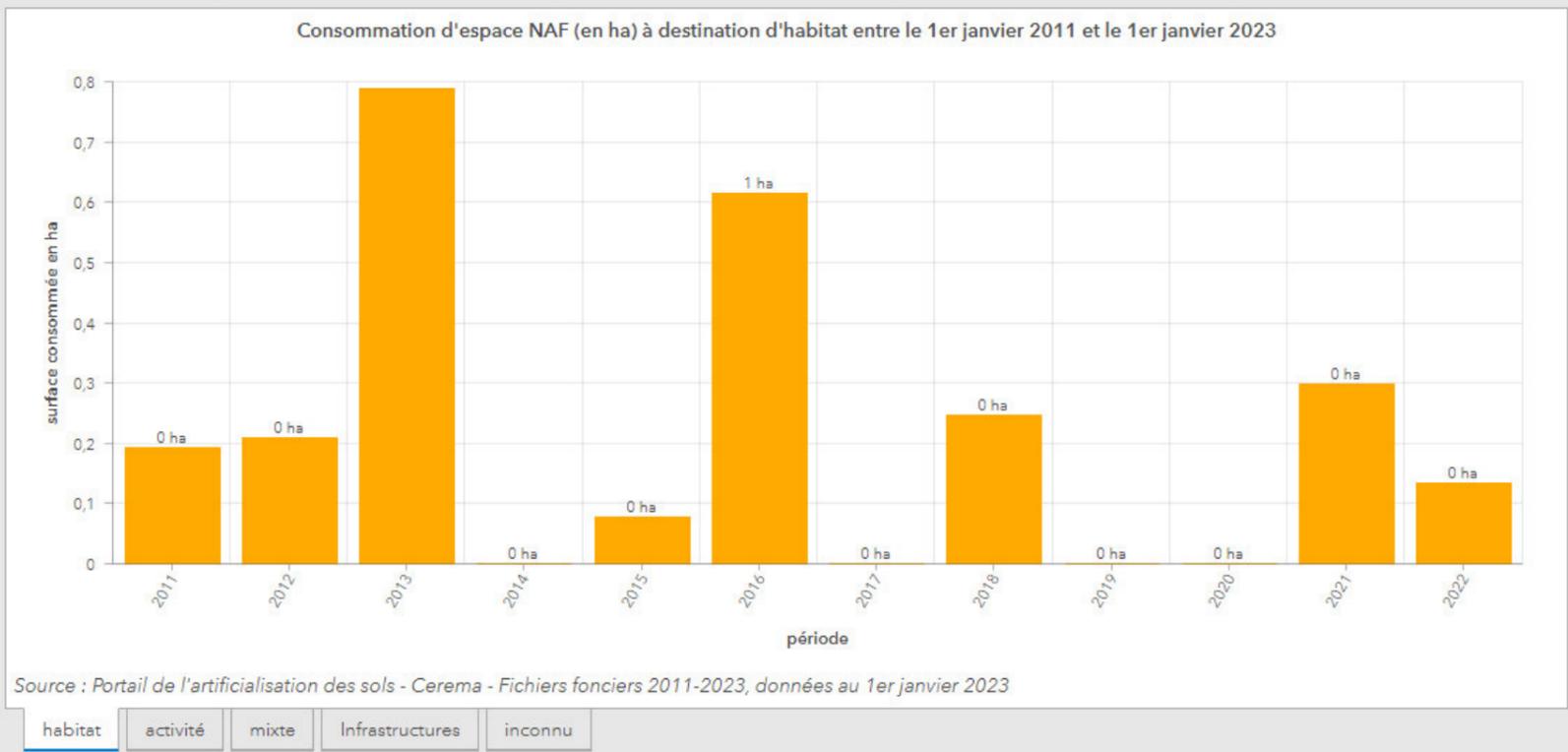
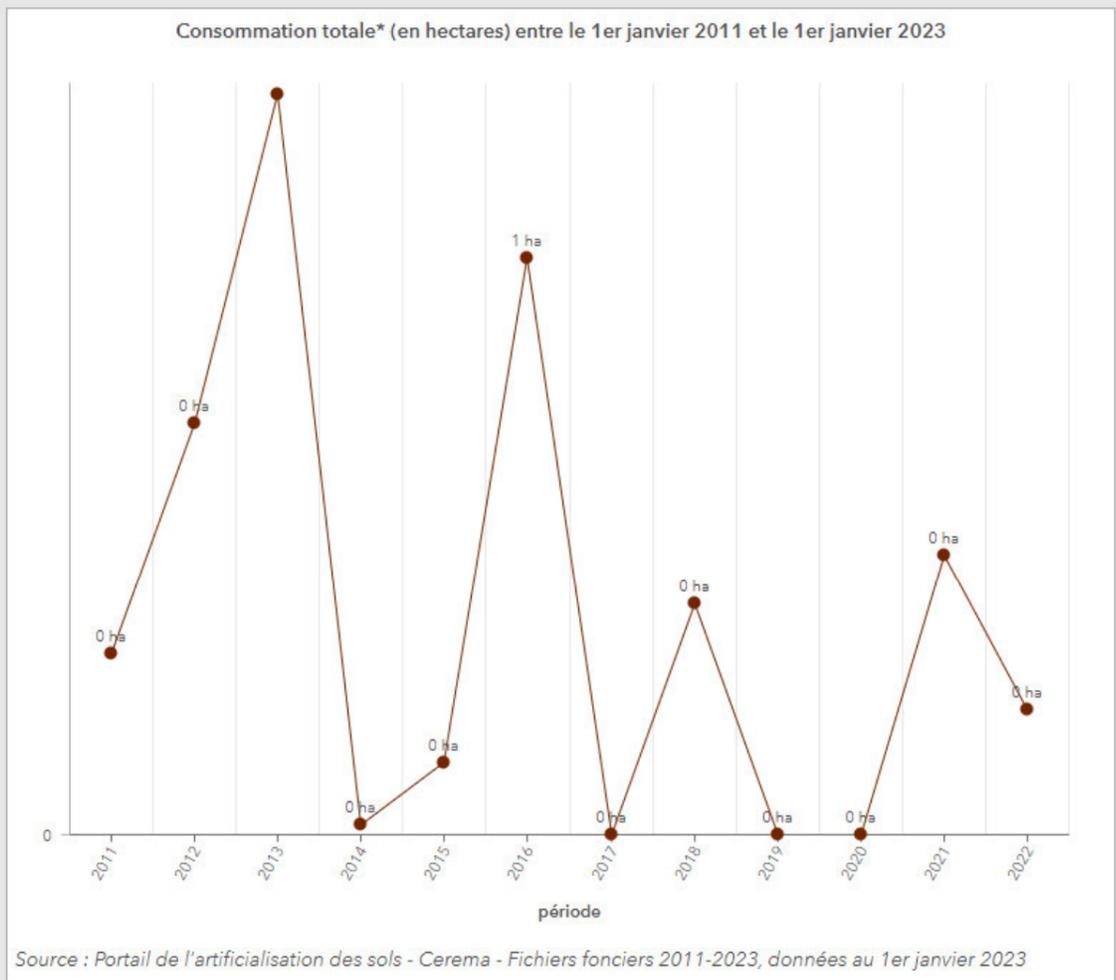
Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Départements 15 - Cantal	EPCI CA du Bassin d'Aurillac	Communes Teissières-de-Cornet
--	---------------------------------------	------------------------------------	--	---



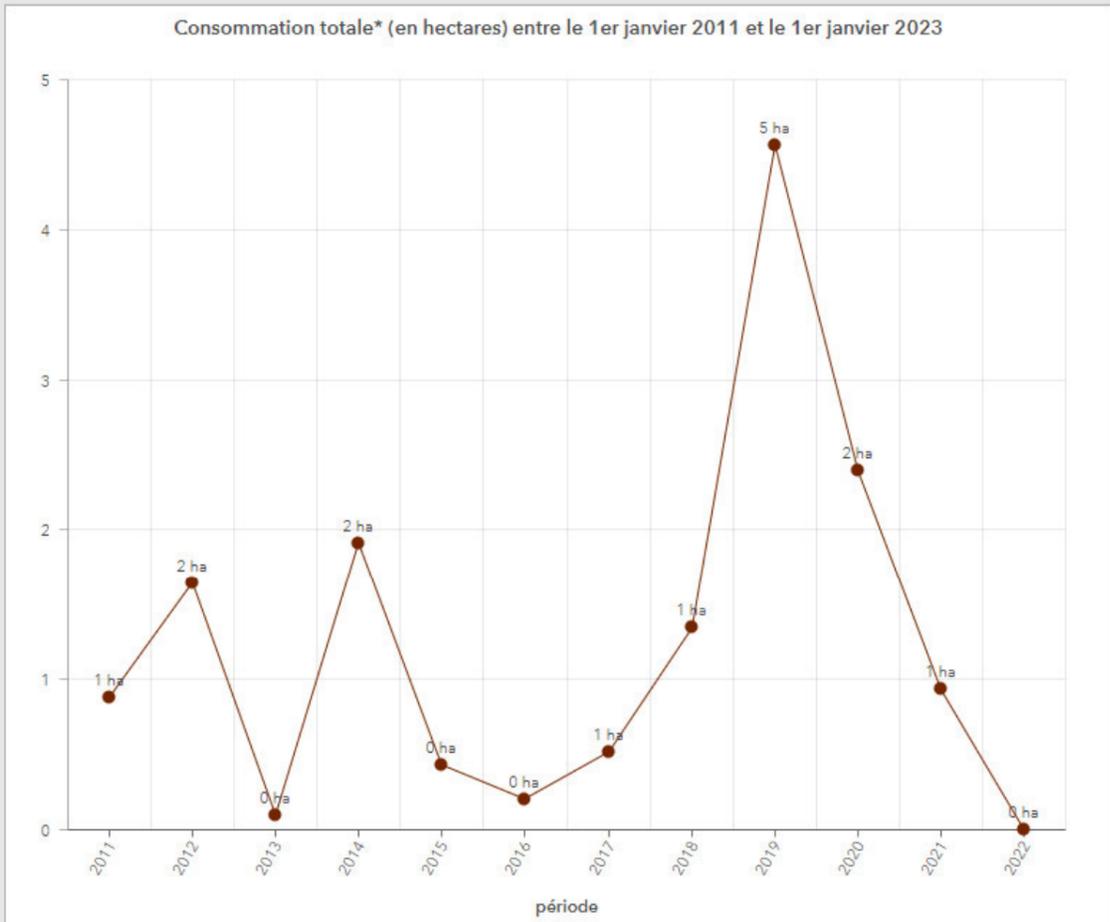
Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en [téléchargement libre](#).

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

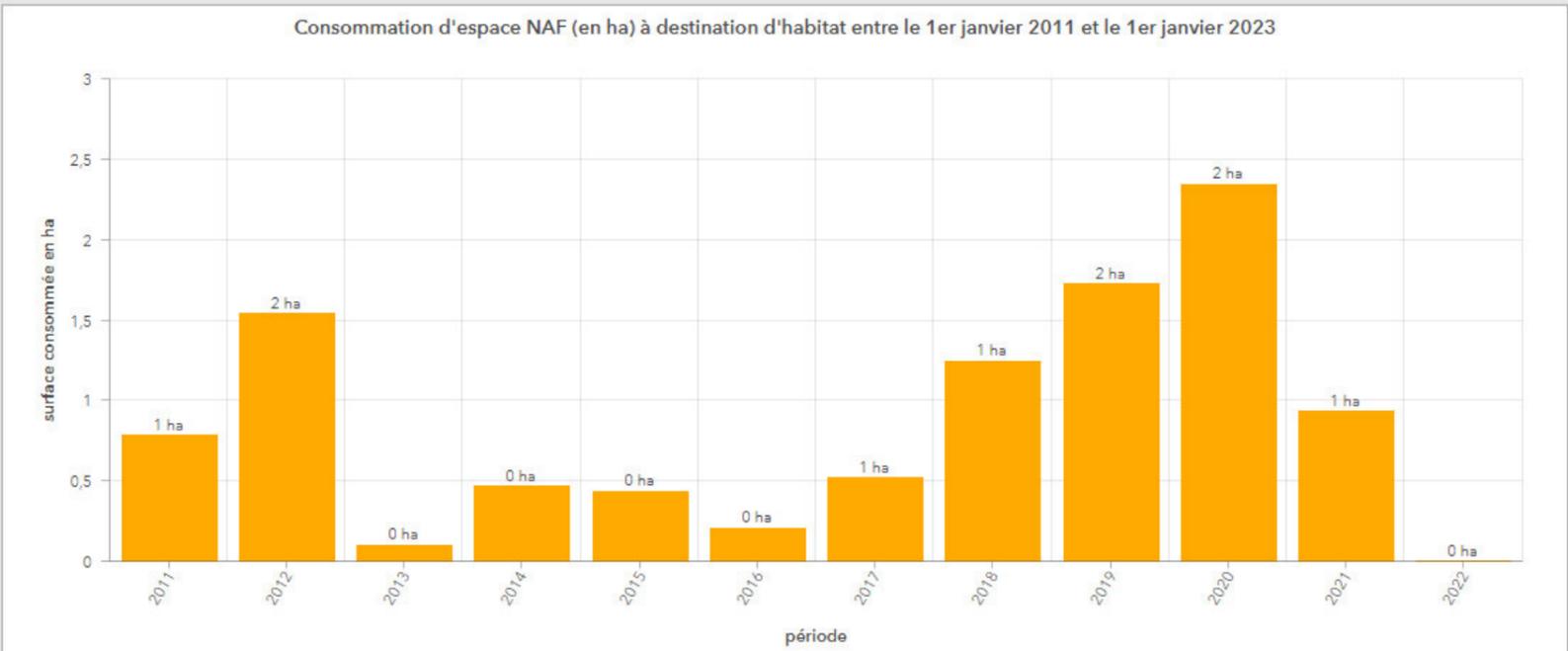
Date de mise à jour : avril 2024



Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en [téléchargement libre](#).
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

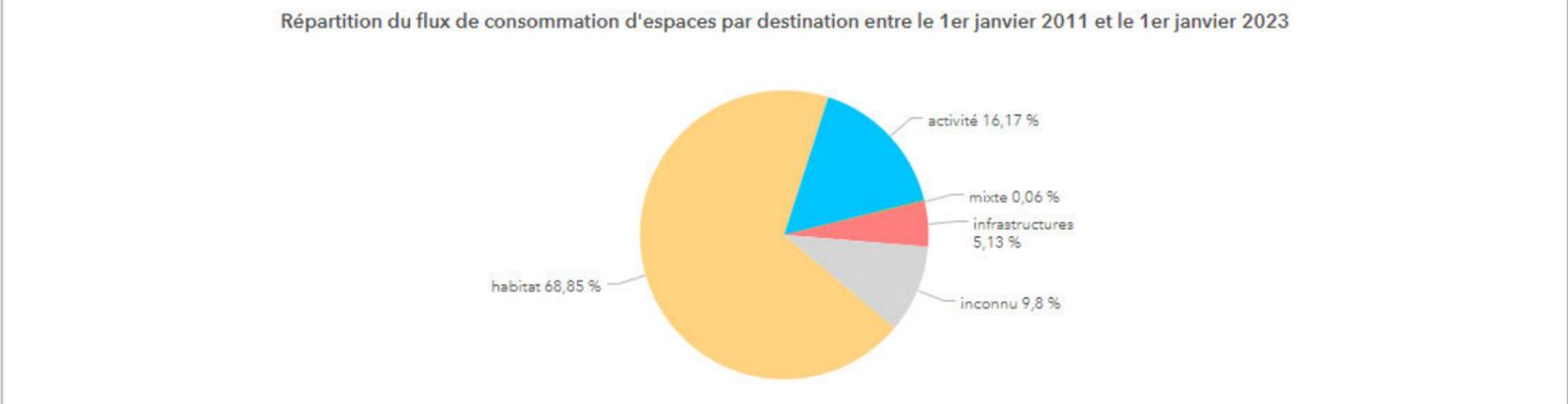


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu

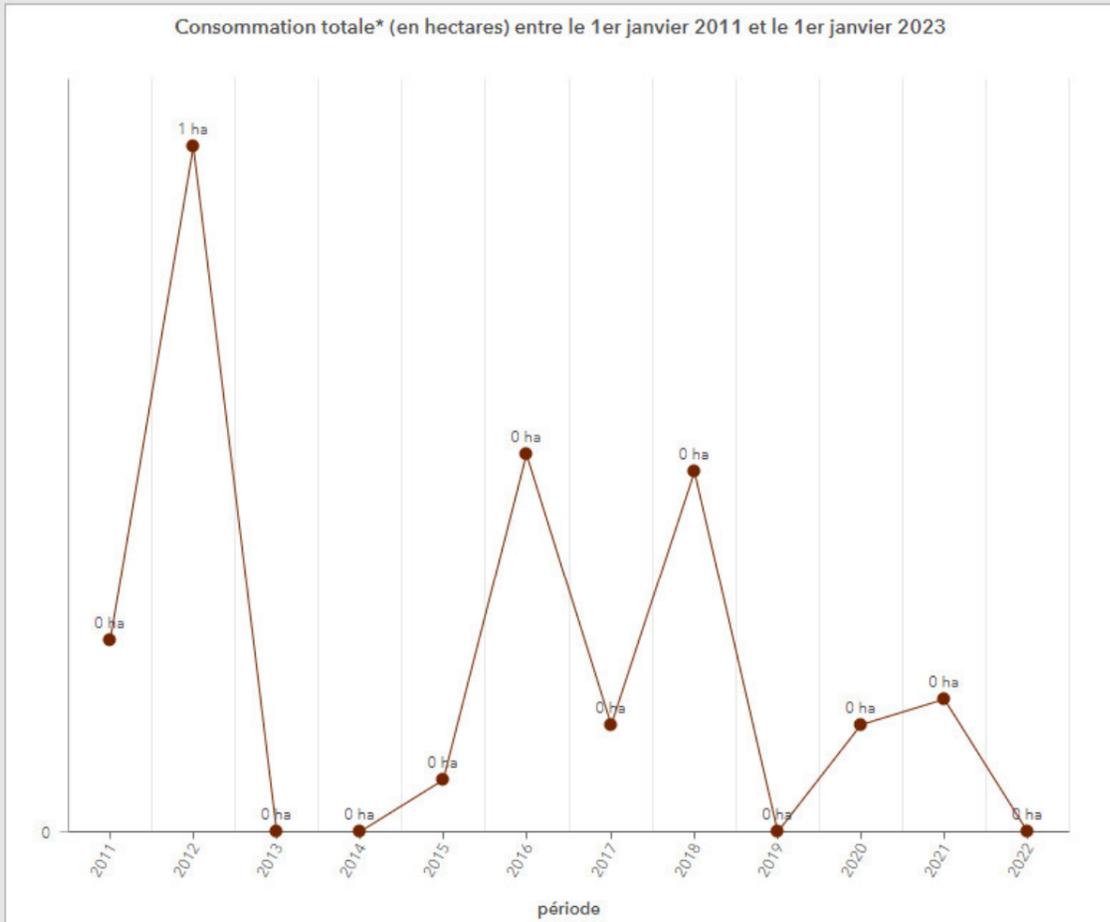


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

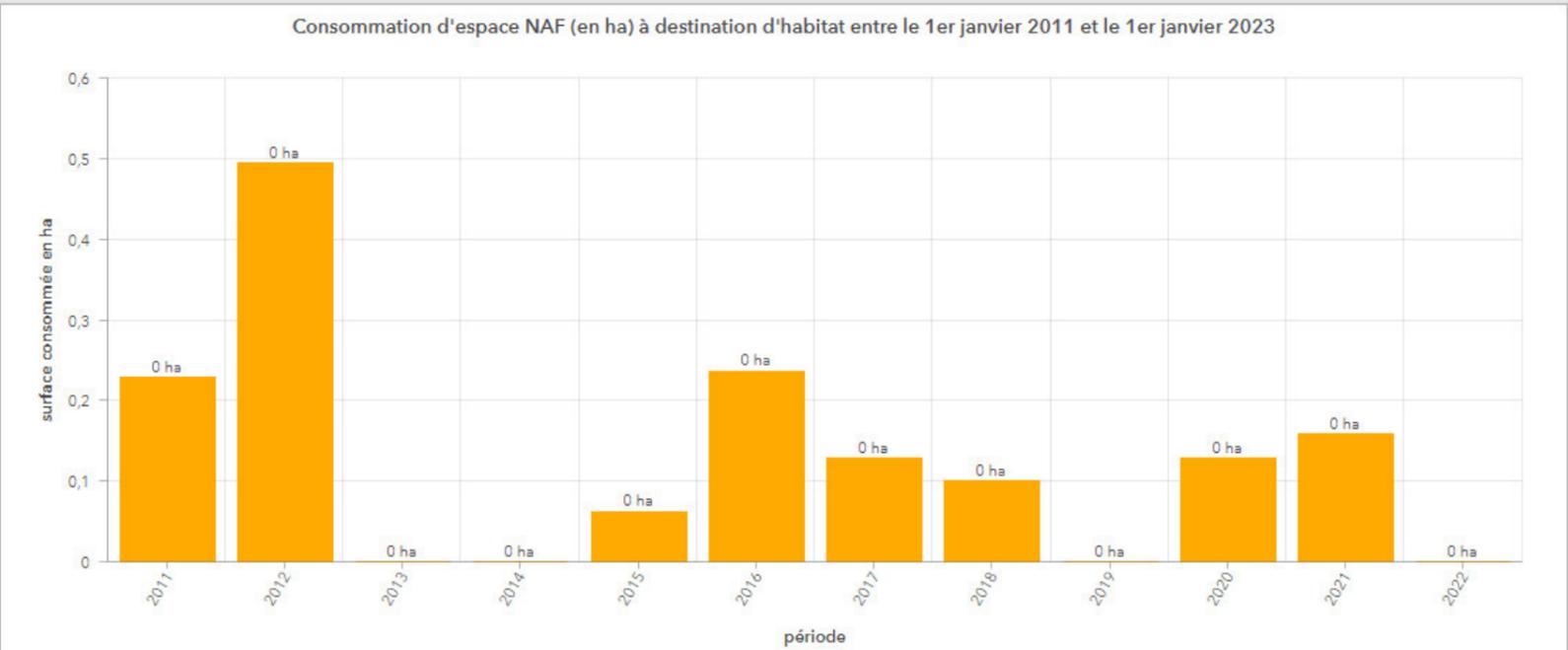
Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

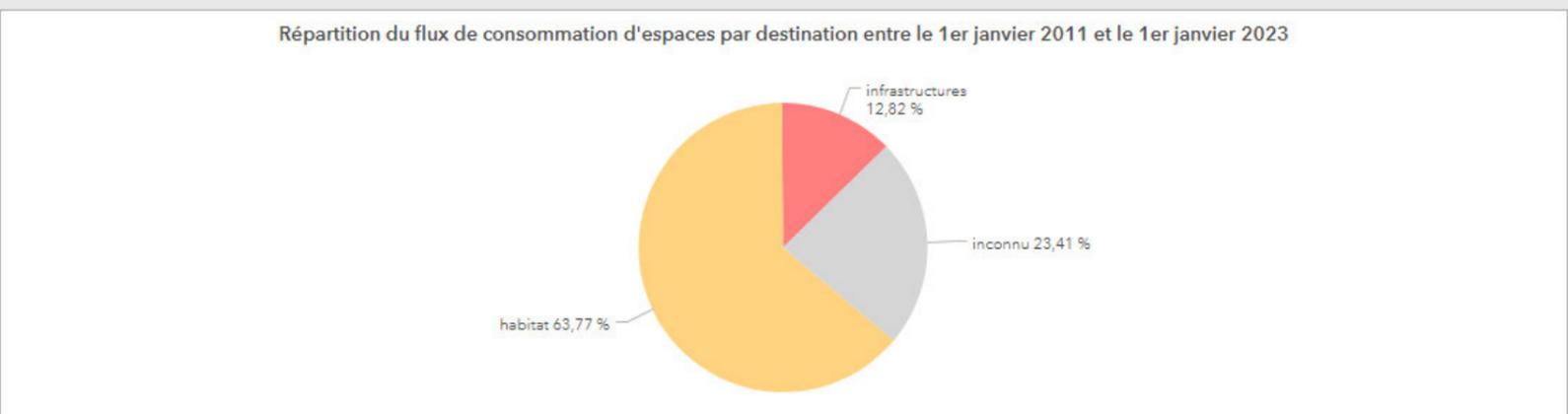


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

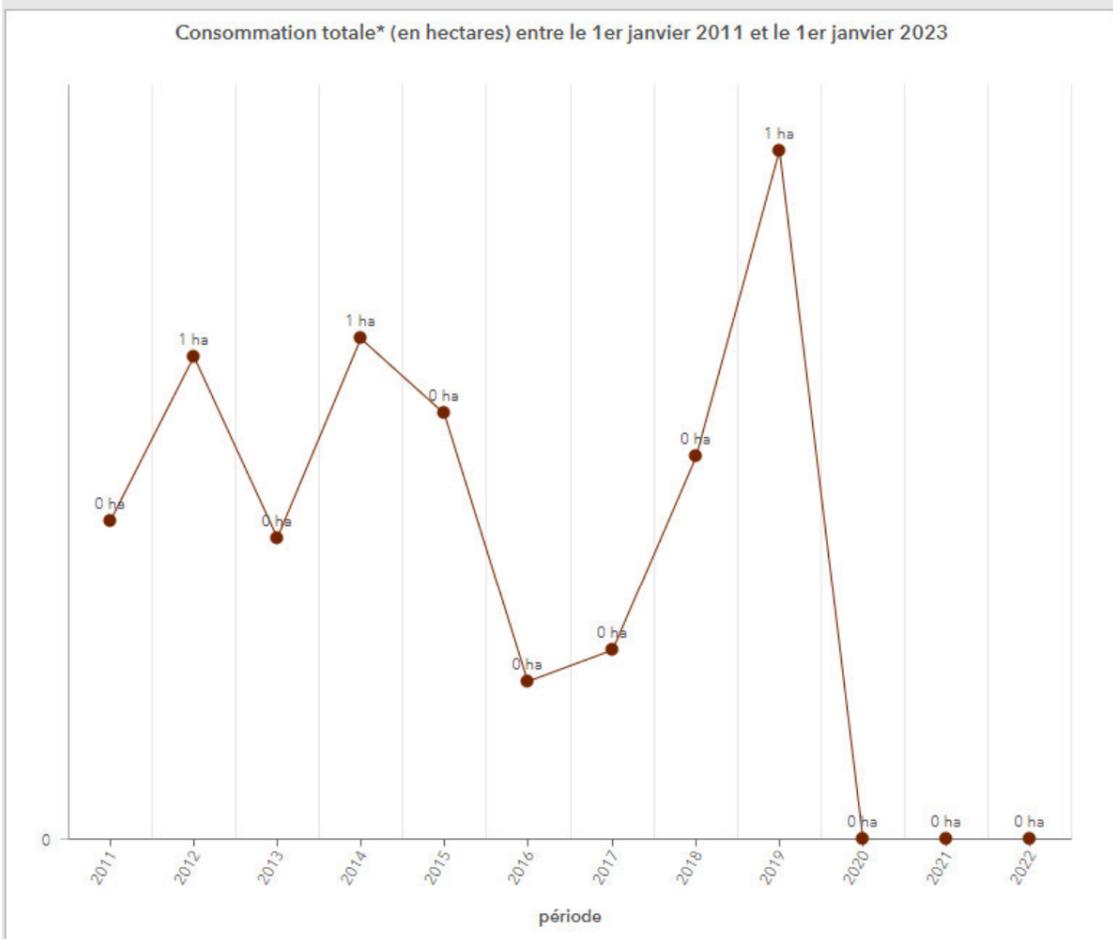
- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu



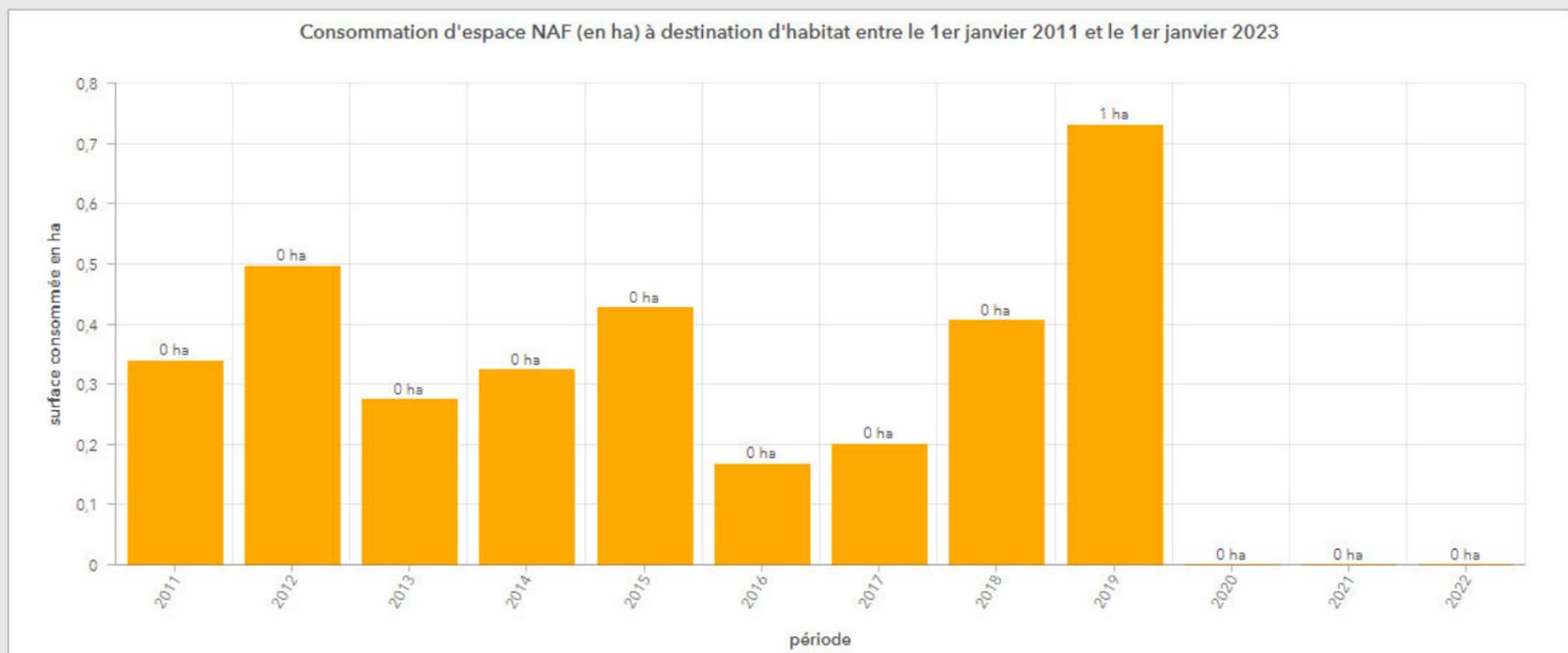
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.
 Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.
 Date de mise à jour : avril 2024

Consommation d'espaces NAF entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Départements 15 - Cantal	EPCI CA du Bassin d'Aurillac	Communes Yolet
--	---------------------------------------	------------------------------------	--	--------------------------

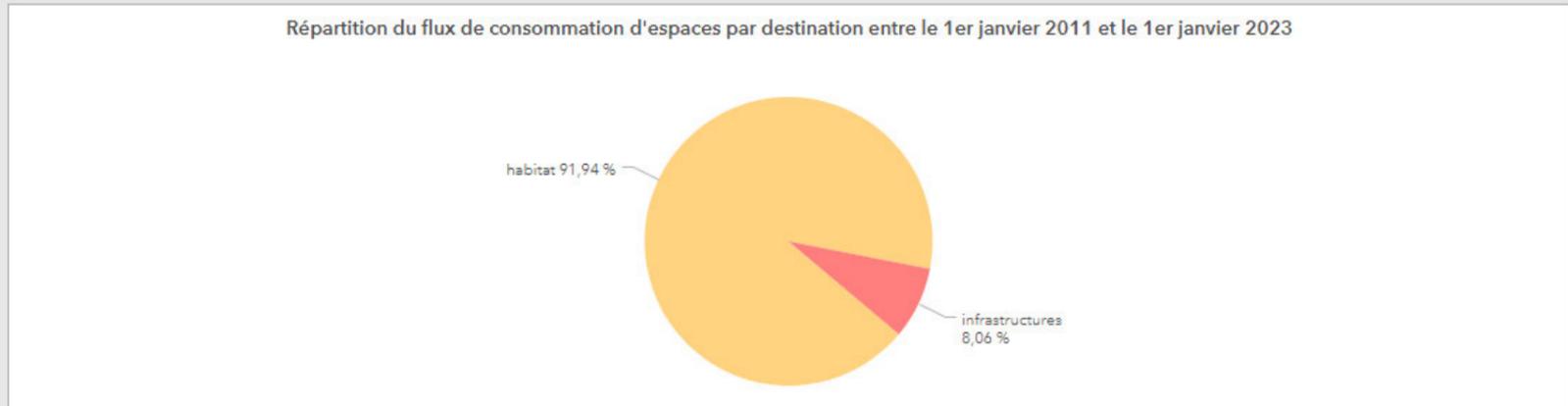


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

- habitat
- activité
- mixte
- Infrastructures
- inconnu

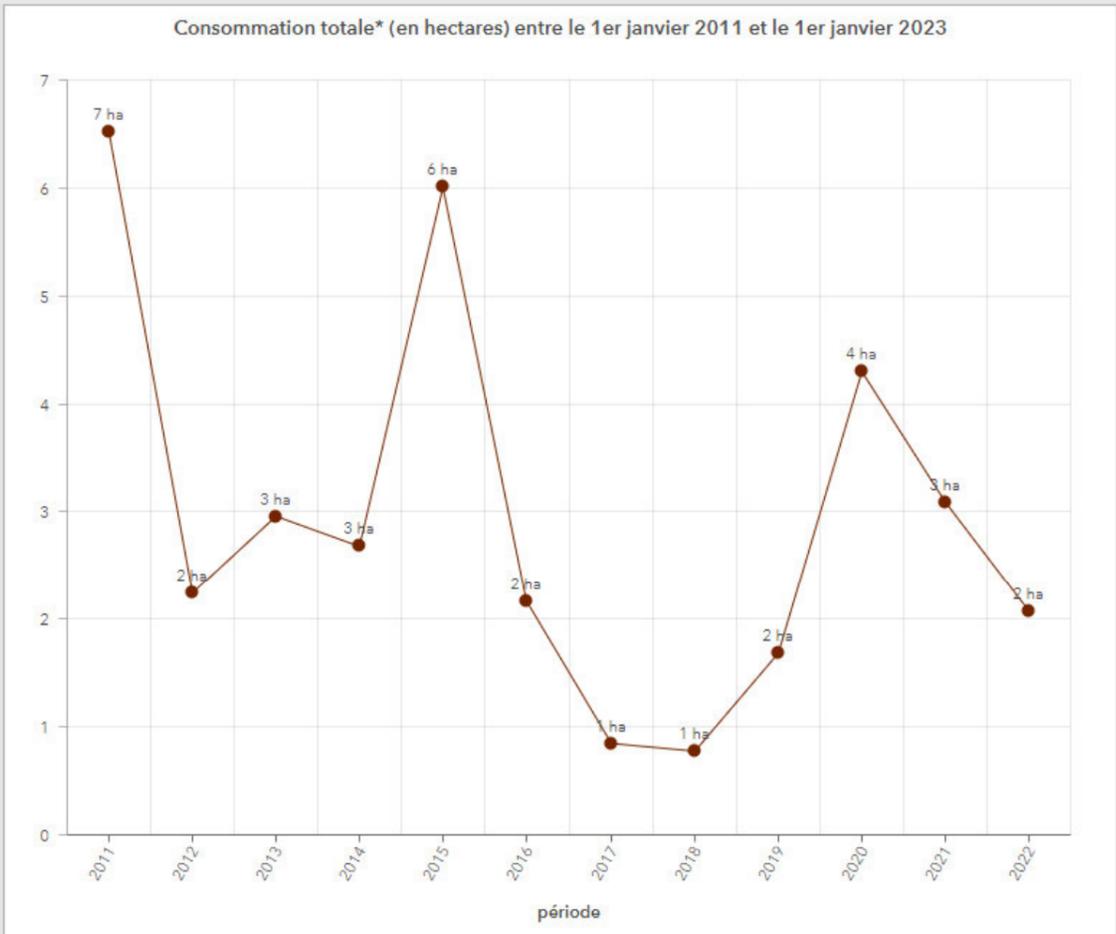


Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

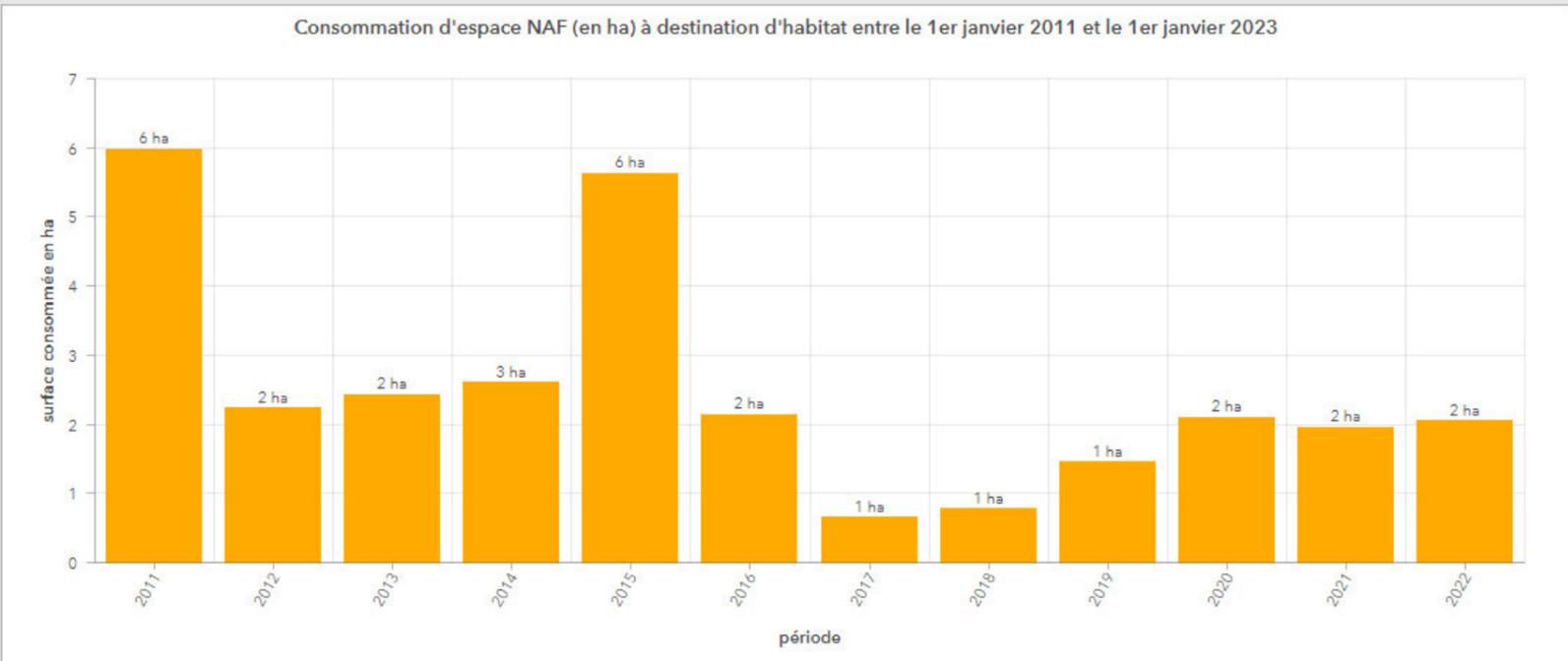
Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
 Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

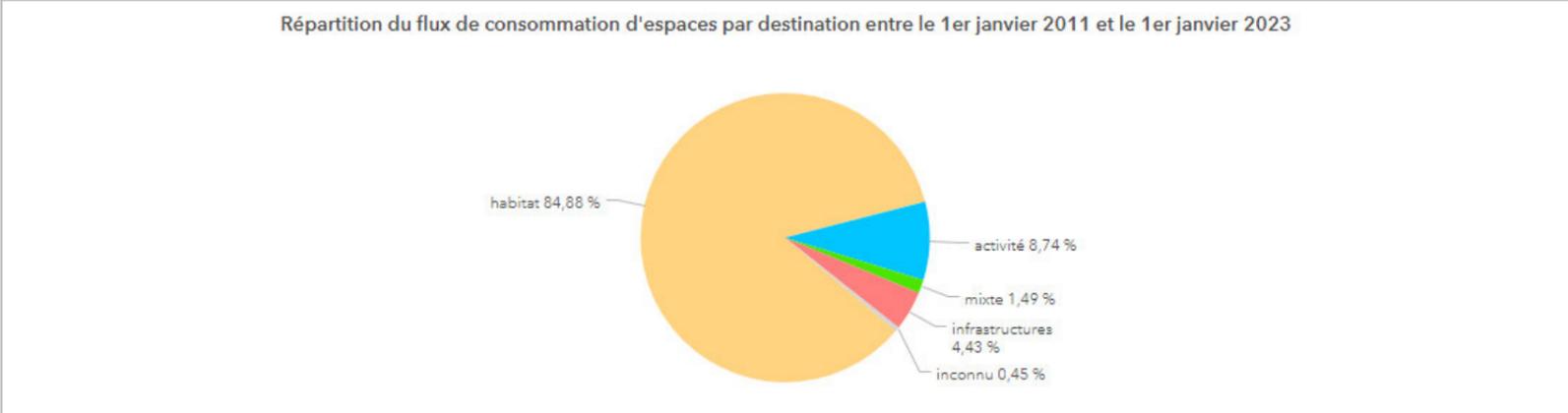
Date de mise à jour : avril 2024



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023

Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en [téléchargement libre](#).

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

Ce rapport a été réalisé d'après le site Mon Diagnostic Artificialisation (en partenariat avec la DGALN), complété par une analyse des services de la CABA.



MonDiagnostic
Artificialisation



Avec les données de :



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Pour aller plus loin vous pouvez consulter les [fascicules ZAN](#)

